

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

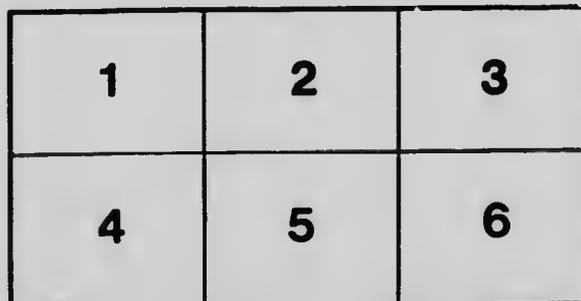
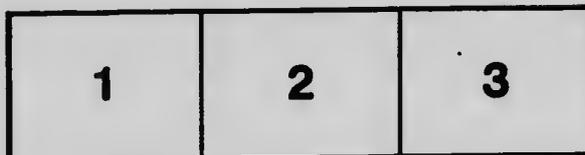
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagram illustrates the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

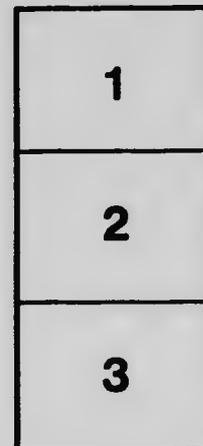
Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.50

1.6

1.8

2.0

2.2

2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10.0

11.2

12.5

14.3

16.0

18.0

20.0

22.5

25.0

28.0

32.0

36.0

40.0



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

F
1054
33
85d
901

D
A:11
M. NO R. MANDIN

DEUXIÈME RAPPORT
SUR
L'ÉTENDUE DE PAYS

SITUÉE ENTRE LE
Lac St-Jean et la Baie James

Y compris la région du lac Mistassini et les vallées de la Grande Nottaway et de la rivière Rupert,

ET EXPLORÉE SUR INSTRUCTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION ET DES MINES, QUÉBEC

PAR
HENRY O'SULLIVAN, A. F.,
MEM. SOC. CAN. DES INGÉNIEURS CIVILS ET INSPECTEUR DES ARPENTAGES. P. Q.

Avec carte-index servant à illustrer certaines observations sur les divers projets de chemins de fer entre Québec et la Baie James

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

QUÉBEC
CHARLES PAGEAU, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1901



F
1054/
J3
085d
19/01
1 ex

RAPPORTS D'EXPLORATIONS

— DANS LES —

Les régions du Lac St-Jean, du Mistassini et de la Baie James

A l'honorable Commissaire
de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre, avec les plans et profils ci-joints, le rapport suivant sur diverses explorations partielles dans la région comprise entre le Lac Saint-Jean et la Baie James et aussi dans les régions de Mistassini et du St-Maurice, le tout en vertu d'instructions de votre département.

La section No 1 comprend le pays s'étendant depuis Roberval, sur le lac Saint-Jean, vers le nord-ouest, jusqu'à un peu au-delà du faite de partage entre les eaux tributaires du Saguenay et celles qui se jettent dans la Baie James, par 49°, 24' de lat. N., et 74°, 30' de long. ouest.

La section No 2 comprend l'étendue de pays comprise entre ce dernier point et le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, à Waswanipy, par 55° de lat. N., et 76°, 34' de long. ouest.

La section No 3 comprend l'étendue de pays située entre Waswanipy et le lac Nemiskow, sur la rivière Rupert, 51°, 20' lat. nord, 76°, 35' long. ouest.

La section No 4 embrasse la partie inférieure de la rivière Rupert, à partir du lac Nemiskow, en descendant vers son embouchure, à "Rupert House", sur la Baie James.

Les plans des sections 5 à 9 inclusivement ont déjà été transmis avec les rapports qui s'y rattachent, et, à l'exception du No 6A, qui est ci-annexé, ces sections comprennent les régions suivantes :

No 5, la rivière du Chef, à partir de son embouchure ou confluent avec la rivière Chamouchouan, dans la direction du nord, jusque par delà la ligne de partage des eaux, y compris le lac "File Axe" et la rivière à la Perche, jusqu'au bord du lac Mistassini.

Le No 6 indique la région qui s'étend du lac Nicaubau vers le nord jusqu'au poste de la compagnie de la Baie d'Hudson sur le lac Mistassini, comprenant les lacs Obatagoman, Chibougamou, Wahwanichi, etc.

Le No 6A désigne la région s'étendant du lac Wahwanichi, vers l'ouest, jusqu'au confluent des eaux du lac Obatagoman et du lac Chibougamou.

Le No 7 renferme la région à l'ouest du lac Obatagoman, comprenant les lacs Eau Jaune et Presqu'île.

Le No 8 contient une partie du grand lac Mistassini, depuis l'extrémité méridionale de la baie Cabistachuan dans la direction du nord, jusqu'au petit lac Mistassini.

La section No 9 comprend la région du Petit Lac Mistassini, avec une partie de la rivière Porc-Epic et du lac "Basalt".

La section No 10 désigne la région s'étendant de la tête du Grand Lac Mistassini, vers le sud-ouest, jusqu'à la baie Poonachouan.

La section No 11 indique la route canotière, *via* les rivières Rupert et Martin, vers l'ouest, depuis le lac Mistassini jusqu'au lac Nemiskow.

La section No 12 embrasse la région qui s'étend depuis le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, appelé Kikindatch, sur le Saint-Maurice, dans la direction du nord, jusqu'au lac Ascatscie sur les eaux de la Chamouchouan.

La section No 13 désigne la région s'étendant depuis la décharge du lac Presqu'île (indiqué sur la section No 7) jusqu'au confluent des eaux des lacs Obatagoman et Chibougamou avec la rivière innommée, indiquée sur la section No 2, arpentée en 1897.

La section No 14 embrasse la région qui s'étend depuis le lac Witchnagami vers le nord, jusqu'au lac Lichen.

La section No 15 comprend les lacs Waswanipy et Patikamika, et la contrée environnante.

La section No 10 comprend la grande rivière Nottaway et les chaînes de lacs qui se déroulent, depuis le lac "Gull", en allant vers le nord, jusqu'à l'embouchure de la dite rivière, sur la Baie James.

Deux de ces sections, savoir : les sections Nos 10 et 11, ne sont pas encore complétées, mais peuvent, en attendant, servir à la compilation de la carte générale de la contrée.

SECTION No 1.

La section No 1 a déjà été décrite dans mon rapport préliminaire de novembre 1897.

SECTION No 2.

La section No 2 commence à la décharge du lac des Deux-Iles, 49° 24' de lat. nord et 74°, 30' de long. ouest, à une hauteur de 1176 pieds au-dessus du niveau de la mer.

En descendant, sur un parcours d'environ un mille et demi, la rivière "Rapide", nous atteignons un autre petit lac d'un mille de longueur et d'un quart de mille de largeur.

La différence totale de niveau entre ces deux points est de 36 pieds, et puis après encore un mille de parcours, accidenté de chutes et de rapides, nous arrivons à un autre élargissement où se jette un affluent considérable venant du sud.

Partout ici le terrain se compose d'une bonne marne et le pays est plan ou légèrement ondulé.

Le roc est formé de gneiss et de granit.

A la décharge du dernier élargissement, j'ai trouvé 49°, 26' 37" de lat. nord et 74°, 32' 18" de long. ouest et une altitude de 1118 pieds.

A environ deux milles plus bas, un cours d'eau d'un volume assez considérable, appelé la rivière "Désert", afflue du nord.

De là, la rivière coule à peu près vers l'ouest, sur une longueur de 3½ milles ; au bout de ce parcours elle forme une nappe d'eau d'un mille de largeur sur un mille et demi de longueur.

C'est ici que l'on commence à voir la roche de l'étage huronien ; le sol, qui se compose d'une riche argile, est couvert des plus belles forêts.

De là, la rivière coule vers le nord-ouest sur une longueur d'environ trois milles, au bout de laquelle on débouche dans le lac Kaspatnaginska, ou le lac de l'Épinette rouge.

Ce lac est d'une grandeur considérable, mesurant onze milles de longueur sur environ quatre de largeur dans sa partie la plus large, avec plusieurs baies profondes et des îles pittoresques.

Son altitude est de 1078 pieds, et malgré cela, le pays environnant est bien boisé d'épinette. Sur le bord du lac, on trouve du frêne dans les vallons abrités, et du cèdre de grande taille le long du portage, à la décharge du lac. On y prend en abondance de l'esturgeon, du brochet, du doré, du poisson blanc, de la truite grise et différentes autres sortes de poissons.

Les eaux de ce lac s'écoulent vers le nord en flots torrentiels, par une vallée sinueuse, et, à un mille et demi plus bas elles s'étendent de nouveau pour former un autre grand lac.

La différence de niveau entre les extrémités de cette vallée est de 88 pieds, dont 10 pieds à la première cascade.

On y peut obtenir un bon pouvoir d'eau, et en barrant la décharge à l'endroit le plus étroit, en amont de la cascade, on produirait une chute de 50 pieds de hauteur tirant son débit d'un réservoir dont la surface serait de plus de trente milles carrés.

Nous avons nommé le lac voisin, plus bas, " Windy Lake " " Lac des vents ", parceque nous y avons été retenus par le vent ; il est situé parallèlement au lac de l'Épinette Rouge. (Tamarac) et à peu près dans la direction est-ouest. Sa plus grande longueur est de 8 milles ; à son extrémité est, il est étroit, ne mesurant que $\frac{1}{2}$ de mille à $\frac{1}{4}$ mille sur la moitié de sa longueur ; il se décharge vers le nord. A partir de là, en allant vers l'ouest, il s'élargit et atteint plus de trois milles de largeur. Il y a quelques années, les feux de forêts ont causé des dommages considérables autour de ce lac, mais le pays est maintenant bien reboisé.

De sa décharge, la rivière coule au nord-est sur une distance d'environ quatre milles, puis tourne brusquement au sud-ouest et suit un parcours d'environ cinq milles, où les rapides et les nappes d'eau se succèdent, dans cette dernière direction, jusque près de l'extrémité ouest du dernier lac mentionné, où elle tourne, cette fois, brusquement vers le nord, et, après avoir franchi un petit rapide de six pieds de chute, nous entrons dans le lac " Bras coupé ", à 994 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La configuration de ce lac est singulière. Sur les premiers six milles, sa direction est à peu près nord-est, et il mesure d'un quart de mille à un mille de largeur ; puis, il tourne brusquement vers le sud-ouest et s'étend de là sur une longueur de huit milles, jusqu'à sa décharge.

Partout, ici, le sol est de bonne qualité, et le bois qui se compose principalement d'épinette grise, est de très grande taille et abondant, là où la forêt primitive existe encore.

De l'extrémité inférieure de ce lac, et regardant vers le nord, on découvre un beau pays ; partout sur les bords du lac, le sol se compose d'une riche argile, et aussi loin que la vue peut porter, on aperçoit des terrains en pente douce et de faibles collines, s'élevant les uns au-dessus des autres et bien boisés d'épinette, de peuplier et de bouleau.

Au sortir du " Bras Coupé ", la rivière coule tranquillement vers le sud-ouest sur une distance d'environ trois milles, et dans les deux milles suivants, il y a des rapides et des chutes dont la hauteur totale est de vingt pieds.

On peut trouver ici un bon pouvoir d'eau.

Nous atteignons maintenant le plus grand lac de la chaîne qui s'étend depuis la ligne de faite jusqu'au lac Waswanipy, dont je parle aux pages 6 et 7 de mon rapport du mois de novembre 1897.

Les sauvages l'appellent "Doda-Sagaigan", ou lac des Pères, d'autres, le lac " Brûlé " ; mais il y a tant de lacs qui portent ce dernier nom que je n'ai pas voulu le lui donner, vu surtout qu'il n'y a pas une grande étendue de pays brûlé autour.

C'est le lac le plus irrégulier de forme que l'on puisse imaginer.

Comme il est mentionné au dit rapport, sa longueur est de 32 milles et son contour de plus de deux cents milles. Ses bords sont généralement bien boisés d'épinette grise et d'épinette noire de bonne dimension et de bonne qualité. Le peuplier, le tamarac et le bouleau s'y trouvent aussi en abondance. Le lac est à 974 pieds au-dessus du niveau de la mer. La grande rivière venant du sud, près de son extrémité est, est appelée par les sauvages " Michinesk Sibeé " ou rivière de l'Île à l'Aigle.

Nous l'avons explorée sur une longueur d'environ quatre milles et nous avons pu constater que le pays était le même partout : sol égal ou légèrement ondulé, de bonne terre marseuse, épinette grise, épinette noire, bouleau et peuplier ; pas de montagne en vue dans aucune direction.

En convenant de l'embouchure de cette rivière, nous avons traversé le lac dans une direction nord-ouest ; distance d'environ cinq milles jusqu'à l'endroit où sa largeur se réduit à un demi mille.

Cette passe conduit à la décharge, et l'on peut s'imaginer, en jetant un coup d'œil sur la carte, le temps qu'il faudrait à l'explorateur même le plus expérimenté pour se trouver un chemin sans le secours d'un guide. Car l'on serait naturellement porté à croire que la décharge se trouve à l'autre extrémité du lac.

Ici le lac tourne vers l'ouest et puis vers le sud où il s'élargit et atteint presque deux milles d'une rive à l'autre. Environ trois milles plus loin, il tourne encore vers l'ouest et se rétrécit à environ cinq chaînes de largeur, à la partie la plus étroite, où le courant est assez rapide ; cela soulage de penser qu'on a enfin trouvé une issue et que la décharge ne peut manquer de se trouver dans cette direction.

Mais nous n'y sommes pas encore ; nous apercevons un vaste élargissement de deux milles. Sur les deux rives, le terrain en pente douce se compose d'une riche argile et est bien boisé d'épinette, de bouleau et de peuplier ; et après avoir parcouru environ trois milles, toujours dans la direction de l'ouest, nous arrivons à un autre endroit où le lac se trouve resserré et où le courant est rapide. Ici, la région, sur le côté nord a été ravagée par le feu et est maintenant couverte d'une nouvelle pousse de peupliers, de bouleaux et d'épinettes.

Après ce dernier défilé que je viens de mentionner, un autre élargissement s'étend à une couple de milles au sud-ouest, jusqu'à un endroit où se jette un gros cours d'eau venant du même côté, et une baie profonde s'étend une couple de milles plus loin dans la direction du sud ; et immédiatement au nord de cette baie, nous arrivons à la décharge proprement dite, où il y a une chute de vingt pieds de hauteur, obstacle que l'on franchit au moyen d'un portage de neuf chaînes de longueur sur la rive gauche.

Sur les quatorze milles qui suivent, en descendant, il n'y a rien de bien remarquable.

Le cours général est ouest-quart-nord-ouest, et après une succession de rapides et de chutes, de baies et d'évasements peu considérables, nous arrivons à un autre lac situé à peu près à angle droit avec la direction générale de la rivière. La plus grande partie du pays ici a été ravagée par le feu il y a vingt-cinq ou trente ans, et est maintenant bien reboisée d'essences diverses.

rsé le
qu'a

tant
e le
ide.
uve

et
plus
de
ela
ne

ris-
se
de
la
ve
té
de

e-
ù
le
é-
t
n
e

e

e

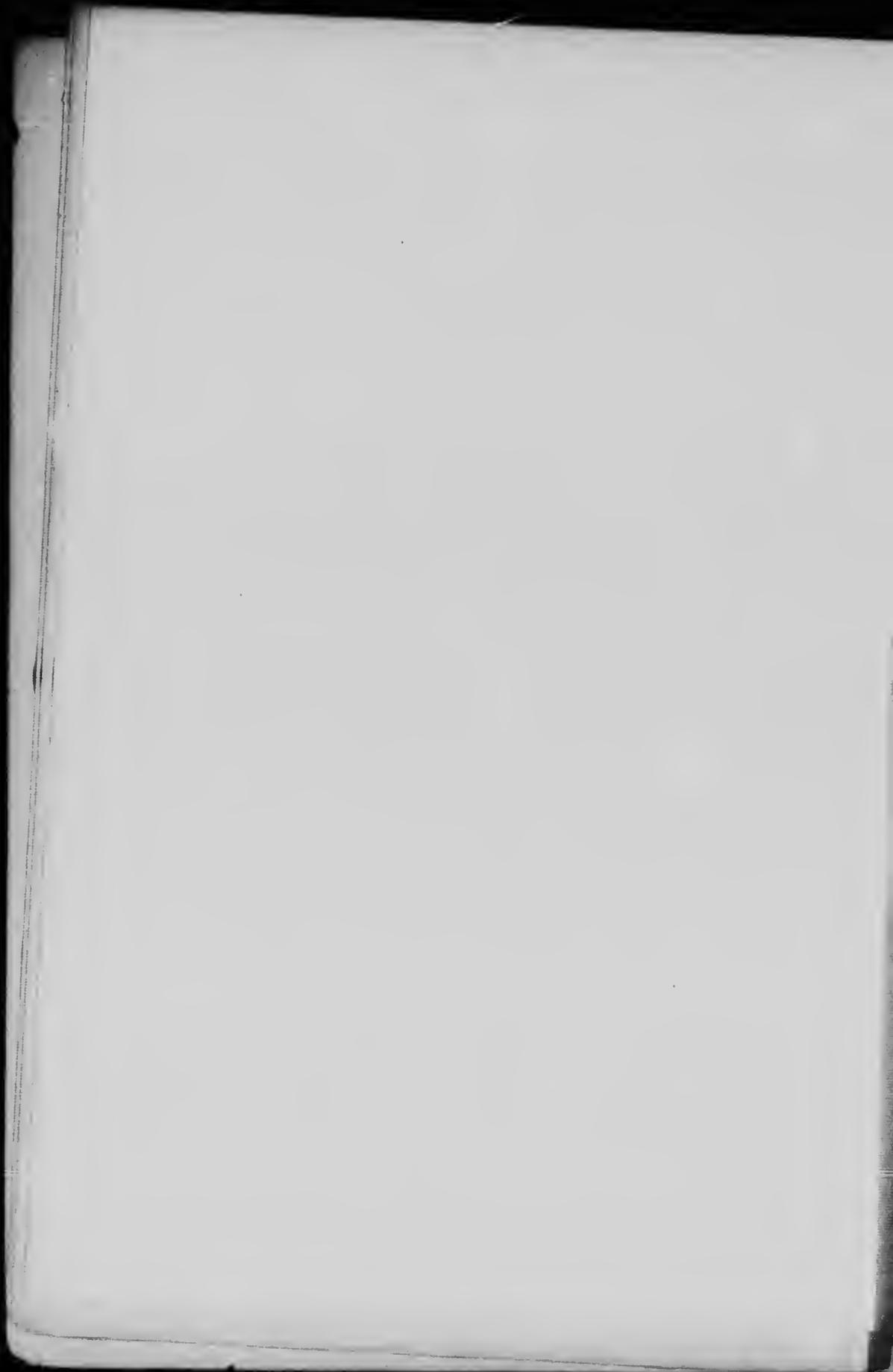
.



CHAPELLE INDIENNE AU GRAND LAC VICTORIA.



RÉCOLTE DE FOIN A LA BAY JAMES.



L'élévation du dernier lac mentionné est de 887 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il a quatre milles de longueur sur un demi mille à trois quarts de mille de largeur, et à peu près au milieu de sa rive nord-ouest, se trouve sa décharge, laquelle coule dans la direction du sud-ouest ; à quatre milles plus loin, se trouve un autre lac de six milles de longueur sur un demi mille à un mille et demi de largeur, appelé *Tongue Lake*.

Dans les quatre derniers milles, il y a deux chutes et une cascade donnant une dénivellation totale de 24 pieds.

Ce dernier lac est entouré d'un beau terrain légèrement ondulé, dont le sol, composé d'une excellente argile, est recouvert d'une haute futaie d'épinette, de bouleau et de peuplier.

Il y a une petite montagne ronde de cinq cents pieds de hauteur près de son extrémité nord-est, mais tout autour, dans quelque direction que l'on regarde, le pays est plan ou légèrement ondulé.

En suivant la décharge de ce dernier lac, laquelle coule vers le sud-est, nous arrivons bientôt à un rapide, puis à une chute de dix pieds qui se trouve dans un détour subit de la rivière et que nous franchissons par un petit portage sur la droite conduisant à une longue nappe d'eau appelé lac Lichen, de quinze milles de longueur sur une largeur variant de dix chaînes à plus d'un mille, et s'étendant dans une direction presque franc ouest. Sur les deux rives, le sol légèrement ondulé, bien boisé, se compose d'une terre argileuse.

A environ deux milles de l'extrémité ouest de ce dernier lac, se trouve l'embouchure d'une assez grosse rivière venant du sud : on l'appelle Micouhi ou rivière du Saule Rouge.

Il y a une route navigable en canot conduisant à l'ancien poste de Mekiscan, par cette rivière qui sert de décharge au lac Watetnagami, et qui sera décrite plus au long ci-après.

En suivant toujours le courant, à partir de l'extrémité de cette dernière nappe d'eau, nous tournons vers le nord et après un parcours de deux milles environ, nous débouchons dans un autre grand lac appelé "Yatotskuan", ou le lac du rat. C'est une belle nappe d'eau mesurant environ douze milles de longueur sur un mille et demi à deux milles de largeur ; elle s'étend dans une direction presque nord-est, et est bordée d'un terrain légèrement ondulé et bien boisé.

Près de son extrémité nord-est, il y a deux décharges : la première se dirige vers l'ouest, tandis que l'autre continue dans la direction du nord-est et se jette dans le lac "Opowakow Sagaigan", ou lac de la pointe de sable, formant une île d'environ trois milles de longueur sur près d'un mille de largeur. Le lac Opowakow est situé presque parallèlement au Yatotskuan sur un parcours d'environ neuf milles, mais il se décharge dans une direction opposée, et en est séparé par une longue langue de terre déjà dépouillée par le feu, mais maintenant couverte d'une fort belle pousse de bouleau et de peuplier.

A son extrémité ouest, ses proportions augmentent et il atteint une largeur d'environ quatre milles ; presqu'au milieu de cet élargissement, se trouve une grande île de 2500 acres en superficie, dont le sol se compose d'un terrain argileux, couvert d'une nouvelle forêt de peupliers et de bouleaux de fortes dimensions.

Cette île est un grand lieu de rendez-vous pour les sauvages qui habitent cette région.

Toutes les espèces de poissons que l'on prend dans les eaux de la Nottaway se trouvent ici en abondance, surtout l'esturgeon, qui constitue le principal aliment de ces tribus errantes.

En quittant le lac, la rivière coule vers le nord-est sur une distance d'environ six milles, et forme des chûtes et des rapides séparés par des bassins, qui donnent une dénivellation totale de quarante pieds, à la tête de la chute de l'Esturgeon.

Ici, la rivière tourne brusquement vers l'ouest, et se jette en jolies cascades à travers une gorge étroite formée par de véritables murailles perpendiculaires de roches huroniennes.

On peut obtenir ici un excellent pouvoir d'eau de plus de trente pieds de chute, et il serait possible, à relativement peu de frais, de créer un réservoir inépuisable dans les grands lacs ci-haut décrits.

En aval de cette chute, la rivière coule vers le nord-ouest sur une distance d'environ cinq milles, alors qu'elle rencontre un plus fort cours d'eau venant du nord-est : les eaux réunies des lacs Obatagoman, Chibougamon et autres grands lacs situés au nord et à l'est de ceux-ci qui égouttent la région comprise jusque près du lac Mistassini.

Nous tombons ici sur une grande rivière qui coule directement vers l'ouest sur une distance d'un mille et demi, après quoi elle tourne brusquement vers le nord et forme des rapides sur lesquels le canot d'écorce est entraîné à la vitesse d'un convoi de chemin de fer, et cela sur un parcours d'un mille, au bout duquel nous entrons tranquillement, et comme pour nous reposer, dans un vaste élargissement de la rivière parsemé de longues îles.

D'ici au lac Waswanipy, une distance de vingt-six milles en descendant, il n'y a rien de bien remarquable sur la rivière ni sur ses deux rives. La rivière y conserve sa largeur moyenne d'environ dix chaînes, ou 660 pieds, excepté en quelques rares endroits où elle est resserrée par des rapides ou élargie par la présence de grandes îles, tel qu'indiqué sur la carte.

La plus grande partie du pays ici a été ravagée par le feu, il y a plusieurs années, et est maintenant bien reboisée de peupliers et de bouleaux, dans les plaines argileuses, et d'épinette et de cyprès sur les collines élevées et où le terrain est sec.

En approchant le lac Waswanipy, les bords s'affaissent, formant des plaines de terrain argileux, et la rivière se divise en plusieurs chenaux séparés par de grandes îles dont quelques-unes sont couvertes d'une luxuriante végétation de foin bleu, et servent de prairies et de pâturages aux bestiaux appartenant à la compagnie de la Baie d'Hudson.

Sur une des îles ayant vue sur le lac, est situé le poste Waswanipy, de la compagnie de la Baie d'Hudson, déjà décrit dans un rapport précédent.

SECTION No 3.

DE WASWANIPY AU LAC NEMISKOW

En aval de la décharge du lac Waswanipy et sur environ cinq milles, la rivière coule directement vers le nord, se divisant en plusieurs chenaux, à travers une plaine unie de terrain argileux, et forme ainsi plusieurs grandes îles bien boisées d'épinette, de sapin et de tamarac. Les arbres de cette dernière espèce ont été en partie détruits, desséchés par la mouche à scie.

A la fin de ce dernier parcours, la rivière tourne vers l'ouest et coule dans cette direction sur une distance de douze milles et demi, et puis se jette dans le lac au Goéland (Gull lake).

Dans cette dernière partie de la rivière, le courant est généralement fort, et il y a un rapide long et peu profond à mi-chemin entre les deux lacs.

On peut aisément passer ces rapides en canot avec des charges ordinaires, à l'aviron, à la cordelle ou à la perche.

La différence totale de niveau entre le lac Waswanipy et le lac au Goéland est de vingt pieds.

Le terrain de chaque côté est légèrement ondulé, bien boisé d'épinette grise, d'épinière noire, de peuplier, de cyprès et de bouleau.

A environ dix milles en aval du poste de Waswanipy, on voit, à droite et du côté nord, des collines arides et en brûlé, mais le territoire ravagé par le feu ne paraît pas de bien grande étendue.

Le lac au Goéland est une superbe nappe d'eau. Sa partie principale a une longueur de quinze milles et une largeur de 9 à 12 milles.

Du côté ouest, une longue péninsule s'avance dans le lac.

Il n'y a pas beaucoup d'îles et par conséquent il y a peu d'abri pour les voyageurs.

Les canots sont souvent retenus ici par le vent, pendant plusieurs jours, en revenant des quartiers généraux de la compagnie de la Baie d'Hudson, sur la Baie James, ou en s'y rendant.

Sur les bords du lac, à l'est et au nord, le terrain s'élève en pentes douces et se compose d'un riche sol argileux, bien boisé de grands arbres d'épinette, de peuplier et de bouleau, mais vers l'ouest, on aperçoit des rangées de hautes collines dominées par les sommets azurés de montagnes dans le lointain.

Sa décharge, à son extrémité nord-ouest, forme un rapide tortueux, et à environ cinq milles à l'est de la décharge, un long bras s'étend vers le nord-est sur une distance de sept milles, variant d'un demi mille à un mille et demi de largeur; alors il s'élargit et atteint environ trois milles d'une rive à l'autre, avec deux grandes baies aux deux extrémités sud-est de cet élargissement, tandis qu'un autre bras s'étend vers le nord sur une distance de douze milles.

lement
s deux

s ordi-

lac au

inette

droite
avagé

pale

pour

ours
Baie

tes
res
les
es

et
le
in
es
at
e



LIGNE DE FAITE - PORTAGE ENTRE LES EAUX DU SAGUENAY ET DE LA BAIE JAMES.



POSTE DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON A FORT EAST MAIN.

Ce dernier bras a environ un mille et demi de largeur à son extrémité sud-est, mais il se retrécit graduellement sur un parcours de six milles à une largeur de cinq ou six chaînes seulement et sur les trois milles et demi suivants, on peut lui donner modestement le nom de rivière, variant de cinq à quinze chaînes en largeur ; puis il s'élargit de nouveau et forme un autre lac, d'environ neuf milles de longueur dont l'axe principal est à angle droit avec le cours du bras en dernier lieu mentionné.

Le terrain ici est généralement bas et se compose d'un sol argileux boisé en grande partie d'épinette noire et d'épinette rouge (tamarac), excepté sur la rive nord de ce dernier lac où l'on voit des collines en brûlé d'un à deux cents pieds de hauteur, couvertes d'une seconde pousse de bouleaux et de peupliers. Et à partir de là, je puis dire qu'il n'y a, sur une distance de plusieurs milles vers le nord, ni sol ni bois qui vailent la peine d'être signalés.

Sur environ deux milles vers l'est à partir du lac en dernier lieu mentionné, nous suivons une rivière aux eaux dormantes et vaseuses, jusqu'à sa rencontre avec un petit cours d'eau venant du nord, lequel nous suivons presque franc nord sur une longueur d'environ sept milles : dans ce parcours nous traversons cinq petits lacs, puis nous tournons vers le sud-ouest en suivant les mêmes eaux, et nous arrivons bientôt à un lac d'un mille et trois quarts de longueur et de dix à quarante chaînes de largeur, situé près du sommet où un court portage d'un huitième de mille sur le roc vif et raboteux, nous conduit au-delà du faite de partage des eaux, dans la baie d'un grand lac appartenant à la chaîne des eaux de la "Broad Back" ou "Swell Back," ou "Petite Nottaway."

C'est une rivière singulière que celle-là. Elle coule parallèlement à la rivière Rupert et recueille les eaux d'un bassin relativement étroit, s'étendant de la rive ouest du lac Mistassini à la Baie James.

Par cette route qui est celle que l'on suit ordinairement, de Waswanipi à "Rupert House", nous traversons plusieurs grands lacs de la chaîne ci-dessus, et là où nous quittons la rivière principale, il n'y a plus qu'une distance de cinq milles et demi pour se rendre au lac Nemiskow, qui est un vaste élargissement de la rivière Rupert.

Je n'ai pas encore donné de noms à ces lacs, car je crois qu'ils méritent quelque chose de plus convenable que les noms de "Grand lac," "Lac au Brochet," "Lac Vaseux," etc., etc., et quant à la rivière elle-même, il serait temps qu'elle fut connue d'un bout à l'autre, sous un même nom, Le "Grand lac" est désigné sous le nom de lac Turgeon sur la carte générale, et ce nom devrait lui rester.

A son embouchure qui se trouve sur la Baie de Rupert, à mi-chemin entre "Rupert House" et la tête de marée dans la Grande Nottaway, elle s'appelle la Petite Nottaway, tandis que plus haut, elle prend le nom de "Broad Back," puis, encore plus haut, celui de "Swell Back." De fait, chaque famille ou chaque groupe de sauvages lui donne un nom particulier pour chaque lac, rivière ou partie de rivière ; et il suffit qu'une étendue de terrain ait été brûlée pour y faire pousser des bluets, à l'une ou l'autre extrémité d'un lac, pour faire changer le nom de ce lac en celui de lac "Brûlé" ou de lac "Aux bluets," etc.

Je suggère donc respectueusement qu'aussitôt que tous les plans de ces lacs et rivières que j'ai explorées auront été dressés à une échelle uniforme, il soit donné à la rivière principale un nom approprié qui la désigne depuis sa source jusqu'à son embouchure, et que les divers grands lacs qu'elle traverse, reçoivent aussi des noms qui leur conviennent.

A partir du dernier faite de partage mentionné, à 720 pieds au-dessus du niveau de la mer, nous suivons une grande baie, quatre milles dans la direction du nord, et nous tournons brusquement au sud-ouest, puis, après un parcours de trois milles, nous atteignons la partie principale du lac.

C'est une superbe pièce d'eau qui s'étend vers le nord-est ; elle mesure dix-huit milles dans cette direction, depuis sa baie ouest jusqu'à sa décharge.

Une autre baie que nous n'avons pas explorée s'étend vers le sud, et doit probablement avoir plusieurs milles. Ce lac a environ cinq milles d'une rive à l'autre dans sa plus grande largeur.

Ici, le sol se compose d'une bonne marne, mais le pays paraît être fortement accidenté. Quelques-uns des terrains bas sont bien boisés d'épinette noire et de bouleau, et là où le terrain est sec et où la forêt a été brûlée de temps en temps, ils sont généralement couverts d'une forte pousse de petits cyprès ou "Banksian Pines."

Après le vaste élargissement ci-haut mentionné, le lac se rétrécit jusqu'à la largeur moyenne d'un demi mille ; il baigne, sur un parcours d'environ quatre milles, une région accidentée, puis ses rives s'éloignent de nouveau, atteignant une largeur de trois milles, où il se divise en deux grandes baies formant deux décharges qui entourent une île de trois milles de longueur sur plus d'un mille de largeur.

La décharge de l'est est généralement celle que l'on suit.

On peut avoir ici un beau pouvoir hydraulique, car l'eau sort du lac avec rapidité formant une suite de cascades que l'on passe au moyen d'un portage sur la droite.

A environ un mille et demi en aval du confluent de ces deux décharges, la rivière s'élargit de nouveau et atteint un quart de mille de largeur.

Ici, un assez fort cours d'eau, beaucoup plus important que celui que nous avons suivi en descendant, vient de l'est : il s'appelle "Kaitisequans."

Le sol est pauvre, accidenté, et la région semble avoir été plusieurs fois ravagée par le feu.

A partir de la jonction de la dite rivière, on suit un élargissement d'un quart de mille à un demi mille de largeur, dont l'axe principal est à peu près dans la direction nord, sur environ deux milles ; de là les rives se rapprochent, et la rivière a environ six chaînes de largeur sur une longueur de deux milles encore, jusqu'à ce qu'elle se jette dans le lac "Long."

Ce lac forme une belle nappe d'eau de 22 milles sur la route que nous avons parcourue en canot et s'étend dans la direction nord-est ; et de l'endroit où nous l'avons atteint, une vaste baie, la partie principale du lac, s'ouvre vers le sud-ouest à perte de vue.

Nous n'avions pas le temps d'explorer cette partie sud-ouest du lac, parceque la saison était trop avancée : nous avons cru plus à propos d'essayer d'atteindre la baie aussitôt que possible.

Ici, de chaque côté, le sol est plus ou moins accidenté. Les collines y ayant une hauteur de deux à trois cents pieds ; elles sont généralement couvertes d'une épaisse forêt d'épinettes de moyenne grosseur, excepté sur les monticules qui ont été dévastés par le feu, où l'on trouve surtoit du petit cyprès.

Près de la partie inférieure de ce lac, se jette une autre grande rivière venant de l'est, laquelle, au dire des sauvages, recueille les eaux de la région avoisinant le lac Mistassini.

La rivière prend maintenant une allure majestueuse ; on s'aperçoit de suite que son débit est augmenté quand on arrive aux passes qui se trouvent à un mille plus bas.

Il y a, immédiatement en aval de ces passes, un autre élargissement recourbé dont une baie s'étend vers le nord-est et que nous n'avons pas explorée ; mais en suivant le corps principal, nous arrivons à un portage sur la rive gauche, de vingt chaînes de longueur, par lequel nous passons une chute de 13 pieds de hauteur.

On peut obtenir ici un déploiement considérable de force hydraulique, car en construisant un barrage à la tête de cette chute, on assurerait une différence de niveau de vingt-cinq pieds, et toute la surface du lac, qui a 25 milles de longueur, servirait de réservoir.

Un relevé approximatif de la section transversale de la rivière et de la vitesse d'écoulement donne un débit d'environ 1,000,000 de pieds cubes par minute, ce qui, avec une chute de vingt pieds, équivaldrait à plus de 87,000 chevaux-vapeur.

En aval de cette chute, la rivière coule vers l'ouest sur une longueur d'environ dix-sept milles, jusqu'à l'endroit où elle se jette dans le bras d'un vaste lac connu des agents de la compagnie de la Baie d'Hudson sous le seul nom de "Grand Lac," maintenant le lac Turgeon.

Sur le dernier parcours de la rivière, il y a plusieurs élargissements d'un quart à trois quarts de mille séparés par des cascades et des rapides au nombre de sept en tout, donnant une chute totale de 44 pieds. Les six premiers de ces rapides peuvent être franchis chargés en canots ; mais le dernier, en approchant le lac, présente une cascade de cinq pieds de hauteur que l'on franchit par un portage de huit chaînes de longueur sur la rive droite.

C'est sur ce dernier intervalle de la rivière que débouchent quatre cours d'eau importants, l'un venant du nord et les trois autres du sud.

Le premier est celui du sud du nom de Pasquetuck ou "Moulting river." À son embouchure, il paraît avoir une largeur moyenne d'une chaîne et demie, et l'on dit qu'il sert de déversoir à plusieurs lacs assez considérables.

Le suivant, à environ un mille et demi en aval du premier, vient du nord et s'appelle, du nom que lui donnent les sauvages, "Pocastastuan Sibe," ou "Rivière du canot caché," et a une largeur moyenne d'environ une chaîne.

Les sauvages disent que dans toute cette région la meilleure écorce de bouleau propre à faire des canots se trouve le long de cette rivière.

Les deux autres cours d'eau viennent du sud et débouchent près l'un de l'autre, à environ quatre milles plus bas.

Le premier a environ une demi chaîne de largeur, et l'autre plus d'une chaîne.

Les terrains ici appartiennent l'étage huronien ; il y a dans les rochers de larges veines de quartz blanc bleuâtre.

J'ai pris, sur ma route, des échantillons des différentes roches aussi souvent que me le permettait le temps à ma disposition, cela en passant, surtout quand je voyais quelque chose de remarquable sur les portages.

Nous voilà maintenant bien lancés sur le lac Turgeon.

C'est la plus grande étendue d'eau connue jusqu'à présent dans notre province, au nord de la hauteur des terres et à l'ouest du lac Mistassini.

Sa plus grande longueur, du nord-est au sud-ouest, est de trente et un milles et demi, et sa largeur, du sud-est au nord-ouest, est d'environ dix-huit milles.

Il s'étend entre les parallèles $50^{\circ} 41' 40''$, et $51^{\circ} 03' 30''$ de latitude nord, et $76^{\circ} 44'$ et $77^{\circ} 16'$ de longitude ouest, et sa hauteur est de 612 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Par ces dimensions, il paraît plus grand que le lac Saint-Jean, mais son volume d'eau n'est pas aussi considérable, parce qu'il est formé principalement de vastes baies, qu'il baigne de longues péninsules ou pointes et qu'il renferme beaucoup de grands îles. Ses eaux, comme celles du lac Saint-Jean sont généralement très peu profondes.

De fait, la plupart des lacs du versant de la Baie James et de la péninsule du Labrador sont singulièrement peu profonds proportionnellement à leur étendue.

Un de mes assistants, qui avait accompagné M. A. P. Low dans un de ses voyages, me racontait que ce dernier ayant découvert un très grand lac dans l'intérieur, et voulant en mesurer la profondeur à l'endroit où elle lui paraissait être la plus grande, attachabont à bout toutes les cordes qu'il avait en sa possession, et ajouta une couple de haches à son plomb de sonde ; puis il s'éloigna en canot à plusieurs milles de terre, jusque vers le milieu du lac. A sa grande surprise, il n'y trouva que douze pieds de profondeur. Il y a des exceptions, sans doute, comme,

par exemple, le lac Mistassini et les lacs Wahwanichi, Chibougamou et quelques autres lacs du nord, dont les eaux sont profondes ; mais en général les lacs de cette région ont peu de profondeur.

Mais pour en revenir au Grand Lac, je n'y ai pas trouvé plus de trente pieds de profondeur nulle part, et dans le grand élargissement que nous avons traversé, depuis l'endroit où nous sommes entrés dans la partie principale du lac jusqu'au portage du centre, vaste étendue d'eau d'environ six milles de largeur, nous atteignons le fond avec nos avirons presque partout, d'une extrémité à l'autre. Sans doute, dans le grand élargissement, près de l'extrémité sud, il peut y avoir des endroits où la profondeur est plus grande, mais je n'ai pas eu le temps de m'en assurer.

Le portage à travers le terrain bas et marécageux dont se compose la langue de terre ou la péninsule située au milieu du lac, qui raccourcit de 21 milles le chemin qu'il faudrait faire en canot d'une extrémité à l'autre de ce portage, est l'endroit le plus humide, le plus sale et le plus triste que l'on puisse voir.

La longueur de ce portage est d'un mille et quart, et comme mon guide n'avait dit qu'elle n'était que d'un mille, je partis d'une de ces extrémités avec mes instruments, en avant des hommes, espérant arriver à l'autre extrémité assez tôt pour faire une observation avant que le soleil ne fut trop bas. Cependant j'ai été trompé, car pendant que je m'enfonçais jusqu'aux genoux dans la boue, que je sautais d'une tête de loup à l'autre, ou que je me glissais doucement sur des fondrières prêtes à céder sous mes pieds, le soleil descendait et il était trop bas quand je pus atteindre l'autre côté, ou quand je pus trouver un endroit assez solide pour y installer un instrument ; et bien que le thermomètre ne fut qu'à moins d'un degré du point de congélation, vers la fin de l'après-midi ensoleillé du 20 de septembre 1897, les moustiques, les brulots et toutes les autres espèces de mouches semblaient saluer notre arrivée dans leur domaine paisible, avec des attentions et une vigueur dont seules les mouches de East-Main sont capables.

Les canots chargés de la brigade de la compagnie de la Baie d'Hudson font généralement le tour, excepté lorsque le vent qui souffle leur est tout à fait défavorable ; alors on est obligé de leur faire suivre le portage.

Autour de ce lac, le pays est généralement plat ; cependant, à l'extrémité sud, il existe des collines et des monticules isolés qui s'élèvent à deux ou trois cents pieds au-dessus du niveau du lac. Le sol se compose d'une bonne argile brune, et le terrain semble s'élever en pente douce

vers l'ouest et être bien boisé d'épinette noire, d'épinette grise, de tamarac, etc.

A partir de l'extrémité du portage, la route de canot, se dirige vers le nord, par le chenal du milieu, sur une distance de six milles, jusqu'à l'extrémité nord de la grande île située sur la gauche, et de là, la rivière coule vers le nord-est sur une distance de deux milles et demi, avec un courant uniforme jusqu'au portage appelé "Upper Jumping Portage."

C'est un portage comparable à un bon chemin bien battu, de quinze chaînes de longueur; il est sur la rive gauche, et cotoie la chute supérieure.

La différence du niveau à cet endroit n'est que de dix pieds, mais avec un barrage à la tête de la chute, on pourrait créer un bon pouvoir hydraulique en faisant de ce grand lac un inépuisable réservoir.

A environ soixante-dix chaînes plus bas, nous arrivons au "Lower Jumping Portage", bon portage bien battu et de même longueur que le précédent, sur la même rive; mais ici la chute est deux fois plus haute que la précédente.

Ici encore on pourrait obtenir un excellent pouvoir hydraulique, car je crois que les berges à cet endroit sont assez élevées pour permettre la construction, à un prix modéré, d'un barrage qui refoulerait les eaux, de manière à faire disparaître la première chute et à augmenter de toute la capacité du lac voisin (lac Turgeon), les proportions du bassin de réserve, sans compter que par ce moyen la tête d'eau serait plus que doublée.

L'altitude du Grand Lac est de 612 pieds, et celle du pied de la cataracte inférieure est de 576 pieds. On pourrait obtenir une tête d'eau de 40 pieds à cet endroit, et, avec le débit, qui est d'au moins 1,000,000 de pieds cubes par minute, on aurait une puissance hydraulique de plus de 75,000 chevaux-vapeur; et la charge serait constante.

En aval de la chute, la rivière coule rapidement vers le nord sur une distance d'environ un mille, au bout de laquelle les berges vont en s'écartant l'une de l'autre jusqu'à un mille de largeur; alors elle tourne vers l'ouest et forme un lac au contour sinueux dont la largeur varie d'un quart à trois quarts de mille.

Le pays, ici, semble avoir été dévasté par le feu, il y a une trentaine d'années, et il est maintenant couvert d'une épaisse forêt de peupliers,

de bouleaux et cyprès Environ six milles plus bas que le portage mentionné en dernier lieu, nous arrivons à un assez grand lac dont l'axe principal est orienté du nord-est au sud-est presque à angle droit avec le cours ordinaire de la rivière.

Nous avons relevé le côté ouest de ce lac d'un bout à l'autre, et une partie du côté est, mais nous n'avons pas eu le temps de suivre la grande baie du nord-est, où il existe une seconde décharge qui forme une île de plusieurs centaines d'acres en superficie.

L'altitude du lac est de 575 pieds, et à sa décharge occidentale, par un portage d'un mille de longueur sur la rive ouest, on passe des chutes et des rapides dont la hauteur totale est de quarante pieds.

Au bas de ce portage, la rivière s'élargit de nouveau; elle atteint trois quarts de mille puis elle s'étend directement vers le nord sur une longueur de deux milles, diminuant graduellement de largeur jusqu'à sa jonction avec les autres décharges, dont les eaux réunies coulent dans la direction de l'ouest; à partir de ce point, nous entrons dans le long portage qui conduit à la rivière Rupert.

Ce portage a trois milles et quart de longueur. C'est le plus long de toute la route.

La première partie de ce portage traverse un terrain marécageux, et la seconde, des hauteurs sablonneuses et rocailleuses.

Le faite est à 115 pieds au-dessus du niveau de la "Broad Back". De ce faite, une descente de cinquante pieds dans un peu moins d'un mille nous conduit à un petit lac d'environ un mille et demi de longueur, qui se déverse dans la rivière Rupert.

Le sol et le bois sont sans valeur le long de ce portage, et près de la rivière Rupert, le pays a été plusieurs fois ravagé par le feu et n'est couvert que d'une nouvelle forêt de petites épinettes noires et de petits cyprès, parmi lesquels on remarque quelques peupliers et bouleaux rabougris.

A partir du pied du lac mentionné en dernier lieu, un portage d'un demi mille, à gauche, nous conduit au lac Nemiskow, vaste élargissement de la rivière Rupert, à 549 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Nous n'avons pas eu le temps de relever ce lac en entier, nous ne l'avons fait que pour une partie, en passant, tel qu'indiqué au plan.

La route de canot contourne la rive ouest du lac, de pointe en pointe, sur une distance de sept milles environ, puis elle suit en descendant une petite décharge d'environ quatre milles et demi de longueur, au bout de laquelle un portage facile d'une quinzaine de chaînes de long, sur la rive gauche, traverse une pointe longue et étroite. Une fois ce portage passé, nous arrivons de suite à la décharge principale, la grande et impétueuse rivière Rupert.

SECTION No 4.

A environ un demi mille en amont du dernier portage mentionné, j'ai trouvé par observation astronomique : latitude, $51^{\circ} 23' 30''$ nord, longitude, 77° ouest.

La rivière Rupert n'a environ que douze chaînes de large où nous la touchons, au pied du dernier portage mentionné; mais elle s'élargit bientôt et atteint près d'un mille de largeur. La vitesse acquise par le courant dans la partie étroite ci-dessus mentionnée, fait que, sur une couple de milles, les eaux continuent d'être agitées et bouillonnantes malgré l'élargissement.

Plus bas, la rivière a une largeur moyenne d'un mille sur un parcours de plus de six milles, dans la direction ouest quart sud, et là, elle tourne brusquement vers le nord-ouest par une gorge étroite et profonde d'environ un mille de longueur, puis, elle coule ouest sur un parcours de six milles, alors que sa largeur varie de quinze à quarante chaînes.

Sur les derniers quatre milles, la rivière se sépare en canaux entourant une île de quatre milles et $1/3$ de longueur, sur plus d'un mille et demi de largeur, autant que nous avons pu en juger d'après le chenal du sud qui est de beaucoup le plus important.

Il y a partout ici un bon sol argileux, de même que sur une couple de milles plus bas, où la rivière est de nouveau divisée en deux par une grande île. Deux milles et demi plus loin, il y a un troisième chenal formant une autre île de deux milles de longueur.

Le terrain est bas et marécageux, et sur les dernières îles mentionnées ainsi que sur les bords de la rivière, une couche de tourbe de cinq à dix pieds d'épaisseur recouvre les bancs d'argile de chaque côté.

En aval de ces îles, la rivière coule tranquillement vers l'ouest sur une distance d'un mille et demi, et puis, elle tourne brusquement vers le sud et forme un rapide impétueux jusqu'à ce que nous quittions la rivière

principale pour entrer dans l'embouchure d'un bras d'assez forte dimension sur la droite, qui nous conduit à la tête de l'"Oatmeal Portage." Ce portage a trois quarts de mille de longueur, et traverse un pays ondulé couvert d'une seconde pousse.

La différence totale de niveau est d'environ soixante pieds et se résume presque toute entière dans une seule chute d'un aspect imposant. En prenant comme débit de la rivière Rupert le chiffre de 3,000,000 de pieds cubes par minutes d'après un mesurage approximatif, avec cette hauteur de soixante pieds, cela donnerait pour la puissance de la chute 339,818 chevaux-vapeur.

En aval de ce portage, la rivière atteint une largeur d'au-delà d'un mille, puis elle coule tranquillement sur un parcours de trois milles, au bout duquel nous arrivons au portage du Castor Blanc.

Ici, la rivière tourne brusquement vers le sud et se fraie un passage à travers une gorge étroite, pour donner dans une chute de dix-huit pieds de hauteur, dont on peut obtenir une puissance de plus de cent mille chevaux-vapeur. En aval de la chute, la rivière s'étend vers l'est et s'élargit presque aussitôt pour former une baie d'environ un mille de profondeur sur plus d'un demi mille de largeur; puis elle coule vers l'ouest sur une distance d'environ neuf milles entre des rives formées d'argile bleue brunâtre, rives d'abord basses, mais qui s'élèvent bientôt à une hauteur de 50 à 60 pieds au-dessus du niveau de la rivière.

Plusieurs ruisseaux d'assez fort débit se jettent dans la rivière, de chaque côté, le long de ce parcours, et dans les vallées qu'arrosent ces ruisseaux, il y a beaucoup de bonne épinette. Le terrain semble être d'excellente qualité partout ici.

Nous sommes maintenant à la tête des quatre portages. Par le premier sur la gauche, long d'environ un mille, nous évitons une chute et des rapides dont la hauteur totale est de 32 pieds, et de là, à peine avons-nous traversé la rivière, que nous arrivons au deuxième portage dont la longueur est d'environ un demi mille et qui présente une déclivité accentuée équivalant à une différence de niveau de 63 pieds, ce qui fait qu'il y a là une puissance hydraulique de plus de 340,000 chevaux-vapeur.

Du pied de ce portage nous n'avons que trois quarts de mille à faire pour atteindre le portage suivant, également situé sur la rive droite; il a environ un mille et demi de longueur et long d'une chute et des rapides d'une hauteur totale de 80 pieds. La puissance de ces chutes et rapides est d'environ 453,000 chevaux-vapeur.

A partir de ce dernier portage, nous descendons de près d'un mille sur une nappe d'eau d'une vaste étendue, et nous atteignons le quatrième portage qui est sur la rive gauche.

Ce portage est court, il n'y a pas de chute, mais les rapides sont trop forts pour être franchis avec des canots ordinaires.

On verra, en se reportant aux plans et profils de la rivière, qu'elle présente ici un abaissement soudain de ses rives et du terrain qui l'avoisine de chaque côté, sur le parcours des derniers cinq milles.

A la tête du premier des quatre portages, l'altitude de la rivière est de 372 pieds, tandis que, au pied du dernier, elle n'est que de 192 pieds, ce qui donne une chute totale de 180 pieds.

Nous avons maintenant devant nous, et sur une longueur de cinq milles, une rivière magnifique dont les bords, formés d'un riche sol argileux et sans cailloux, sont bien boisés d'épinettes, de peupliers et de bouleaux de grande taille.

Au bout de ce parcours, nous arrivons à un autre portage d'un mille et quart longeant une chute de 74 pieds.

Il y a un changement remarquable ici dans le sol et les essences forestières :—sur toute la longueur de ce portage, ce n'est qu'un terrain à cyprès, pauvre et sablonneux. Plus bas, cependant, la nature du terrain change encore, et la rivière coule tranquillement franc ouest, sur une longueur de sept milles, entre des rives d'argile qui s'élèvent de quarante à soixante pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Sur ce parcours, on peut voir, plusieurs éboulis, et le pays est bien boisé d'épinettes, de peupliers et de bouleaux.

Au bout des sept milles, dont il vient d'être question, la rivière tourne brusquement vers le nord et se divise en deux bras qui entourent une île d'environ cent acres d'étendue.

Les canots suivent le plus petit de ces bras, celui de l'ouest, et nous arrivons bientôt à un portage sur la rive gauche, d'un quart de mille de longueur, avec une différence de niveau de quatorze pieds.

En aval de ce portage, la rivière tourne encore franc ouest et coule tranquillement sur une autre longueur de sept milles, dans laquelle il se rencontre plusieurs îles accusant un riche terrain argileux, mais il y a une couche de tourbe de trois à quatre pieds d'épaisseur qui recouvre chaque rive.

La route suit maintenant le chenal du sud, où la rivière se divise en deux, et passe autour d'une grande île au pied de laquelle il y a un petit portage de huit chaînes de long. Après avoir, de là, descendu la rivière sur environ un mille, nous atteignons un autre petit portage sur la droite.

Du pied de ce dernier portage, après un parcours de deux milles fait sur une nappe d'eau calme dont la largeur est de près d'un mille, nous arrivons à la tête du portage dit " Smoky hill "

Ce portage qui a un mille et demi de long, est séparé en deux par un petit lac situé à peu près à mi-chemin entre ses deux extrémités

Nous avons campé près de ce lac, et nous avons déterminé, par observation astronomique, notre latitude ($51^{\circ} 23' 45$ nord) et notre longitude ($78^{\circ} 30' 50$ ouest).

Ce portage est sur la rive droite, et il est en grande partie taillé dans des rives abruties, formées de terre argileuse, qui s'élèvent de 50 à 150 pieds au-dessus du niveau de la rivière.

La dénivellation totale ici est de 52 pieds. Cette tête d'eau alimentée comme elle l'est, représente une puissance de plus de 300,000 chevaux-vapeur.

Au pied de cette chute, se trouve le grand rendez-vous des sauvages et des équipes de la compagnie de la Baie d'Hudson qui viennent s'approvisionner de poisson pour l'hiver.

La truite de mer et le poisson blanc montent jusqu'ici et l'on en prend en abondance avec des seines et des filets à la main, au milieu des roches au pied de la chute.

De là, la rivière coule large, calme et majestueuse, sur un parcours de neuf milles dans la direction du nord-ouest, jusqu'aux rapides dits : " House Rapids," que l'on saute généralement avec de grands canots, et que l'on peut aussi franchir par un portage à travers les roches, à droite, dans de petits canots.

Au niveau ordinaire de la mer haute, il y a environ dix pieds de différence entre la tête et le pied de ces rapides, mais à l'époque des grandes marées lorsque les eaux de la baie sont refoulées vers le sud par les fortes tempêtes du nord, ces rapides disparaissent complètement à mer haute.

Du pied des rapides au poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, à "Rupert House," la distance est de deux milles et demi, et la rivière atteint jusqu'à un mille de largeur

Le terrain de chaque côté, depuis le portage de "Smoky Hill" jusqu'à l'endroit où la marée se fait sentir, est formé d'une excellente argile, libre de cailloux et de pierres; il est plat, bien boisé d'épinette grise et d'épinette noire de bonne grosseur et de bonne qualité, autant que l'on peut en juger, vu de la rivière.

Environ à mi-chemin en descendant, j'ai vu quelques souches d'épinettes de plus de deux pieds de diamètre qui ont été coupées par les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson, et plus bas, près de la mer, à l'embouchure de la rivière, sur le côté nord, j'ai vu plusieurs épinettes de dix-huit pouces à deux pieds de diamètre, et de soixante à quatre-vingt-dix pieds de hauteur.

Ceci complète mon rapport d'exploration de 1897, du Lac Saint-Jean au point de marée sur la Baie James.

Depuis lors, j'ai relevé toute la côte de la Baie James, qui se trouve dans la province de Québec, c'est-à-dire jusqu'au fort de "East-Main," et je ferai rapport touchant cette partie de mon travail aussitôt que les plans en seront terminés.

SECTION No 5.

RIVIÈRE DU CHEF.

La rivière du Chef, à l'endroit où elle se réunit à la rivière Chamouchouan, à 84 milles du Lac Saint-Jean, et à 913 pieds au-dessus du niveau de la mer, est de beaucoup l'affluent le plus important de cette grande artère.

À proprement parler, la rivière du Chef et la rivière Nestaskano devraient s'appeler Chamouchouan, ou Ashuapmouchouan, ou Rivière à l'original, pour rendre l'expression de l'idiôme sauvage: l'endroit où l'original vient manger.

La rivière du Chef a environ deux fois le débit du bras par lequel se déversent les lacs Chamouchouan et Nikaubau; et la rivière Nestaskano, à deux fois le volume de celle qui sert de déversoir aux lacs "Canoe" et "File Axe."

Du confluent de la Chamouchouan, en suivant, sur un parcours d'un peu plus de deux milles, dans la direction du nord, une rivière au cours majestueux, dont la largeur varie de dix à vingt chaînes, nous arrivons au rapide dit de l'Original, que nous franchissons au moyen d'un portage d'environ 15 chaînes de longueur, sur la rive gauche, la dénivellation étant d'environ dix pieds.

De là, sur une distance d'à peu près onze milles, jusqu'à l'entrée de la rivière Azianne, nous suivons un parcours relativement peu accidenté, au bout duquel l'altitude est de 947 pieds.

La rivière Azianne est un cours d'eau considérable qui vient de l'est. Elle est alimentée par une quarantaine de lacs.

A dix milles environ de son embouchure, elle se divise en trois bras formant des cours d'eau assez considérables et assez larges pour les remonter en canot, à une distance considérable dans les terres.

A un demi mille environ en amont de l'embouchure de la rivière Azianne, se trouvent les rapides du même nom que l'on évite par un portage d'environ cinq chaînes de longueur, sur la rive ouest. La différence totale de niveau ici est d'à peu près six pieds.

A un mille environ en amont de ces rapides, nous atteignons le portage aux "Cyprés", sur le côté est, près de la tête duquel se trouve l'entrée de la rivière Dorée venant de l'ouest.

Mes guides m'ont informé que cette rivière est alimentée par huit lacs d'assez grandes dimensions.

J'ai engagé, pour m'accompagner dans cette exploration, des gens qui connaissaient le pays, sur plusieurs milles d'étendue, tant d'un côté que de l'autre de la rivière, qui sont nés dans ces parages et qui y vivent de chasse.

Durant la soirée, au feu du bivouac, après nous être concertés sur la tâche de chaque jour, j'avais l'habitude de leur faire retracer approximativement les lacs, les rivières et les portages, tels qu'indiqués en pointillé au plan ci-joint, section 5.

A deux milles et demi environ en amont de l'embouchure de la rivière Dorée, la rivière du Chef fait brusquement un détour vers le sud-ouest, et j'ai relevé à cet endroit $49^{\circ} 32' 15''$ de latitude nord et $73^{\circ} 21'$ de longitude ouest, et une altitude de 980 pieds.

A deux milles plus haut, se trouvent les rapides " Aux bouleaux "; mais avant d'y arriver, nous avons pris par le nord-ouest, et après avoir traversé une chaîne de lacs et de portages, qui raccourcissent la route, nous avons rejoint la rivière, à plusieurs milles en amont, tel qu'indiqué sur le plan.

La distance à franchir par ce raccourci n'est que de trois milles, tandis que par la rivière elle est de plus de neuf milles.

On trouve, dans les petits lacs que traverse cette route, de la truite mouchetée, mais il n'y en a pas dans la rivière.

En remontant à un demi mille de l'endroit où nous avons rejoint la rivière, nous arrivons à la " Baie du gros Brochet ", espèce de lagune sur la rive ouest, dont l'altitude est la même que celle de la rivière : 1054 pieds. C'est dans cette baie que les sauvages viennent s'approvisionner de poisson. On y prend, en toutes saisons et en abondance, du brochet et du " masquinongé " dont le poids atteint 10 à 30 livres.

C'est aussi le pays des ours : mes guides m'ont raconté qu'une famille de sauvages, du nom de McAbee, a tué, en cet endroit, en un printemps, dix-huit ours, sans avoir à lever le camp ; que cinq autres familles vinrent camper auprès de la première, l'aidèrent à manger cette venaison, et en prirent aussi dix huit à leur tour, puis descendirent au poste avec leurs 36 peaux d'ours et autres pelleteries aussitôt après la débâcle.

La loutre, le castor, la martre et autres animaux à fourrure abondent également dans cette région.

On dit qu'un bon chasseur peut toujours faire en moyenne ses deux piastres par jour en chassant sur ces eaux, et quelquefois, il peut même doubler et tripler ce montant. On peut donc facilement imaginer jusqu'à quel point ces chasseurs deviennent indépendants et combien il peut être parfois difficile de les assujettir à la tâche de remonter, avec une lourde charge, les rapides, les rivières ou les portages.

A un mille et demi environ en amont de la Baie au Brochet, nous atteignons le confluent de la rivière principale, ou la jonction de la rivière Nestaskano avec la décharge des lacs "File Axe" et du "Canot," à 26 milles de l'embouchure de la rivière du Chef, et à 1060 pieds d'altitude.

La rivière Nestaskano est un magnifique cours d'eau d'une largeur moyenne de trois cents pieds, d'une bonne profondeur et d'un courant

uniforme, du moins sur la distance que nous avons parcourue. Les savages disent qu'elle sert de déversoir à un immense bassin qui s'étend bien au-delà de la hauteur ou du parallèle du lac Mistassini.

Comme je l'ai dit ci-dessus, c'est là ce que l'on devrait appeler la principale rivière Chamouchouan, car c'est de beaucoup le plus considérable de ses bras, à cette distance : 116 milles du lac Saint-Jean.

La route la plus facile pour atteindre Mistassini suit le cours de cette rivière, en remontant, sur une distance d'un couple de milles, au-delà du confluent, jusqu'au portage "Grand'Mère," où un portage d'environ une vingtaine de chaînes, traversant un "brûlé," à surface plane, nous conduit à un petit lac, ou plutôt à une succession de marais qui se rattachent à l'autre bras, à environ trois milles et quart en amont du confluent.

De là, en remontant jusqu'à Petite Grand'Mère, distance de dix milles et quart, la région offre bien peu de choses à mentionner ; elle est d'un pauvre aspect de chaque côté de la rivière ; ce sont des nappes d'eau uniformes, ça et là, quelques rapides qui donnent une différence de niveau de 90 pieds, ce qui porte l'altitude de ce dernier point à 1165 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Nous avons campé à cet endroit, situé d'après observations astronomiques, à $49^{\circ} 47' 22''$ de latitude nord, et à $73^{\circ} 34'$ de longitude ouest, la variation magnétique étant de $18^{\circ} 45'$ ouest.

À partir de cet endroit, en remontant jusqu'à l'embouchure de la rivière "Petite Meule," soit une distance d'environ sept milles et demi, la rivière coule presque nord et sud, puis presque franc ouest sur un parcours de cinq milles et demi.

Dans le voisinage de ce dernier confluent, la région a été dernièrement ravagée par le feu, et le sol est si pauvre et si sablonneux qu'il peut à peine y pousser des bluets. De petites épinettes noires, de petits cyprès desséchés, de chétifs buissons de bluets, du thé des marais, voilà tout ce qu'on y trouve.

À l'extrémité ouest de ce dernier intervalle, il y a deux portages séparés par une petite rivière, puis un nouveau parcours de cinq chaînes de même niveau.

La longueur totale de ces portages est d'environ un mille et demi, rachetant une différence de niveau de 45 pieds.

De là jusqu'au lac Bonhomme, distance d'environ 9 milles, la rivière reprend l'orientation à peu près nord et sud, mais avant d'atteindre le lac, nous avons à franchir un portage marécageux d'environ un mille de longueur, avec une différence de niveau de 58 pieds.

Le lac Bonhomme (Old Man lake), est tout simplement un élargissement de la rivière; il est de forme circulaire et mesure environ un demi mille de diamètre. Il est situé à 1380 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Du lac Bonhomme au lac des Canots, la distance est de cinq milles et demi et la différence de niveau de 75 pieds, dont une hauteur de 50 pieds se rachète à moyen du portage Bonhomme sur le côté ouest tel qu'indiqué au plan.

La forme du lac des Canots est particulière. Il a environ sept milles de longueur, et trois milles de largeur dans sa partie la plus large; mais comme il est parsemé d'îles, dentelé de pointes et d'enfoncements, il est difficile de trouver un endroit, où l'on puisse avoir une vue d'ensemble d'une partie un peu considérable de ce lac.

Il est situé à 1405 pieds au-dessus du niveau de la mer et la région qui l'entoure est en général plane et bien boisée d'épinette noire.

De l'extrémité supérieure du lac des Canots, nous remontons, par un courant rapide et une couple de portages, jusqu'à un autre petit lac gagnant 35 pieds d'altitude dans moins d'un mille de parcours.

La longueur de ce petit lac est d'environ un mille et quart, et de son extrémité septentrionale, un portage facile de 15 chaînes nous conduit à "Loon Lake" (lac des Huards) qui est à 1450 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le lac "Loon" est une belle nappe d'eau parsemée d'îles pittoresques.

Sa plus grande longueur est de quatre milles et demi, et sa plus grande largeur d'un mille.

Un portage d'environ vingt chaînes partant d'une baie qui se trouve sur le côté ouest de ce lac, nous conduit au lac "File Axe", le dernier et le plus grand de cette chaîne d'eau, qui mesure dix milles de longueur sur cinq, dans sa partie la plus large, d'après un relevé que nous avons fait, et qui se trouve à 1470 pieds au-dessus du niveau de la mer.

De son extrémité nord-est, s'ouvre une baie qui s'étend vers l'est; les sauvages disent qu'elle est aussi longue que la partie que j'ai explorée.

Ici, autant qu'on en peut juger de l'observation faite du lac, le terrain est ondulé et montagneux, et là où le feu n'a pas fait de ravages, il est boisé d'épinette noire et de cyprès.

Aussitôt que nous avons atteint l'extrémité nord de ce lac, nous nous trouvons à la hauteur des terres, ou au faite de partage des eaux du Saguenay et de la baie James.

Le sommet le plus élevé du portage n'est qu'à 80 pieds au-dessus du niveau de l'eau et à 1500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Eaux du Mistassini

Le lac Travers, le premier lac de la région arrosée par la rivière Rupert que l'on rencontre sur cette route, est une belle nappe d'eau de deux milles et demi de longueur, sur environ 25 chaînes de largeur. Il se décharge dans la direction de l'ouest par son extrémité nord, dans la rivière "A la perche", tributaire du lac Mistassini.

Du lac Travers, on atteint, par un portage, un autre petit lac; et un deuxième portage d'un demi mille de longueur conduit à la "Rivière à la Perche", que l'on descend sur une distance d'environ six milles; puis traversant par un long portage, bien battu, au milieu d'une vallée sèche, ondulée et couverte de cyprès, d'une longueur de trois quarts de mille, on arrive à la baie Cabistachouan, qui forme un bras du grand lac Mistassini.

Depuis la hauteur des terres jusqu'au lac Mistassini, il n'y a rien de remarquable, si ce n'est que dans toute la région arrosée par la rivière Chamouchouan, la formation du rocher est tout de gneiss et de granit, tandis que, immédiatement après avoir franchi la ligne de faite, on voit des roches sédimentaires à la partie inférieure de la rivière à la Perche et le long du portage en dernier lieu mentionné. La distance du sommet à la baie Cabistachouan, par la route de canot, est d'environ huit milles, et la différence de niveau de 300 pieds, ce qui porte l'altitude du Grand Lac Mistassini à 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Nous suivons la baie Cabistachouan, dans la direction de l'ouest, sur un parcours de trois milles, puis nous traversons par un portage uni, de trente chaînes de longueur, la langue de terre qui sépare cette baie de la baie Abatagush, laquelle nous suivons dans la direction du nord sur une distance d'environ cinq milles pour atteindre le poste de la compagnie de la baie d'Hudson, sur le Grand Lac Mistassini.

SECTION No 6.

Du poste de la compagnie de la baie d'Hudson, nous nous sommes dirigés vers le sud-ouest en suivant les baies Sassikan et Abatagush. Il n'appert pas que la première de ces baies ait jamais été explorée, et comme M. Lemoine avait suivi le côté est de la dernière, la vérification que j'ai pu faire de son travail en y raccordant l'extrémité sud de la baie, nous permet de compter sur une carte exacte des deux versants.

La route la plus courte en canot, du poste de la compagnie de la baie d'Hudson à l'extrémité sud de la baie Abatagush du lac Mistassini, est de 12½ milles, et de ce point au lac Wawanichi la distance est d'environ quatre milles.

Le lac Wawanichi emprunte son nom aux Montagnes Moussues; "Wakhan" signifie "mousse des rochers" et "Achi" signifie "montagne"; cette herbe sauvage, cette mousse ou ce lichen est un article de consommation pour les sauvages.

Le lac forme une magnifique nappe d'eau de vingt milles de longueur sur un à trois milles de largeur. Son axe s'étend presque parallèlement à l'arrête de partage des eaux ou à la hauteur des terres, viz: N. E. et S. O.

Il est situé à 1239 pieds au-dessus du niveau de la mer et à 39 pieds au-dessus du lac Mistassini.

On le considère comme l'un des meilleurs lacs pour la pêche de tout le versant septentrional. Un de nos sauvages avec un demi filet seulement a pris dans une nuit quatre-vingt-dix-sept truites, dont chacune pesait de trois à neuf livres.

Il va sans dire que l'on prend aussi dans ce lac toutes les espèces de poissons que l'on trouve dans le lac Mistassini, car il n'y a pas de chute assez hautes pour les empêcher de passer d'un lac à l'autre. La région qui borde ce lac, principalement du côté du nord-ouest, n'est pas beaucoup attrayante. Les feux de forêts en ont dévasté la plus grande partie, il y a plusieurs années, et elle est maintenant partiellement reboisée de peupliers, de bouleaux et d'épinettes noires.

Sur le côté nord-ouest le terrain est en général plus inégal et plus tourmenté que sur le côté du sud-ouest, et près de l'extrémité nord, des montagnes dénudées, sans autre végétation qu'un tapis de mousse, s'élèvent de 300 à 500 pieds au-dessus du niveau du lac.

Vers le milieu du lac, un portage conduit vers l'ouest, aux eaux de la Nottaway, et à l'extrémité sud, une autre route se dirigeant vers le sud, conduit, par une chaîne de lacs et de portages d'environ cinq milles de longueur, à une baie du lac Chibougamou, près de la montagne "Du Jongleur."

Le terrain s'élève de cent pieds sur une distance d'un demi mille, dans ce dernier portage qui conduit au premier lac dont l'altitude est de 1830 pieds.

La ligne de faite, ici, entre les eaux de la rivière Rupert et celles de la Nottaway est à 1350 pieds au-dessus du niveau de la mer.

L'esturgeon abonde dans les eaux de la Nottaway, mais il n'y en a pas dans le lac Mistassini ou la rivière Rupert.

A ce dernier portage, près du bord du lac Chibougamou, j'ai trouvé par l'observation solaire, que la déclinaison de l'aiguille magnétique était de 166 degrés, ce qui était dû, sans doute, au voisinage des gisements de fer magnétique.

La variation normale ici aurait dû être d'environ vingt degrés ouest.

Le sol de cette région est une masse de fer magnétique, pyrites en décomposition donnent aux rochers une couleur rougeâtre.

On voit ici une source tout à fait remarquable d'eau pure, claire et fraîche, qui ressemble à un geyser et paraît subir une ébullition intermittente.

L'apparence de forteresse qu'offre le sommet de la montagne du "Jongleur," non loin de là, avait fait supposer aux sauvages que c'était là qu'habitait le Matchimanitou, et ils croyaient que cette source, tantôt bouillonnante, tantôt tranquille, suivait les intermittences de bonne humeur ou d'irritation du grand maître de la montagne.

Encore aujourd'hui, les métis du Lac Saint-Jean conservent des craintes à ce sujet, et ils aimeraient mieux souffrir la soif que de boire de l'eau de cette source.

Le lac Chibougamou est une magnifique nappe d'eau de dix-huit milles de longueur sur six de largeur.

Il est, sur toute son étendue, parsemé de belles îles, et ses bords s'élèvent en pente douce sur tout son parcours, excepté à l'extrémité nord où les montagnes Vermillon, du Sorcier et du Jongleur s'élèvent à une hauteur de 300 à 500 pieds.

On trouve, çà et là, sur ses bords, quelques gros cèdres rabougris, et dans quelques unes des îles et sur les pentes douces de la terre ferme, de l'épinette noire et de l'épinette grise d'assez grandes dimensions.

Le lac est à 1152 pieds au-dessus du niveau de la mer et à 88 pieds plus bas que le lac Wahwanichi. Il se décharge par deux canaux dans un autre lac, près de son extrémité nord, formant un des bras principaux de la rivière Nottaway.

De son extrémité sud, un ruisseau au cours lent, et une suite de lacs et de portages, couvrant une distance de huit milles, dans la direction du sud-ouest, nous amènent au lac Obatagoman; et sur ce parcours, l'on ne voit que des collines brûlées, recouvertes d'une nouvelle pousse de bouleaux et de peupliers, avec çà et là, dans les fonds, des massifs de mélèzes et d'épinettes.

OBATAGOMAN.

On ne peut se figurer un lac sur lequel il soit plus difficile de se retrouver que le lac Obatagoman. Sa longueur, par la route que suivent les canots, est d'environ quatorze milles, mais il s'enfonce dans tant de baies, de bras et de recoins, il est parsemé d'un si grand nombre d'îles et échancré par tant de pointes, etc., qu'il n'est pas rare que les chasseurs sauvages eux mêmes se perdent pendant des journées dans ses méandres inextricables.

Il est situé à 1120 pieds au-dessus du niveau de la mer, et à 52 pieds au-dessous du lac Chibougamou.

Vers le milieu de ux longues pointes s'avancent l'une vers l'autre des bords opposés, et ne laissent qu'un étroit passage d'une couple de chûnes.

Après avoir franchi cette passe, nous avons exploré deux routes, l'une au travers des îles et l'autre le long de la rive sud, et nous atteignîmes un passage que nous suivîmes sur une distance de cinq milles environ, aboutissant à la hauteur des terres, entre les eaux de la Nottaway et celles du Saguenay, qui se trouve à 1275 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Sur l'autre portion, il y a sept portages, et excepté lorsque les eaux sont hautes, une partie de ce cours d'eau n'est flottable que pour des canots à moitié chargés, quelques-uns des portages n'étant que de petits sauts, et le plus long n'ayant pas plus de trois quarts de mille.

A environ dix chaînes à l'est du sommet, nous arrivons à un petit étang qui se décharge dans un lac d'environ un mille et demi de longueur et un demi mille de largeur, et de là, par un portage d'à peu près trois quarts de mille, nous atteignons le "Lac du poisson blanc."

La contrée, à l'est du lac du Poisson Blanc, est passablement montagneuse.

Le bras le plus considérable de ce lac s'étend vers le sud à une distance d'environ trois milles et demi, et le bras le plus court à un mille et demi vers l'est.

De là, un portage d'un quart de mille longeant la décharge du petit bras, nous conduit à "Branch Lake" de deux milles et demi de longueur.

A la décharge de ce lac, j'ai vu de très belles épinettes. Il y a ici une bonne terre marneuse recouvrant un sous-sol riche en argile, mais comme nous sommes à 1164 pieds au-dessus du niveau de la mer, sous la latitude, 49° 30' N., il n'est pas facile de compter sur un climat bien favorable.

En continuant la descente de la décharge, nous franchissons plusieurs petits rapides, (que nous avons tous sautés avec des canots à demi chargés), nous traversons plusieurs élargissements, dont les trois plus vastes s'appellent respectivement lac Obamiscaticie, lac des Joncs et lac Gordon, et nous entrons dans le lac Nikaubau, à sept milles de "Branch Lake"

Le lac Nikaubau est une belle nappe d'eau de 5½ milles de longueur et de deux milles de largeur.

Il est situé à 1150 pieds au-dessus du niveau de la mer.

A son extrémité sud, se jettent les eaux réunies du lac Ascaticie et du lac Nemeujish, où j'ai terminé mon exploration de 1897, tel qu'indiqué aux plans ci-joints No 1 et No 6.

Les terrains qui entourent le lac Nikaubau se composent d'un bon sol marneux et sont bien boisés d'épinette, de bouleau et de peuplier.

SECTION No 6-A.

La section 6 A comprend la région qui s'étend depuis le lac Wahwanichi, vers l'ouest, jusqu'au confluent des eaux du Chibougamou et de l'Obatagoman.

En partant du lac Wawanichi, un portage de 70 chaînes de longueur, dans la direction du nord-ouest, pardessus la ligne de partage des eaux entre la rivière Rupert et la rivière Nottaway, nous conduit à un petit lac ou étang d'environ vingt chaînes de long.

Si nous en suivons la décharge à travers une contrée marécageuse et rocheuse, sur une distance d'environ six milles, nous arrivons à un lac mesurant deux milles de longueur sur trois quarts de mille de largeur, dont les rives sont en général de surface unie et bien boisées d'épinette noire.

De la tête de ce lac, nous tournons à droite, sur un parcours d'environ dix chaînes, pour prendre la décharge. Puis, un cours tortueux de huit milles, traversant une contrée presque sans valeur aucune, nous amène au confluent de la Kawasajewan Forks.

Ici, la contrée a meilleure apparence. On voit un sol aplani et argileux, en général bien boisé d'épinette noire, ayant en moyenne dix pouces de diamètre.

En suivant sur une distance de huit milles une rivière d'un faible courant, à travers une contrée marneuse boisée principalement d'épinette noire, nous arrivons au confluent de la rivière Chibogamou, venant de la gauche; elle est à peu près de la même dimension que celle que nous avons descendue et qui sera décrite plus au long ultérieurement.

Leurs eaux réunies sur un parcours de trois quarts de mille, sans rapides, nous conduisent au lac des Joncs.

Ce lac des Joncs est ainsi nommé, car à sa partie supérieure, sur une étendue d'un demi mille, il est comme étouffé par les joncs, dont quelques-uns mesurent 14 pieds de longueur.

C'est un excellent endroit pour la chasse aux canards; nous avons tué dix huit gros canards noirs en traversant.

En poursuivant notre route du côté nord du lac, sur une distance de trois quarts de mille, nous arrivons à un point où la compagnie de la Baie d'Hudson avait jadis un comptoir, mais il n'en reste actuellement aucun vestige, l'endroit étant tout couvert de bouleaux d'un à deux pieds de diamètre.

La distance de ce point à la partie inférieure du lac est d'environ six milles, parsemée de magnifiques îles, avec des bords s'élevant en pente douce, bien boisés d'épinette, de peuplier et de bouleau.

D'ici au Petit Lac des Joncs, la distance est de neuf milles, à travers une région généralement basse et marécageuse, boisée en grande partie d'épinette noire.

Le Petit Lac des Joncs est long d'environ six milles avec une largeur moyenne d'un demi mille. Les terrains avoisinants sont plus élevés, bien boisés d'épinette noire et d'épinette blanche, de bouleau, de peuplier et de cèdres de bonnes dimensions, autour du lac, sauf quelques morceaux de "brûlé" et des collines dénudées sur la rive sud-est, vers le milieu.

En continuant la descente de la décharge du Petit Lac des Joncs sur une distance de 30 chaînes, nous arrivons à un portage côtoyant une chute de dix pieds de hauteur, et 30 chaînes plus bas se dessine le lac Opamiska.

Le lac Opamiska (ou lac à la grève sablonneuse), est une belle nappe d'eau de douze milles de long sur deux à trois milles dans sa plus grande largeur. La contrée située au sud, pres de la tête du lac, est bien boisée d'épinette noire, de bouleau et de peuplier de grande taille. Le terrain va en s'élevant vers la partie inférieure du lac, et l'on voit dans le lointain quelques collines dénudées, ravagées il y a cinq ans, par des feux de forêt.

La contrée, au nord, est plus basse et mieux boisée d'épinette noire et d'épinette blanche, et on remarque de plus gros cèdres tout le long des rives du lac.

En quittant le lac Opamiska, nous faisons un portage de douze chaînes, à gauche, franchissant un fort rapide qui donne une chute totale de vingt pieds.

A une distance de deux milles de ce portage, nous arrivons à une forte courbe de la rivière où le courant est très rapide, et, à deux autres milles plus loin, nous atteignons le lac Mikwasash (Red Sucker lake). Le lac Mikwasash est une assez belle nappe d'eau ; il est bordé, sur la rive nord, de hautes collines rocheuses dont quelques unes s'élèvent à cinq cents pieds au-dessus du niveau du lac. La rive orientale est, en général basse ou en pente douce et boisée d'épinette noire.

Du lac Mikwasash, après avoir franchi une distance de deux milles nous arrivons à un portage long de 40 chaînes, à main droite, rachatant un rapide et une chute qui offrent une dénivellation totale de 20 pieds.

La contrée ici se compose presque en entier d'un vieux brûlé ondulé.

Suivant notre descente sur une distance de quatre milles, nous arrivons à une autre chute de huit pieds et demi de hauteur, que nous franchissons par un portage de quatre chaînes de longueur, sur la rive droite.

Après avoir suivi, sur une distance d'environ 60 chaînes un courant rapide, nous rejoignons la rivière, d'où la distance au confluent de l'Obtagoman est de 28 milles et nous passons à travers une plaine sablonneuse à surface unie. La région a été ravagée par le feu, il y a une trentaine d'années, et elle est actuellement recouverte d'une épaisse forêt de peupliers, de sapins, de bouleaux et cyprés.

DECHARGE DU LAC CHIBOUGAMOU

Du lac Chibougamou, par un portage de sept chaînes de longueur, nous atteignons le lac Doré, en franchissant une différence de niveau de 25 pieds.

Le lac Doré est une nappe d'eau très pittoresque, mesurant douze milles de longueur et un à deux milles de largeur. Ses bords, au sud et à l'ouest, sont en pente douce, mais, au nord et à l'est des montagnes se dressent à des hauteurs variant de deux cents à six cents pieds.

La contrée environnante est, en général, bien boisée d'épinette noire, de bouleau, de peuplier, ayant en moyenne un pied de diamètre.

En quittant le lac Doré et après avoir franchi une distance de deux milles de rivière, nous arrivons à un rapide de trois pieds de chute et au bout de quelques chaînes, nous donnons dans un lac tortueux d'environ six milles de longueur sur une largeur moyenne de vingt chaînes.

Ici, la région est basse et, en général, marécageuse, bien boisée d'épinette noire et de peuplier sur les côtes.

Après avoir descendu un bout de rivière dans lequel se trouve un petit rapide, nous arrivons à un autre lac de deux milles de longueur sur vingt chaînes de largeur. En suivant sa décharge sur un parcours d'environ trois milles, nous traversons une région rocheuse et marécageuse, ravagée par le feu, et nous atteignons un lac mesurant environ huit milles de circonférence.

Comme on le remarquera sur le plan, il y a un chemin direct de ce lac au lac Doré, que j'ai relevé comme pour servir de contrôle au levé de la route sinueuse, par eau, que je viens de décrire.

Sur le cours d'eau que nous suivîmes, en remontant, il y a une digue de castors, remarquablement grande ; elle mesure 150 pieds de longueur et huit à dix de hauteur. Le castor et la loutre paraissent abonder, et en sera probablement ainsi longtemps encore.

La contrée n'a aucune valeur ; on n'y voit que de hautes crêtes dénudées, séparées par des marécages.

En retournant au lac que nous avons quitté pour arpenter ce chemin raccourci, nous en descendons la décharge dans la direction de l'ouest franchissant trois rapides impétueux qui donnent une différence totale de niveau de 40 pieds sur la longueur d'un mille. De là, parcourant une distance de dix chaînes dans la direction du sud, nous arrivons à un lac d'un mille de longueur sur dix chaînes de largeur.

Tout autour de ce lac, les terrains sont bas, couverts d'une épaisse forêt d'épinette noire.

En suivant la charge sur un parcours de dix chaînes, nous arrivons à un autre lac de trois milles de long, avec deux baies, dont l'une au nord-est, et l'autre au sud-ouest, mesurant chacune environ trois milles de profondeur. Ces lacs sont entourés d'une forêt d'épinette noire.

En partant de là, nous arrivons ensuite à un rapide de dix pieds de chutes que l'on saute avec de petits canots ordinaires. Dix chaînes plus loin, nous entrons dans le lac Assinibastats ou (lac bloqué de pierres).

Le lac Assinibastats mesure neuf milles de longueur sur une largeur moyenne de vingt chaînes. Au nord-ouest du lac, la contrée se compose presque en entier d'un vieux brûlé ondulé. Au sud-ouest, elle est, en général, basse et bien boisée d'épinette noire et de bouleau, sauf près de la décharge où des collines rocheuses et dénudées par le feu se dressent à 400 pieds au-dessus du lac.

Puis, descendant sur un parcours de trois quarts de mille, au gré d'un faible courant, nous arrivons à un autre lac qui est aussi d'environ neuf milles de long, avec une largeur moyenne de vingt chaînes.

La contrée du côté du nord-ouest est, en général, rocheuse et montagneuse, près de la tête du lac, mais vers le pied, elle s'affaisse en pente douce, et ces terrains bas sont bien boisés de bouleau et de peuplier de 12 à 18 pouces de diamètre.

Au sud-ouest, le terrain est élevé et accidenté, et s'élève de plus en plus en allant vers la décharge, formant une belle chaîne de montagne dont quelques unes ont une hauteur de six cents pieds au-dessus du niveau du lac.

D'ici au confluent de la rivière Kawasajewan, douze milles de distance, la rivière traverse une contrée généralement basse, richement boisée d'épinette noire.

SECTION No 7.

EAUX DE L'OBATAGOMAN

Nous quittons la route de canot sur le lac Obatagoman, à quatre milles environ des passes, et nous suivons le bras de l'est du lac jusqu'à la décharge, distance d'environ cinq milles et demi, où se trouve une chute donnant une différence de niveau de six pieds ; puis à environ dix chaînes plus loin, il y a encore un petit rapide dans un affaissement de terrain d'une couple de pieds. De là, un lac tortueux s'étend vers le nord, sur une distance d'environ six milles, et tourne brusquement vers l'ouest à deux milles et demi de la passe.

Ici, j'ai fait une observation astronomique qui a donné $49^{\circ} 39' 20''$ de latitude N.

Au delà de ces passes, s'ouvre un autre lac inextricable, avec des baies en tout sens, et parsemé d'îles innombrables ainsi qu'il appert des plans ci-joints.

Avant de partir de Québec, M. Gauvin, surintendant des arpentages, m'avait remis un plan d'une partie de ce lac, plan préparé par M. C. E. Lemoine, A. P., et j'ai constaté qu'à l'endroit où celui-ci a terminé son travail, le chenal qu'il a pris pour la décharge du lac n'en était qu'un bras.

Ce bras ressemble, il est vrai, à une rivière, mais en le suivant dans la direction de l'est sur un parcours d'une couple de milles, j'ai vu qu'il se subdivisait en plusieurs branches à la tête desquelles le courant rentrait au lieu de sortir.

Au retour, nous avons trouvé dans la direction de l'ouest, un autre bras que nous suivîmes sur une distance d'environ un mille, et là nous avons découvert la vraie décharge qui se détourne vers l'est, et après un parcours d'environ trois milles dans cette direction, franchissant plusieurs

rapides et une chute de neuf pieds de hauteur, nous arrivâmes un autre lac qui se trouve à 60 pieds au-dessous du niveau du lac Obatagoman, et à 1060 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Ce lac, aux contours sinueux, s'étend vers l'ouest sur une distance d'environ cinq milles, avec une largeur variant de cinq à cinquante chaînes, puis il s'élargit et forme une vaste nappe d'eau de quatre milles de longueur et d'une largeur d'un mille et demi, découpant une grande presqu'île sur son côté est.

Vers le milieu du côté ouest sa décharge se fraie un passage dans un cours rapide, au travers d'îles rocailleuses, accusant une déclivité de trois pieds sur une distance d'une couple de chaînes, puis la rivière, reprenant un cours uniforme et calme, de trois chaînes de largeur sur une profondeur de cinq à dix pieds, coule dans la direction du nord-ouest, à une vitesse d'environ deux milles à l'heure sur un parcours d'une couple de milles. Nous avons arrêté là notre exploration dans cette direction.

A cet endroit l'observation a donné $49^{\circ} 41' 40''$ de latitude nord, $47^{\circ} 49' 30''$ de longitude ouest et une altitude de 1055 pieds.

Au même point sur la rive droite, j'ai dépouillé plusieurs arbres sur lesquels j'ai inscrit la date, le degré de latitude ainsi que mon nom.

Partout ici la région est d'assez pauvre apparence ; le principal bois est le cyprès et l'épinette noire d'une qualité inférieure ; le feu en a ravagé une partie, récemment.

Il y a de bonne épinette sur l'île et sur les bords du lac, en aval d'Obatagoman.

Le roc se compose principalement de gneiss et de granit, mais quelques-unes des îles renferment du fer magnétique, surtout dans le voisinage de l'endroit où M. Lemoine a terminé son travail. La variation magnétique indique de 0 à 60° .

SECTION No 8.

PARTIE DU GRAND LAC MISTASSINI

Nous avons exploré la rive ouest de la baie Cabistachouan, à partir du portage en dernier lieu mentionné, sur un parcours d'environ sept milles, jusqu'à un autre portage d'un quart de mille de longueur, qui nous conduit, à travers un terrain bas et marécageux, à la baie Abatagush située à une couple de milles au-delà du poste de la compagnie de la baie

d'Hudson, et après avoir exploré le contour de la baie pour raccorder au poste le travail déjà fait, nous poursuivîmes notre route par le long portage jusqu'à la baie Ponachuan, et de là, nous remontâmes cette dernière baie sur une distance d'environ six milles, jusqu'à un autre portage d'environ un demi mille de longueur qui nous ramène dans la baie Abatagush, à quelque huit milles au nord du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, tel qu'indiqué au plan, section No 8.

Les terrains ici sont unis ou légèrement ondulés et assez bien boisés d'épinette noire, d'épinette grise, de bouleau, de peuplier, de mélèze, etc.

En remontant au poste, nous avons exploré le côté ouest de la longue langue de terre qui sépare la baie Abatagush du bassin principal du lac, jusqu'aux grandes pisses, distance d'environ 15 milles, et de là nous avons suivi le côté est sur un parcours de vingt milles, jusqu'à un endroit où une chaîne de petits lacs et de portages nous conduit au lac Mistassinis ou Petit Mistassini.

L'apparence générale du pays est ici la même partout : des côteaux en pentes douces en grande partie recouverte d'épinette, de bouleau et de peuplier, et un sol qui serait propre à la culture si le climat était favorable.

La distance, par cette chaîne de lacs et de portages, du Grand Lac mentionné au lac Mistassinis ou Petit Mistassini, est de cinq milles.

Le terrain est très pauvre dans cette direction en approchant du Petit Mistassini, et le sol recouvert de cailloux roulés ou de pointes de rochers, sauf dans les fonds boueux et les marais, est d'une chétive apparence, le bois qu'on y trouve étant petit et rabougri. Cependant, j'ai été étonné de trouver, au centre de cette région si pauvre, plusieurs beaux grands chardons écossais, portant des fleurs les plus odorantes, emblème frappant de cette forte race qui peut généralement vivre avec bonheur sur n'importe quel sol et sous n'importe quel climat.

SECTION No 9.

Le lac Mistassinis ou le Petit Mistassini n'est pas une nappe d'eau de peu d'étendue.

Nous l'avons suivi sur une distance de 44 milles, depuis le portage mentionné en dernier lieu, jusqu'à sa baie la plus septentrionale.

Vers son centre, ce lac se rétrécit à moins d'un quart de mille puis s'élargit en allant vers sa décharge qui se fait par la rivière Temiscamie, laquelle se jette dans le grand lac qui atteint une largeur de près de six milles.

Sur la rive ouest, le terrain est, en général, bas et uni, assez bien boisé d'épinette noire et d'épinette grise.

Du côté-est du lac le sol s'élève graduellement depuis la rive jusqu'à une hauteur de 300 pieds ou à peu près, excepté près de l'extrémité supérieure, en regardant vers l'est, où les sommets blans des montagnes, à dix ou quinze milles de distance, s'élèvent à plus de mille pieds au-dessus du niveau du lac.

Quelques unes des îles de ce lac ressemblent à des murs écroulés de pierre de taille; les couches de pierre sont d'une épaisseur égale, horizontales et coupées en sections carrées d'à peu près la même longueur.

A différents endroits, le long de la rive, on voit de magnifiques veines de quartz renfermant de jolis cristaux. J'en ai détaché plusieurs échantillons, espérant y découvrir de l'or, mais je n'ai pu trouver aucun indice de la présence de ce précieux métal.

On voit ça et là, des étendues de terrain de belle apparence, mais comme je l'ai déjà dit, les conditions climatiques peuvent faire perdre l'espoir de cultiver aucune partie de cette région.

Toutes les espèces de poissons que l'on trouve dans les eaux de l'intérieur de la péninsule du Labrador, abondent dans ce lac, à l'exception de la ouananiche et de l'esturgéon.

La truite grise d'un poids variant de cinq à cinquante livres est ici en quantité inépuisable; on y prend aussi en abondance la truite mouchetée, le doré, etc.

Le daim de n'importe quelle espèce est rare: je pourrais bien dire qu'il fait défaut dans cette région.

On serait naturellement porté à croire que dans une région comme celle-ci, où se trouvent partout des pâturages pour l'original et le caribou; plaines aux tapis de mousse, ou escarpements couverts de lichens, etc., etc., où il n'y a pas un être humain par cent milles carrés, on pourrait croire, dis-je, que ces animaux devraient s'y rencontrer par troupeaux, et cependant, je n'en ai pas vu un seul, je n'ai presque pas même trouvé de vestiges de leur présence.

La loutre, le loup cervier, la martre et divers autres animaux à fourrure abondent ici, différentes espèces de canards et d'autres oiseaux aquatiques sont aussi en grand nombre.

La moyenne des observations que j'ai faites, le 16 septembre, de la température de l'eau du lac, puisée à des profondeurs variant de 1 à 50 pieds, a donné 55° Far. L'eau est d'un vert foncé et plus claire que celle du lac Saint-Jean.

A partir de la baie la plus septentrionale de ce lac, un court portage, d'un peu moins d'un quart de mille, nous conduit, au delà de la ligne de faite, à un petit lac de 15 chaînes de traverse, à une altitude de 15 pieds au-dessus du lac Mistassini.

Le petit lac se décharge, par son extrémité septentrionale, dans un autre petit lac d'environ trois quarts de mille de longueur et de 5 à 15 chaînes de largeur, s'étendant presque de l'est à l'ouest, et se déchargeant à son tour à son extrémité orientale avec un court portage sur la gauche, puis on prend une petite rivière, qui coule avec lenteur et sur laquelle les canots ont peine à flotter, pour déboucher dans le lac Clair.

Le lac Clair est absolument au même niveau que le lac Mistassini, à 1250 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est un lac à l'aspect tout à fait pittoresque, ayant environ trois milles et quart de longueur et un mille et trois quarts de largeur.

COLONNES BASALTIQUES

A distance, on croirait voir sur la rive sud-ouest de ce lac les ruines de quelque forteresse démantelée. Mais en observant de plus près j'ai constaté que la plus grande partie du rivage était couverte d'immenses colonnes de basalte, se dressant aussi majestueuses et aussi régulières que si elles étaient le produit de l'art.

En certains endroits, ces colonnes étaient de forme hexagonale, ailleurs elles étaient quadrangulaires, et à l'ouest, la rive du lac se compose d'une ardoise très fine, uniment stratifiée, dont les sauvages font des pierres à aiguiser. J'en ai emporté quelques échantillons, et ils font d'excellentes pierres à rasoir.

Si jamais on établissait des communications par chemin de fer avec cette localité, ces carrières seraient d'une grande valeur.

La décharge de ce lac se fait par un ruisseau tortueux d'une vingtaine de pieds de largeur, qui serpente à travers un terrain marécageux, sur une distance de 50 chaînes, jusqu'à un lac d'environ deux milles et demi de long sur trois quarts de milles de largeur.

Ici, les terrains sont unis ou en pente douce et en grande partie boisés d'épinette noire, de cyprès et de mélèze.

En suivant la décharge de ce lac, sur une distance d'environ six milles, dans la direction du nord-est, à travers une vallée d'assez pauvre apparence, nous arrivons à un petit lac ou élargissement de la rivière, où se jette un autre cours d'eau venant de l'est, et de là, leurs eaux réunies coulent vers le nord, sur un parcours de deux milles et demi, et rejoignent la rivière Sikawako Sibeé, ou la rivière du Porc-Epic, à une altitude de 1230 pieds.

À une faible distance en amont du confluent, la montagne du Porc-Epic dresse son sommet à 900 pieds environ au-dessus du niveau du lit de la rivière, sur le côté ouest tel qu'indiqué sur le plan.

Ici, à perte de vue de chaque côté, le pays est d'un aspect des plus arides et des plus désolés ; le sol est pauvre, se composant d'un sable gris, et comme bois, on n'y voit que de petites épinettes noires et de petits cyprès.

RIVIERE PORC-EPIC

La rivière Porc-Epic a ici environ trois chaînes de largeur et une profondeur variant de six à dix pieds, avec un courant d'une vitesse de deux milles et demi à l'heure.

En descendant cette rivière sur un parcours d'environ six milles, dans la direction de l'ouest, nous avons à franchir trois petits rapides, et nous rencontrons une autre rivière assez considérable qui vient du nord.

En aval de ce point, les eaux réunies de ces rivières coulent tranquillement, à l'exception de deux rapides que nous avons sautés avec des canots à demi chargés et qui nous conduisirent à l'extrémité nord-est du Grand Lac Mistassini, distance de six milles.

Dans cette dernière section, surtout sur le côté sud, on voit de l'épinette noire et de l'épinette grise de bonne dimension.

SECTION No 10.

GRAND LAC MISTASSINI

De l'embouchure de la rivière Porc-Épic, nous avons suivi, dans la direction du sud-ouest, sur une distance de vingt et un milles, la langue de terre qui sépare en deux baies la partie supérieure du lac, comme on peut le constater en référant au plan No 10.

A environ six milles de notre point de départ, sur cette section, nous avons passé l'embouchure de la rivière " Poponapinan Sibee " (Sitting River), sur la droite, cours d'eau de bonnes dimensions ayant une largeur moyenne de deux chaînes et demie.

Le terrain ici est très uni, s'élevant en pente douce à partir du bord du lac.

A environ six milles plus loin, ou 12 milles de notre point de départ, la rive du lac se compose de pierre à chaux bleue pure et dure, en couches minces, et la rive et les îles sont bien boisées d'épinette noire et d'épinette grise de grande taille.

En portant la vue à une couple de milles en arrière, on aperçoit de hautes chaînes de montagnes, depuis N. 30° à N. 60° E. à 20 milles environ de distance.

La montagne du Porc-Épic doit être le premier contre-fort de cette chaîne, et il est inutile de dire qu'à moins d'y trouver des minéraux de quelque valeur, il n'y a rien à espérer de cette région qui restera toujours le domaine de la loutre, du castor, de l'ours et du porc-épic, car les quelques sauvages nomades qui parcourent cette solitude ne sont pas suffisamment nombreux pour troubler leur vie ou en diminuer le nombre.

En continuant, vers le sud-ouest, sur une distance d'environ six milles ou à 21 milles de notre point de départ, nous arrivons à l'extrémité de la langue de terre ci-dessus mentionnée.

Ici, nous avons été retardés par le vent contraire qui a soufflé en tempête du sud-ouest, et en essayant de traverser pour atteindre la rive ouest, un de nos canots sombra et nous fûmes contraints de retourner camper sur la pointe pour y passer la nuit.

Les vagues qui se forment ici par une forte tempête du sud-ouest sont beaucoup trop fortes pour que des canots de dimensions ordinaires puissent y résister.

Toutefois, j'ai employé le temps que j'ai dû y passer à faire, à plusieurs reprises, des observations astronomiques dont la moyenne a donné la latitude $51^{\circ} 14' 40''$ N, et la longitude, $73^{\circ} 6' 45''$ O.

De cette pointe, nous avons traversé à la terre la plus proche, sur la rive ouest, distance de cinq milles, et de là, nous avons suivi cette rive sur une distance de cinquante milles, passant sur ce parcours la décharge du lac ou la tête de la rivière Rupert, et le portage qui y conduit et que nous prenons à environ neuf milles en aval.

Dans cette partie, le lac est tellement encombré d'îles que l'on peut difficilement avoir vue sur son bassin principal et sur la rive opposée.

Nous avons vérifié notre course et les distances au moyen d'observations astronomiques, ainsi qu'indiqué au plan.

La région ici n'offre rien de bien remarquable. Je suis descendu sur la rive en plusieurs endroits, et je me suis avancé plus ou moins loin dans les terres.

Le sol se compose d'une assez bonne argile, le terrain est uni ou légèrement ondulé et couvert d'un tapis de mousse de un à deux pieds d'épaisseur.

Toute la contrée semble bien boisée d'épinette noire et d'épinette grise d'assez bonne taille, excepté en certains endroits brûlés, qui sont garnis d'une nouvelle pousse de peuplier et de bouleau.

À environ vingt milles au sud du portage Rupert nous traversons à une longue île qui s'étend tout près de la pointe ou langue de terre qui sépare la baie Ponochuan de la baie Abatagush comme l'indique le plan; et de là, nous nous dirigeons vers le sud, le long du côté ouest de la dite langue de terre, ou péninsule, jusqu'au point de raccordement avec notre première exploration, à l'extrémité du long portage.

En continuant la descente sur ce dernier intervalle, nous avons une vue splendide sur le côté opposé, ou sur la région à l'ouest du lac, qui paraît s'élever en pente douce, à une grande distance dans les terres, convertie tantôt de conifères, tantôt d'arbres annuels aux couleurs changeantes, offrant un magnifique panorama que nous avons pu admirer par une belle journée de septembre, d'autant mieux que nous avions eu la veille une tempête de grêle, de neige et de pluie.

Du côté du sud, cependant, l'aspect n'est pas aussi engageant ; car, de même qu'à l'extrémité nord, des chaînes de montagnes semblent s'élever les unes au-dessus des autres, et des pics tronqués se dressent ici et là, sur un espace figurant environ quatre-vingt-dix degrés, ou presque du sud à l'ouest ; mais de l'ouest au nord, le pays est plan ou légèrement ondulé comme je viens de le dire.

La température de l'eau du lac ici, le 24 de septembre, était de 45 et celle de l'atmosphère de 50° Fahr.

Il y a de splendides carrières sur quelques unes des îles et des pointes le long du rivage, et en quelques endroits, des bornes s'élèvent perpendiculairement de 50 à 100 pieds au-dessus du niveau de la rivière, composés en grande partie de calcaire petro-siliceux, également stratifiés en couche d'un à deux pieds d'épaisseur.

Le long de cette rive, et en aval dans les îles, à environ trois milles au nord de l'extrémité du grand portage, on dit que la pêche est meilleure que partout ailleurs sur le lac.

Les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson viennent ici saler environ 300 barils de poisson chaque année, et la truite grise qu'on y prend est si ferme qu'il ne faut qu'une livre de sel pour conserver 47 lbs de poisson en bonne condition pendant toute l'année.

Dans les eaux du versant du St-Laurent, la touladi ou la truite grise est généralement molle et flasque si on la compare à la truite mouchetée, mais dans les eaux du Mistassini, la grosse truite grise est considérée comme bien supérieure à la truite de ruisseaux. Notre truite grise a une chair blanchâtre, tandis que la leur a une chair ferme et rougeâtre, ressemblant beaucoup, quant à la couleur et au goût, à la truite de mer.

Le lac est rempli actuellement de poissons de différentes espèces, truite grise, truite mouchetée, doré, brochet, poisson blanc excellent, et d'une espèce de poisson qu'on appelle le *maria*, et qui se rapproche autant de la morue que le ouananiche du saumon.

On pourra donner plus de détails sur cette région quand les sections Nos 10 et 11 seront complétées ; mais en attendant, vu les rapports exagérés qui ont circulé dans la presse du Canada et des Etats-Unis, et même en France, au sujet de ce lac soi-disant mystérieux, il peut être bon de dire que la partie que j'ai explorée, c'est-à-dire de l'extrémité ouest

du portage Ponochuan ou long portage, jusqu'à l'embouchure de la rivière Porc-Epic, à la tête ou à l'extrémité nord-est du lac, ne dépassa pas en droite ligne, 82 milles ; la distance du dit portage, presque toujours également en ligne droite jusqu'à l'extrémité sud-ouest du lac, telle que mesurée par M. C. E. Lemoine A. P., et vérifiée par M. Gus. Rixfret dessinateur du département et par moi-même, étant de 18 milles, cela donne une longueur totale de cent milles, d'une extrémité à l'autre. La distance, de l'extrémité sud de la baie Abatagush à la dite extrémité ouest du portage Ponachouan, telle que nous l'avons mesurée, est de quinze milles. M. Lemoine indique une rivière qui, dit-il, peut avoir en moyenne une chaîne de largeur, et qui se jette dans le lac à l'extrémité sud-ouest et d'après ce que j'ai vu de l'ouvrage de M. Lemoine, je puis affirmer en toute sûreté que la longueur du Grand Lac Mistassini n'est pas moindre de cent milles mais qu'elle n'excède pas cent un milles.

Sa plus grande largeur, c'est-à-dire, du portage de la rivière Rupert, à la rive sud est, un peu en amont du portage qui conduit au Petit Lac Mistassini, dans une direction faisant angle droit avec l'axe général du lac, est de $16\frac{1}{2}$ milles, mais la largeur moyenne du bassin principal du lac ne dépasse pas 12 milles, comme l'a donnée M. Low.

Je trouve que la description faite par M. Low, du lac et de ses environs, est exacte et correcte en tous points.

Il n'a pas exploré tout le lac ; il n'a fait que continuer le travail commencé par MM. Richardson et McQuat, et l'extrémité sud du lac n'a jamais été explorée excepté par M. Lemoine.

Bien que le lac soit loin d'avoir les dimensions que lui donnèrent les chasseurs rencontrés par M. Bignell, en qui il semble avoir eu un peu trop de confiance, quant à leur endurance à la marche et à leurs connaissances géographiques, néanmoins, c'est un très grand lac.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue des dimensions du lac que nous avons eu des rapports erronés ; des erreurs plus graves ont été commises en ce qui regarde le climat et les avantages qu'offre le pays, comme vous pourrez en juger par l'extrait suivant d'un rapport écrit par un français célèbre, du nom d'André Michand, et qui a été publié dans le bulletin de " l'American Geographical Society ", en 1888.

" Dans le voisinage de la Baie d'Hudson et du grand lac Mistassini, les arbres qui forment le gros de la forêt, à quelques degrés plus au sud, ont presque complètement disparu sous cette latitude, à cause de la rigueur des hivers et de la stérilité du sol.

" Le pays est déchiqueté par des milliers de lacs et couvert de rochers énormes, entassés les uns sur les autres, lesquels sont souvent tapissés de forts lichens d'une couleur foncée, ce qui ajoute à l'aspect sombre de ces régions désertes et presque inhabitables.

" C'est entre ces rochers que l'on trouve quelques pins (*pinus rupertis*) qui atteignent une hauteur de trois pieds et à cette faible hauteur ils accusent de la décrépitude.

" Toutefois, à 170 milles plus au sud, cet arbre est d'une végétation plus belle et plus vigoureuse, mais il ne dépasse jamais plus de huit à dix pieds de hauteur."

M. Michaud prétend s'être rendu jusqu'au lac Mistassini par le lac Saint-Jean, avoir descendu le cours de la rivière Rupert jusqu'à une faible distance de la baie James, et être revenu par le même chemin. Dans l'intérêt de la province, il serait temps que l'on mit fin à de semblables histoires.

Je ne comprends pas comment un homme ait pu faire un tel rapport. Assurément, il y a quantité d'épinettes autour du lac Mistassini, qui ont un à deux pieds de diamètre, et M. Miller m'assure qu'il en a coupé une qui mesurait 2½ pieds de diamètre à la souche. On trouve des épinettes d'un à deux pieds de diamètre, ça et là, tout le long de la route, du lac Mistassini à la Baie James.

Dans les environs de la baie James, le terrain est bon, mais la saison est si courte et tellement sujette aux gelées hâtives que je ne crois pas que l'industrie agricole puisse jamais y réussir. M. Miller récolte de belles patates et de beaux choux, mais comme la plupart des gens de la compagnie de la Baie d'Hudson, son fort n'est pas en agriculture.

SECTION No 11.

La section No 11 comprend la route de canot qui conduit du Grand Lac Mistassini *via* les rivières Rupert et à la Martre, à l'extrémité ouest du lac Nemiskow, rejoignant sur ce dernier point la section No 8, sur la route de Waswanipi à Rupert House. A partir du portage qui traverse du Grand Lac Mistassini à sa décharge (la rivière Rupert), nous suivons ses eaux dans la direction presque sud-ouest, sur une distance d'environ vingt-cinq milles en droite ligne, et de plus de trente-cinq milles par la rivière qui serpente dans toutes les directions.

A ce point, elle tourne presque dans la direction du sud-ouest, nous suivons le bras principal dans cette direction sur une distance d'environ six milles, au bout de laquelle se trouve le lac Miskittenau, où nous quittons le bras principal de la rivière pour suivre une chaîne de lacs qui nous conduit dans la vallée de la rivière à la Martre. Nous suivons cette dernière rivière sur un parcours d'environ cent milles dans une direction généralement ouest, jusqu'à un endroit où nous retombons dans la rivière Rupert, après avoir évité plusieurs rapides, chutes et portages, sur le bras principal de la rivière. A environ neuf milles en aval ou à l'ouest du confluent des rivières à la Martre et Rupert nous atteignons l'extrémité est du lac Nemiskow, et de là, après un parcours d'environ dix milles sur ce lac, dans la même direction de l'ouest, nous arrivons au point de raccordement avec notre exploration commencée au lac Waswanipi et que nous avons décrite ci-dessus. Comme je l'ai dit dans mon rapport du 6 de décembre 1898, le travail ici a été fait par l'un de mes assistants tandis que j'étais occupé dans d'autres sections ci-dessus mentionnées; et comme tous les détails en sont clairement indiqués sur le plan, il est inutile d'allonger ce rapport en les répétant; qu'il suffise de dire que la plus grande partie de cette immense section semble être bien boisée d'épinette grise et d'épinette noire. C'est une bonne région pour le bois de pulpe, le poisson et les animaux à fourrures.

SECTION No 12.

Le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson le plus septentrional, sur les eaux du Saint-Maurice, appelé Kikindatch, est situé sur une pointe qui s'avance dans le lac du même nom, à 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer; c'est le rendez-vous de tous les sauvages qui habitent le pays avoisinant la hauteur des terres depuis le lac Mistassini, vers le sud-ouest, jusqu'aux eaux de l'Ottawa et de la Mekiscan.

En partant de ce point, un parcours d'environ un mille, dans la direction du nord-ouest, nous fait atteindre la tête du lac, et de là, nous remontons un cours d'eau lent, de trois à quatre chaînes de largeur, sur une distance d'un mille et demi, jusqu'à l'emplacement de l'ancien poste et du cimetière de la compagnie de la Baie d'Hudson.

En amont de cet endroit, la rivière se divise en chenaux et en lagunes qui couvrent une étendue d'environ un mille de largeur sur deux milles et demi de longueur; après cela, la rivière est en eau morte sur une distance d'environ huit milles, dans la direction du nord-ouest, avant d'arriver au

lac Cantidewasten, belle pièce d'eau mesurant dix milles de longueur, sur deux milles et demi, dans sa partie la plus large. La rivière du Castor noir, venant du nord, se jette dans le dit lac près de sa décharge ; c'est un cours d'eau considérable.

Le pays environnant se compose d'un sol généralement ondulé et sablonneux bien boisé d'épinette noire et d'épinette grise, de peuplier et de bouleau, de moyenne grosseur.

Trois petits rapides et une rivière, qui ressemble à un lac, de deux milles et demi de longueur, séparent le lac Cantidewasten du lac Kapinitokimac, 1215 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Nous n'avons relevé que l'extrémité nord de ce lac. Le pays se ressemble partout ici : terrain sablonneux et ondulé, essences variées de moyenne grosseur, surtout de l'épinette et du cyprès.

Nous suivons ce lac sur une distance d'environ quatre milles par la route de canot, et après avoir remonté quelques petits rapides représentant une différence de niveau de huit pieds, nous atteignons le lac Asawewasenam, ou lac de la Grève de sable, à 1220 pieds au-dessus du niveau de la mer.

C'est là la plus vaste étendue d'eau que l'on rencontre sur toute la route du Saint-Maurice ; elle mesure 16 milles de longueur, sur un demi mille à deux milles de largeur.

Il se trouve à peu près dans la direction nord et sud, et à partir de son extrémité méridionale, la route de canot qui conduit à l'ancien poste de Mekiscan prend la direction de l'ouest.

Près de son extrémité septentrionale, il reçoit les eaux de la rivière principale, qui vient de l'ouest, et que nous avons remontée sur une distance d'environ trois milles, indiquée sur le plan ; puis, retournant au lac, nous nous rendons jusqu'à son extrémité la plus septentrionale, où un portage d'environ trente chaînes, nous conduit au lac Memicasisioui, à 1245 pieds au dessus du niveau de la mer.

Ce lac a une forme très irrégulière ; il mesure environ six milles de longueur et ses bords échanrés forment des baies au contour sinueux, d'un à deux milles de profondeur. De son extrémité septentrionale, un parcours de neuf milles, à travers des portages, des cours d'eau tortueux, des petits lacs, des étangs, nous arrivons au lac à l'Eau Claire, le dernier lac de ce bras du Saint-Maurice.

Le lac à l'Eau Claire a environ 5 $\frac{1}{2}$ milles de longueur. Il est étroit à ses deux extrémités, et large d'environ deux milles en son milieu.

Le pays environnant est pauvre, sans valeur; le sol y est généralement sablonneux et graveleux, couvert de cyprès et d'épinettes rabougrées.

De l'extrémité nord-est de ce lac, un portage de 55 chaînes de longueur, dans la direction de l'est, nous conduit au delà de la hauteur des terres, à un petit lac, tributaire de la Nottaway.

Le faite sur ce portage est à 1375 pieds au dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à 175 pieds au dessus du plus bas des faites qu'on rencontre entre les eaux de la Chamouchouan et celles de la Nottaway, dans le voisinage du lac Ascatscie.

Après avoir traversé le petit lac dont nous venons de parler, la route de portage nous ramène de nouveau sur le versant des eaux du lac Saint-Jean.

Le pays ici est particulièrement intéressant pour le géologue.

Ce portage a environ un mille de long, et vers le milieu, il côtoie un petit marais sur la droite, qui n'a pas d'issue, et il suit une élévation en dos d'âne formée de cailloux roulés et de gravier, qui ressemble à un vieux remblai de chemin de fer et qui a plusieurs chaînes de longueur.

Le faite n'est qu'à 1352 pieds au-dessus du niveau de la mer, et de là nous descendons rapidement au lac Normandin, le premier de la chaîne de la Chamouchouan (eaux du Saguenay), à 1275 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Ce lac a six milles de longueur, et à son extrémité supérieure, il forme des baies et des marais; il renferme un grand nombre d'îles et ses bords ne sont qu'une suite de pointes et d'enfoncements. En son milieu, il se rétrécit à quelques chaînes à peine de largeur sur plus d'un demi-mille, puis, il s'élargit à près d'un mille d'une rive à l'autre.

À environ un demi-mille au nord de la décharge, un bon portage d'un quart de mille conduit droit vers l'est à travers une longue pointe, pour éviter des rapides dont la hauteur est de dix pieds.

En aval de ce portage, la rivière s'élargit de nouveau, et sur une longueur de trois milles, elle a en moyenne, d'un huitième de mille à trois quarts de mille de largeur, et à partir de là, un courant facile nous entraîne, sur trois milles, dans la direction du nord, jusqu'à la chute dite "Foam Falls".

est étroit à
eu.

générale.
rabougris.

s de lon-
uteur des

eau de la
u'on ren-
way, dans

la route
lac Saint-

o.
vôtoie un
ation en
ble à un
queur.

et de là
a chaîne
ssus du

heure, il
es et ses
milieu,
an demi

ge d'un
e, pour

ne lon-
à trois
ous en-
te dite



POSTE DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON AU LAC MISTASSINI.



VOITURE D'HIVER DE RUFERT HOUSE À MOOSE FACTORY.



Cette chute est pittoresque. Elle commence par tomber d'abord en petites cascades, puis, enfin, fait un dernier bond perpendiculaire de vingt pieds pour atteindre le niveau du lac inférieur. Sa hauteur totale est de 26 pieds.

On l'évite en passant par un portage bien battu, sur la droite, et qui a environ quatre chaînes de longueur.

Bien que l'étendue du pays arrosé soit comparativement petite, les pluies fréquentes, les brouillards, et les brumes qui règnent ici font que le débit de la rivière, d'après un mesurage approximatif d'une section de celle-ci, à son niveau ordinaire d'été, donnait une puissance de six cents à sept cents chevaux vapeur, avec une tête d'eau possible de 40 pieds.

En aval de la Chute Ecumense (Foam Falls), le lac Kapeakeeducton offre une magnifique et vaste nappe d'eau de six milles de longueur sur plus de deux milles dans sa partie la plus large.

Le terrain sur chaque rive est généralement ondulé et sablonneux et boisé surtout d'épinette noire, d'épinette rouge et de cyprès.

De là au lac Ascatscie, distance de cinq milles, la rivière coule lentement, presque sans vitesse appréciable, excepté dans le dernier détour, à droite, où il y a un petit rapide dont la chute est d'environ deux pieds.

Le lac Ascatscie, décrit dans un rapport précédent, est un des plus grands sinon le plus grand lac de la chaîne de la Chamouchouan. Il se déverse à son extrémité nord, presque vis-à-vis l'embouchure de la rivière dite "Foam Fall River," et sa décharge se continue dans la direction du nord jusqu'à sa rencontre avec celle des lacs Nemagoss et Nemengis, d'où leurs eaux réunies coulent tranquillement à l'est dans le lac Nikaubau.

Le lac Ascatscie est à 1189 pieds audessus du niveau de la mer, et malgré cette élévation la région environnante est bien boisée d'épinette d'assez bonne dimension.

SECTION No 13.

Elle est la continuation de la section No 7 et comprend la région qui s'étend depuis la décharge du lac Presqu'île, en descendant, jusqu'à l'endroit où les décharges réunies des lacs Obatagoman et Chibougamou rencontrent le bras innommé de la Nottaway, que nous avons exploré en 1897, lequel est indiqué sur la section No 2 des plans.

En quittant le lac Presqu'île, la rivière qui sert de décharge au lac Obatagoman, coule à l'ouest sur une longueur de quinze milles en ligne droite, mais de près de trente milles en suivant les sinuosités de son cours. La plus grande partie du terrain qu'elle arrose paraît bas et marécageux ; il est boisé de petites épinettes noires et de quelques cyprès sur les monticules où le sol est plus sec.

À l'extrémité de ce dernier parcours, la décharge du lac Obatagoman rencontre une autre rivière d'un volume à peu près égal au sien et venant du sud ; de là, sa direction est franc nord sur une distance de six milles.

Le long de cette dernière étape de la rivière, on trouve une immense quantité d'excellente épinette rouge (tamarac) propre à faire des dormants de chemins de fer, etc., mais malheureusement la mouche à scie a fait mourir tous ces arbres. Si on pouvait l'utiliser immédiatement, ce bois est encore bon, mais situé dans un endroit aussi inaccessible, il est probable qu'il va y pourrir et s'y perdre.

Cinq cours d'eau assez considérables se jettent dans cette même étape à l'extrémité de laquelle une rivière d'une chaîne de largeur et de trois pieds de profondeur, à faible courant, arrive de l'est.

De là, la rivière tournée de nouveau vers l'ouest et conserve cette direction sur une distance d'environ douze milles, où elle touche la rive nord du lac d'environ trois milles de longueur sur un demi mille de largeur, et à quatre milles en aval de ce lac, elle débouche, par le côté nord, dans un autre lac de forme circulaire, d'environ un mille et demi de diamètre.

Cela peut paraître une singulière manière d'exprimer que de dire qu'une rivière touche un lac, mais on ne peut, comme semble, se servir d'une expression plus juste, car dans les deux cas, la rivière se jette dans le lac et en sort immédiatement comme on le voit au plan.

Avant d'atteindre ces lacs, nous passons plusieurs rapides qui donnent une différence totale de niveau de soixante pieds.

Le même terrain bas, pauvre, sablonneux, marécageux et couvert d'épinettes, de cyprès, de peupliers et de bouleaux de petite taille borde la rivière de chaque côté.

Après avoir traversé les lacs ci-dessus mentionnés, la rivière prend un allure plus majestueuse, puis, de nouveau, se dirige vers l'ouest sur une distance d'environ six milles, au bout de laquelle elle rencontre la

décharge du lac Chibougamou. La différence totale de niveau sur ce parcours est de trente pieds.

La rivière Chibougamou, dont les eaux rapides viennent du nord, est de beaucoup le plus fort de ces deux cours d'eau qui, désormais réunis, coulent vers l'ouest et présentent plusieurs rapides que nous franchissons tous en canot jusqu'à ce que nous arrivions à un portage situé sur la rive droite, le premier et le seul portage que nous ayons rencontré sur cette rivière depuis que nous avons quitté le lac Presqu'île.

La distance, depuis le dernier confluent mentionné, jusqu'à ce portage est de quinze milles, et la chute totale de 56 pieds.

Le sol et la forêt semblent s'améliorer à mesure que l'on descend. Toutefois, dans la partie inférieure de ce parcours, le pays a été ravagé par le feu, il y a quelques années, et le sol y est maintenant couvert d'une épaisse forêt d'épinettes, de bouleaux et de cyprés.

A proprement parler, le portage ici a plus d'un demi mille de long avec une différence de niveau de 54 pieds; mais nous avons sauté la plupart des rapides, de sorte que nous n'avons eu à porter nos canots que sur une distance de cinq ou six chaînes.

On peut obtenir ici un beau pouvoir d'eau. On aurait plus de soixante pieds de chute, et un jaugeage approximatif que j'ai fait de la rivière, alors que les eaux étaient très basses, a établi que la puissance susceptible d'être développée serait de plus de dix mille chevaux vapeur.

Du pied de ce portage, la rivière continue dans la même direction presque franc-ouest, jusqu'à sa rencontre avec l'autre bras sur lequel nous avons limité nos opérations en 1898, à environ douze milles plus bas.

Sur ce dernier parcours, le sol et la forêt s'améliorent considérablement; on voit, de chaque côté, de belles plaines formées d'un riche sol argileux et couvertes d'une haute futaie de peupliers, d'épinettes et de bouleaux.

La pente moyenne de la rivière ici est d'environ quatre pieds par mille, le pied du portage étant à 746 pieds au-dessus du niveau de la mer.

En général, la roche partout se compose de gneiss et de granit, et il n'y a pas beaucoup d'indices de gisements de minéraux, si ce n'est du fer.

La description du reste de ces eaux se trouve comprise dans la section No. 2, mais il est bon de faire remarquer, avant d'en finir ici, que la route de canot dont il vient d'être question, est une des routes les plus faciles, sinon la plus facile qui existent entre le lac Saint-Jean et la baie James.

Il n'y a que trois courts portages dans toute la distance qui sépare le lac Obatagoman de Waswanipy, distance de près de deux cents milles par eau.

SECTION No 14.

Le plan qui accompagne mon rapport de l'exploration de 1894 indique la décharge du lac Wetetnagami comme coulant dans le lac Pakettamika, d'après le plan qui m'avait été donné par les guides de Waswanipy que j'eus avec moi dans cette expédition : mais en 1897, lors de mon exploration à travers ce pays, à partir du lac Saint-Jean, j'ai découvert que les eaux du lac Wetetnagami, au lieu de se déverser à l'ouest, prennent une direction nord-est, et après avoir traversé un lac d'assez grande dimension, tombent finalement dans le lac Lichen.

J'avais hâte de faire cette correction, et l'année dernière, l'occasion s'en présenta quand j'envoyai l'un de mes assistants avec des provisions, à Waswanipy, en passant par l'ancien poste Mekiscan ; je lui fis faire ce travail, et le plan ci-joint, No 14, est le résultat de ses opérations.

Sur la première partie du parcours, du lac Wetetnagami en descendant, le pays est absolument sans valeur. On ne voit de chaque côté que collines brûlées et escarpements ; mais sur l'autre moitié, il y a une amélioration bien marquée : de bonnes plaines formées d'un sol argileux, et bien boisées d'épinettes noire, d'épinette grise, de tamarac, de bouleau, de peuplier, etc, s'étendent à perte de vue, de chaque côté de la rivière.

On traverse, sur cette route, le lac Nicobi, une nappe d'eau de neuf à dix milles de longueur, et qui atteint en son milieu une largeur d'environ trois milles. Je ne donne qu'une esquisse de ce lac qui peut s'étendre beaucoup plus loin dans l'est que le plan ne l'indique.

La route de canot passe à gauche des grandes îles qui interceptent la vue de la rive opposée.

En aval de ces îles, le lac se rétrécit à quelques chaînes seulement de largeur, mais en amont de la décharge, il s'élargit de nouveau et semble s'étendre au loin vers le nord-est.

En descendant la décharge du lac Nicobi, nous arrivons, après un parcours de quatre milles, au lac Lichen, longue et étroite nappe d'eau dont le grand axe, dans la direction presque-est-ouest, forme un angle droit avec notre route.

Ce lac est décrit dans mon rapport de la section No 2, de 1897.

La formation géologique autour du lac Wetetnagami, est en grande partie de gneiss de couleur rose ; on voit aussi d'immenses blocs de granit s'élever au-dessus du niveau général, mais autour du lac Nicobi, et entre ce dernier et le lac Lichen, on rencontre, çà et là, des affleurements de roche huronienne.

SECTION No 15.

En attendant des provisions du fort Rupert, l'année dernière, avant de descendre le bras principal de la rivière Nottaway, j'ai levé le plan des lacs Waswauipy et Paketamika.

Ces lacs avaient été partiellement figurés sur les plans dressés à la suite du levé que j'ai fait en 1894, mais l'idée de leur forme et de leur étendue m'avaient été si vaguement donnée par les guides que j'avais alors, que j'ai profité de la première occasion pour faire un levé exact de ces lacs.

En partant du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, situé sur une île, à l'extrémité nord du lac, par $49^{\circ} 39' 55''$ de latitude nord, et $70^{\circ} 34'$ de longitude ouest, nous avons suivi la rive ouest, à notre droite, jusqu'au portage qui traverse l'isthme reliant la grande Presqu'île centrale à la terre ferme, et après avoir mesuré la longueur de ce portage, nous continuâmes notre levé jusqu'à l'extrémité nord-est du lac.

Ici, une rivière d'une chaîne ou une chaîne et demi de largeur environ vient de l'est ; je l'ai appelée la rivière Istoff, du nom d'un vieux chasseur, serviteur de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui a construit une maison, un hangar, et défriché une couple d'acres de terre près de l'embouchure.

On voit partout ici de beaux arbres, principalement des épinettes grises. J'en ai vues qui mesuraient plus de sept pieds de circonférence à quatre pieds du sol.

En revenant par le côté sud du lac, nous avons remarqué, sur les premiers quatre milles, que le terrain de ce côté est inégal et pauvre, et

la vallée qui s'offre à nos regards, dans la direction du sud-est, n'est pas attrayante non plus, mais en approchant du portage Metabetchouan, il y a un changement marqué.

On ne saurait trouver, dans tout le Dominion, de meilleure terre que celle que l'on voit de chaque côté de ce portage; et je puis dire que dans toute la région qui s'étend depuis le lac Waswanipy jusqu'au lac Paketamika, la terre est également bonne.

De chaque côté, le sous-sol, composé d'une argile d'un gris bleuâtre, est couvert d'une couche de marne jaune ou de terreau végétal, variant de six pouces à un pied d'épaisseur.

Les arbres ici sont gros et de haute taille. Les épinettes y mesurent environ deux pieds de diamètre et y atteignent généralement de 75 à 90 pieds de hauteur.

Le portage a un peu plus d'un mille et quart, et longe des cascades et des rapides dont la hauteur totale est de 55 pieds.

On pourrait créer ici un excellent pouvoir d'eau, car la berge de chaque côté de la rivière est élevée, et un barrage construit à un point quelconque de la rivière, en aval de la tête du portage, aurait pour effet de porter le niveau du bief supérieur au dessus de celui du lac Patekamika, lac dont l'immense capacité serait utilisée comme bassin de réserve.

L'altitude du lac Waswanipy est de 680 pieds, et celle du lac Patekamika, de 744 pieds; l'on pourrait cependant obtenir ici une chute de 70 pieds, ce qui, avec le débit minimum d'environ deux cents pieds cub. s par seconde, donnerait une puissance de plus de 1500 chevaux-vapeur.

Le lac Patekamika est une belle nappe d'eau mesurant dix-sept milles de longueur sur environ quatre milles, dans sa partie la plus large.

Il s'étend à peu près du nord-est au sud-ouest, et il renferme, près de son extrémité nord-est, de nombreuses et grandes îles.

Près du mont Wabinomi, un bras du lac s'étend dans la direction du sud-ouest sur une distance d'environ quatre milles.

Tout autour de ce lac, il y a de belles plaines et des éminences en pente douce, bien boisées de gros arbres: épinettes, sapins, bouleaux, tamaracs, peupliers, etc.

est pas
il y a
re que
dans
keta-
nâtre,
nt de
urent
à 90
ades
e de
oint
effet
eka-
rve.
ate-
e de
b. s
lles
rès
on
en
r,

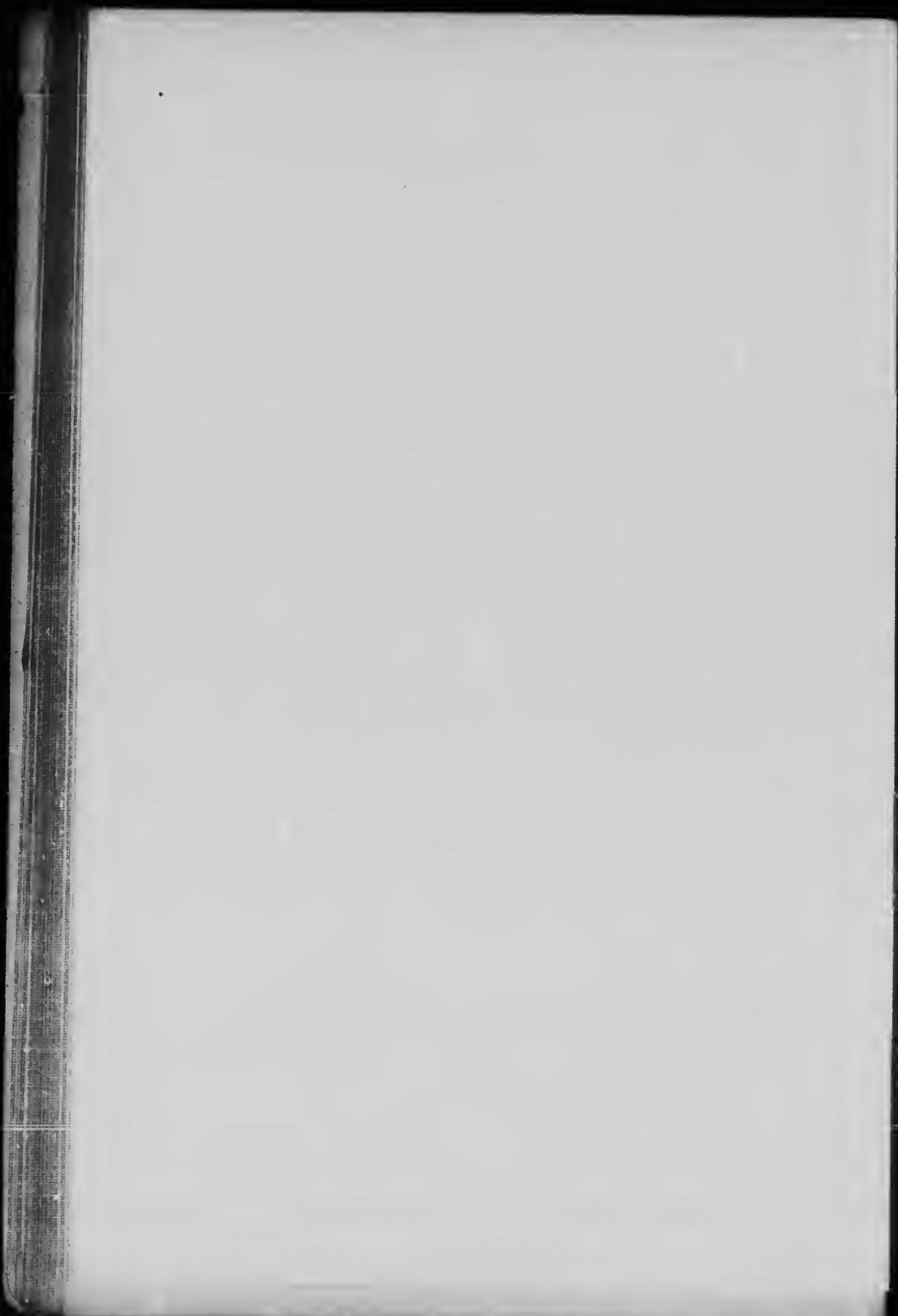


PAYSAGE SUR LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER, AU-DESSUS DU PONT DU CHEMIN DE FER
DE QUÉBEC ET DE LA CÔTE ST-JEAN; VUE DU SOMMET DE LA
MONTAGNE ISONNTOUAN.



PAPATI.

GRAND CHIEF SAUVAGE DE L'OTTAWA SUPÉRIEURE.



En revenant, nous avons relevé la rive est du lac Waswanipy que nous avons contourné jusqu'à notre point de départ au poste de la compagnie de la Baie d'Hudson.

A son extrême limite est, une petite rivière arrive de l'est, de là un sentier conduit directement au lac Lichen.

C'est le poisson du lac Waswanipy qui attire surtout les sauvages et les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson dans cette localité. Le poisson blanc est excessivement gros et d'un goût exquis, mais les sauvages préfèrent l'esturgeon à toute autre espèce de poisson, et ils en ont ici en abondance, de même que de la grosse truite, du brochet, du brocheton, etc.

L'original et le caribou sont plus rares dans cette région qu'on ne le pourrait croire, la chasse y étant si peu fréquente, et le petit cerf ne s'y rencontre pas ; mais en ce qui concerne les animaux à fourrure, Waswanipy est regardé comme l'un des meilleurs postes que possède la compagnie de la Baie d'Hudson sur le versant septentrional.

SECTION No 16.

(Rapport concernant la rivière Nottaway, depuis la décharge du lac au "Goéland" jusqu'à son embouchure, au point de marée, sur la baie James.)

En partant du lac au "Goéland", élevé de 630 pieds au-dessus du niveau de la mer, la décharge tire d'abord vers le nord-ouest puis vers l'ouest formant un gros rapide rocailleux d'une longueur d'un demi mille, donnant une chute de six pieds. Elle court ensuite dans la direction du nord sur un espace d'un mille et demi au milieu de rapides et d'élargissements ; puis elle tourne vers le nord-est où elle se précipite en de forts rapides de près d'un mille de longueur, donnant une chute totale de vingt pieds, depuis le lac au "Goéland", soit une distance de trois milles et de mi.

De chaque côté, le pays est de surface plane ou en pente douce ; le sol argileux est boisé, pour la plus grande partie, d'épinette grise, d'épinette noire, de bouleau et de peuplier.

Ici la rivière s'élargit et tourne vers l'ouest avec une largeur variant d'un quart à un demi mille, sur une distance de six milles, au bout de laquelle elle entre dans une baie d'un lac d'assez grandes dimensions.

Ce lac mesure plus de seize milles de l'est à l'ouest, et sa partie principale a environ quatre milles dans sa plus grande largeur.

Près de son extrémité occidentale, à part la baie par laquelle nous entrons, se trouvent trois autres baies s'étendant vers l'est ou le sud-est.

La première mesure un mille de profondeur ; la seconde, trois milles, et la dernière, ou la plus méridionale, mesure cinq milles de profondeur ; et à partir de l'extrémité sud-est de la dernière baie, en mesurant dans la direction du nord-ouest, jusqu'à la décharge, le parcours est de neuf milles environ, presque à angle droit avec l'axe général du lac.

Le pays environnant est de surface unie ou à pentes douces, et se compose d'un sol argileux et suffisamment boisé d'un mélange d'épinettes, de peupliers et de bouleaux, mais au sud du lac, on aperçoit, à peu de distance, des collines de trois cents pieds de hauteur.

À la décharge de ce lac, on peut obtenir un excellent pouvoir hydraulique : il y a une chute de quinze pieds, et en barrant la rivière à sa tête, on pourrait probablement obtenir une tête d'eau de trente pieds, laquelle avec un débit de 1,500,000 pieds cubes à la minute—la moyenne de trois différents mesurages approximatifs—donnerait une force applicable de 85,000 chevaux-vapeur.

En aval de cette chute, la rivière coule dans la direction du nord-ouest, sur un parcours d'un mille et demi.

De là, elle se dirige au nord-est sur un espace à peu près égal, puis elle se détourne brusquement vers le sud-ouest, et suit cette direction sur une distance d'un mille et demi. Alors, elle revient vers le nord, se jetant dans un bras du lac Matagami, à 615 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le lac Matagami est une magnifique nappe d'eau. Son extrême longueur, de l'est à l'ouest, est de vingt-quatre milles, et sa largeur d'un à trois milles, sauf à son extrémité occidentale où il s'élargit encore et atteint jusqu'à six milles ; il renferme plusieurs belles îles.

Près de son extrémité sud-ouest, se jette, venant du sud, la large et majestueuse rivière Mekiscan, décrite dans mon rapport du mois de mai 1895.

Au sud du lac et à l'est de la Mékiscan, une chaîne de montagnes se dresse, parallèlement au lac, à cinq ou six cents pieds au-dessus de son niveau. Dans toutes les autres directions, le terrain est uni ou en pentes douces, bien boisé d'épinette, de sapin, de bouleau et de peuplier.

Le sol est riche, d'une argile brunâtre, et l'on voit surgissant, çà et là, le long du rivage du lac, des affleurements de roche huronienne.

La décharge se fait vers le milieu du lac, par une rivière de près d'un demi mille de large, au courant paisible et aux eaux profondes ; puis, à deux milles plus bas, la largeur s'accroît jusqu'à un mille et demi, et ce vaste bras se prolonge sur une distance de onze milles vers le franc-nord, à partir de la section principale du lac.

Sur le côté occidental de ce bras septentrional, le pays est bien boisé d'épinette rouge et d'autre bois, mais du côté de l'est, une grande partie en a été ravagée par le feu et est maintenant couverte d'une épaisse nouvelle pousse de bouleaux et de peupliers entremêlés d'épinettes gommeuses, grises ou noires.

Le sol se compose d'une bonne marne argileuse, libre de pierres, autant que nous l'avons pu constater par les courses que nous faisons de temps en temps dans l'intérieur.

A l'extrémité inférieure de ce bras, la rivière tourne brusquement vers l'ouest et court sur une distance d'environ trois milles, dans la direction du sud-ouest, jusqu'à l'endroit où elle incline de nouveau vers le nord, se changeant en une chaîne de rapides et de cascades, avec des élargissements, çà et là, et poursuivant son cours N. N. E. sur une distance de neuf milles, au bout desquels elle débouche dans un grand lac, long de vingt et un milles et large d'un à quatre milles.

Sur un parcours de douze milles, l'orientation de ce lac est franc-nord, et au bout de cette distance, il s'étend nord et est, formant une grande baie de douze milles de circonférence, et de là, il tourne dans une direction franc ouest, sur un parcours de six milles, et puis s'en va prendre sa décharge à trois milles au nord-ouest.

De chaque côté, le pays est généralement de surface unie ou agréablement accidentée, avec un sol argileux bien boisé d'épinette grise, d'épinette noire, de bouleau, de peuplier et de mélèze, avec du cyprès, çà et là, sur les monticules plus secs.

A environ trois milles en amont de la décharge, une rivière boueuse assez grande, afflue du sud-ouest.

En attendant un parti de sauvages qui devaient nous rencontrer ici avec des provisions, nous avons exploré cette rivière sur environ vingt milles en remontant.

A quatre milles de son embouchure elle forme un beau lac long de quatre milles et large d'un mille et demi à deux milles et demi.

A l'extrémité sud-ouest de ce lac, la même rivière boueuse et lente prend la direction du sud-ouest, sur un parcours de cinq milles, et conduit vers un autre lac beaucoup plus grand dont un bras s'étend au sud-ouest sur un parcours de sept milles et demi.

Un autre bras prend la direction quasi franc ouest, et nous l'avons exploré, dans cette direction, sur un parcours d'environ quatre milles, au bout duquel la vallée semblait s'ouvrir vers le sud en baies et en marécages.

Le pays environnant est plat et marécageux et généralement couvert d'épinette noire et d'épinette rouge. Il n'y a pas de pierres et l'eau est si boueuse que même le poisson peut à peine voir au travers.

Ces eaux sont grouillantes de poisson. En remontant et en descendant la rivière, mes sauvages tuèrent plusieurs gros brochets et dorés avec leurs avirons. Ils ne semblaient pas nous voir, et ne bougeaient que lorsqu'ils étaient touchés par le canot ou les avirons, et alors ils sautaient hors de l'eau comme pour voir ce que cela voulait dire.

Le long de la partie inférieure de la rivière, il y a quelques plaines, au sol argileux, qui sont très attrayantes et bien boisées de peupliers et de bouleaux, de grande taille.

A un peu plus de deux milles en aval de l'embouchure de la rivière, un autre cours d'eau assez considérable afflue de l'ouest. Nous le suivîmes en remontant sur une distance d'une couple de milles, jusqu'à l'endroit où il se bifurque en deux branches d'à peu près égales dimensions. Mais comme nous trouvâmes ces deux branches trop encombrées de bois renversé, et l'eau étant quelque peu basse pour le canot, nous renoncâmes à les explorer.

Retournant à la décharge du lac, sur la rivière principale, nous rencontrons un rapide impétueux qui court dans une direction quasi franc nord-ouest, donnant vingt-pieds de chute sur une distance de deux milles et demi.

En aval de ce point, la rivière s'élargit sur un parcours de plus d'un demi mille, encore dans la direction du nord-ouest, et après cela, elle se resserre sur une distance d'un mille, dans une direction franc-nord, jusqu'à l'endroit où elle bifurque de chaque côté d'une grande île, le chenal de l'est atteignant jusqu'à plus d'un mille de largeur.

De chaque côté de cette rivière, le pays est de surface unie ou agréablement accidentée, avec un sol argileux boisé surtout d'épinette noire et d'épinette rouge.

En aval de l'île, la rivière se précipite rapidement vers le nord-ouest, sur un parcours de cinq milles, donnant pour cette distance une chute de dix pieds. Puis elle coule tranquillement sur un parcours de trois milles dans la direction franc ouest.

Au bout de cette dernière distance, un cours d'eau de bonnes dimensions afflue du sud, et la rivière principale tournant vers le franc nord, reçoit trois autres cours d'eau assez considérables affluant de l'ouest sur un parcours de deux milles.

Au bout de cette dernière distance, la rivière entière passe dans une gorge qui n'a pas cent verges de largeur. La chute est ici de dix pieds, mais en barrant le passage on pourrait obtenir facilement une chute d'eau de plus de trente pieds, avec une puissance de plus de 160,000 chevaux vapeur.

Cet endroit doit avoir une bien sauvage apparence durant les dégels du printemps, car l'énorme volume d'eau engorgée dans cet étroit passage élève son niveau à plus de vingt-cinq pieds, ainsi qu'on le voit par le bois de dérive dispersé sur les deux côtés de la rivière en amont de la chute.

En aval de cette chute, la rivière se dirige dans la direction de l'est-quart-nord et forme un large épanchement sur une longueur de plus d'un mille, puis elle tourne de nouveau vers le nord en une succession de rapides qui donnent encore dix pieds de chute sur une distance d'un mille et demi.

Nous sommes maintenant à une altitude de 536 pieds. Le pays de chaque côté est encore plat ou agréablement accidenté, avec un sol argileux libre de pierres et assez bien boisé d'épinette noire et d'épinette rouge, et çà et là, de massifs de bouleaux et de peupliers.

La rivière ici s'élargit jusqu'à plus d'un mille et renferme une couple de grandes îles. Elle court dans la direction du nord-ouest sur un parcours de sept milles, puis vers le nord-est sur une distance de deux milles, donnant une chute de seize pieds en neuf milles.

Sur une longueur de quatre milles, la rivière coule ensuite vers le nord-ouest en une série de vifs rapides donnant une chute additionnel de seize pieds.

Puis nous tournons brusquement vers la droite, et arrivons bientôt à une cascade de dix pieds de chute, que nous évitons au moyen d'un portage de douze chaînes de long sur la rive droite.

Cette cascade peut être franchie, à eau basse ordinaire, avec les grands canots de la compagnie de la Baie d'Hudson.

En aval du portage en dernier lieu mentionné, la rivière fuit avec vitesse par une série de rapides difficiles, sur une distance de trois milles, dans la direction du N. N. E. jusqu'à un autre portage de vingt-deux chaînes de longueur, sur la rive gauche, par lequel nous évitons une chute dangereuse et une cascade douant une différence de niveau de trente-six pieds.

À la tête de cette chute, les rives sont hautes et rocheuses (de granit solide des deux côtés). En conséquence, on peut facilement obtenir cinquante pieds de chute, avec un débit, disons, de trois millions de pieds cubes par minutes, ce qui donnerait une puissance de 275,000 chevaux-vapeur.

On verra par le profil qui accompagne le présent rapport et par les chiffres en rouge sur le plan, que le niveau de la route a rapidement baissé sur ces derniers vingt-cinq milles—je dis rapidement en comparaison des autres parties de la rivière—la dénivellation totale sur ce parcours étant de 125 pieds. Des deux côtés, le sol se tient à peu près constamment à la même élévation au-dessus du lit de la rivière. Il y a donc une pente graduelle de cinq pieds au mille inclinant dans la direction du nord.

Ici, le pays semble avoir été ravagé par le feu il y a une cinquantaine d'années, et il est maintenant couvert d'une épaisse forêt d'épinette noire et d'épinette rouge, avec quelques bouleaux, peupliers et cyprès dispersés ça et là sur les crêtes plus sèches.

La formation du rocher est principalement de granit dans le lit de la rivière, et l'on y voit tout le long des deux rives le même sol argileux.

En aval du portage en dernier lieu mentionné, la rivière s'élargit et atteint jusqu'à près d'un mille. Elle coule dans la direction du nord sur une distance de trois milles, et de là, grande et majestueuse, elle suit un parcours de sept milles dans la direction du nord-ouest, ayant une largeur moyenne de trois quarts de mille et renfermant quelques belles îles.

Une de ces îles, à l'extrémité inférieure de cette section, mesure deux milles de longueur et plus d'un mille dans sa partie la plus large.

antôt à
id'nn

grands

avec
milles,
t-deux
s une
au de

granit
obtenir
pieds
vaux-

er les
ment
mpa-
ar ce
près
il y a
lirec-

taine
noire
ersés

de la
ix.

it et
sur
t un
geur

oux



MEILLES DE FOIN À RUTERT HOUSE.



LATUQUE, SUR LA RIVIÈRE ST. MAURICE.

1825
1826
1827
1828
1829
1830
1831
1832
1833
1834
1835
1836
1837
1838
1839
1840
1841
1842
1843
1844
1845
1846
1847
1848
1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860
1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

Il y a, sur cette île, des épinettes, de plus de deux pieds de diamètre.

On voit, tout le long des deux rives, le même sol argileux et plat fortement boisé d'épinette noire et d'épinette grise.

À la grande île en dernier lieu mentionnée, nous ne sommes déjà plus qu'à 400 pieds au-dessus du niveau de la mer, et de là, la rivière coule, dans une direction franc nord-ouest, sur une distance de dix milles, opérant une nouvelle descente de 180 pieds, soit une moyenne de dix-huit pieds au mille, le terrain de chaque côté continuant toujours à décliner en pente égale dans la direction du nord-ouest.

Il y a là plusieurs gros rapides et deux fortes cascades que nous évitons par un portage sur les rochers, à droite, tel qu'indiqué au plan.

On pourrait obtenir ici plusieurs bons pouvoirs hydrauliques, mais il n'est pas probable qu'ils soient jamais utilisés, car à la partie inférieure de cette section de la rivière, il y a toute une chute de soixante-dix pieds pouvant donner 400,000 chevaux-vapeur.

La rivière se divise ici en deux, et le portage se fait sur l'île. Le chenal de l'ouest est à sec à l'eau basse.

Nous sommes maintenant descendus, à une altitude de 150 pieds, à peu près, et, de chaque côté, le terrain semble s'abaisser uniformément avec le lit de la rivière, les rives basses étant toujours bien boisées d'épinettes et de tamarac, (épinette rouge).

Du pied de la chute en dernier lieu mentionnée, la rivière tourne vers le franc ouest, et suit ce cours sur une distance de plus de dix milles, formant une série de longs rapides peu profonds; et comme le lit de la rivière est très large, il faut avoir l'œil au guet pour se maintenir dans le chenal principal, lequel, à mesure que la rivière baisse, se reporte constamment d'un côté à l'autre, contournant des battures et des barrages en gravier au travers desquels l'eau filtre, laissant souvent le canot à sec au milieu du chenal; il ne reste plus alors qu'à choisir entre le portage en avant ou le retour sur ses pas à la recherche d'une eau plus profonde.

On voit toujours, sur les deux rives, le même sol plat et argileux couvert d'épinette noire et d'épinette rouge.

Ici, la rivière tourne de nouveau vers le nord-ouest et suit presque continuellement ce cours jusqu'à son embouchure, soit une distance de vingt-cinq milles.

Il y a plusieurs violents rapides, mais pas une seule chute sur ce parcours, et la rivière s'élargit jusqu'à un demi mille ou un mille et renferme plusieurs îles basses.

Les berges ne sont jamais de plus de dix à trente pieds au-dessus du niveau de la rivière, et le sol de chaque côté est de surface plane, argileux, boisé d'épinette, de tamarac, de bouleau et de peuplier.

Vers le milieu de cette section, à peu près, en aval, une rivière passablement grande, afflue du sud-ouest, c'est la Kitchigama, sur laquelle il exista dit-on, une route de canot vers les sources des rivières qui se jettent dans la baie Hannah.

À environ deux milles en aval de l'embouchure de la Kitchigama, la Nottaway se sépare en quatre, formant trois grandes îles.

Quelques uns des chenaux qu'elle forme sont à sec à eau basse, et les dégâts effrayants causés par la puissante rivière, durant les crues du printemps, ne laissent que les plus gros cailloux et les rochers de granit après l'écoulement des eaux.

La descente est ici d'environ dix pieds par mille, sur une distance de trois milles, et l'eau paraît simplement répandue sur la surface du sol, car en amont des îles, le lit de la rivière est presque de niveau avec la contrée environnante.

On peut se faire une idée du spectacle émouvant que doit offrir, la crue du printemps, quand le débit des eaux se mesure par plus de vingt millions de pieds cubes à la minute; eaux rugissantes se précipitant sur un vaste désert rocailleux, mer d'écume galopante, d'une largeur de un à deux milles, sur un parcours de plusieurs milles.

En aval, cette rivière se rétrécit pour former des rapides et des remous bouillonnants, sur une distance de cinq milles, jusqu'à une gorge étroite, ou sa largeur totale au point de marée, est de moins de mille pieds, le tout tel que décrit dans mon rapport du 29 novembre 1897.

GÉOLOGIE

Au cours rapide d'une exploration, sur une aussi vaste étendue de pays, on ne peut recueillir qu'une connaissance bien superficielle de la formation géologique; mais ayant fait parvenir des copies de mes plans à feu le Dr Dawson, on a eu l'obligeance, en retour, de m'offrir tous les renseignements et plans de son département dont je pouvais avoir besoin.

Je lui avais écrit une journée ou deux avant que la mort ne vint l'enlever si inopinément, lui demandant des notes et des plans, et quelques jours plus tard, je reçus une réponse du Dr Bell, directeur *pro tempore*, disant que la carte géologique de la région en question n'était pas encore imprimée, mais que si j'allais à Ottawa, il se ferait un plaisir de me laisser voir les originaux et de me donner toutes les informations possibles sur la géologie de la région.

En conséquence, je me rendis à son invitation le 15 du courant, et j'y rencontrai le Dr Bell et M. A. P. Low qui m'ont fort bien accueilli.

Voici ce que dit le Dr Bell :

" Toute la région repose sur des rochers " archéens " qui se divisent en laurentiens et huroniens, formant la base des rochers qui renferment des minerais, au Canada, à l'est des Montagnes Rocheuses ".

La plus grande chaîne huronienne connue jusqu'à présent est celle que le Dr Bell a appelée " la grande zone ".

Elle court sans interruption depuis le côté est du Lac Supérieur jusqu'à l'extrémité sud du Grand Lac Mistassini.

Un des plus vastes élargissements de cette chaîne sert de base à la région dont il s'agit.

Si nous traçons une ligne droite, dans la direction du nord, de l'extrémité nord du Grand Lac Victoria, elle passera sur des rochers huroniens, sur une distance d'environ cent milles, aboutissant un peu au-delà du lac Matagami.

Le Dr Bell estime que les rochers huroniens de cette région promettent beaucoup au point de vue général des minerais métallifères, surtout de l'or, du cuivre, du fer et du nickel. On a trouvé des veines en diverses localités qui accusent, les unes, la présence du cuivre, et une autre, la présence de l'or.

Vu la grande quantité de travail purement topographique et géologique que le Dr Bell a été obligé de faire dans un temps aussi limité, il n'a pas pu donner beaucoup d'attention à la recherche des minerais : cependant il regarde les indices comme étant très favorables.

Outre la grande zone, le Dr Bell a découvert des étendues plus petites de roches huroniennes sur la rivière " Broad Back ", juste à l'est du Grand Lac, et une autre à la partie inférieure de la Grande Rivière Nottaway.

M. A. P. Low dit :

" Le prolongement oriental de la zone huronienne contient du cuivre, au lac Chibougamou, et les granits du lac Obatogoman doivent contenir de l'or."

Le rocher huronien se montre encore à l'extrémité nord du lac Mistassini, et continue, dans la direction de l'est, jusqu'au delà de la rivière Manicouagan.

Les basaltes trouvés par l'auteur, de ce rapport au nord du Petit Lac Mistassini, forment partie de cette zone.

M. Low dit qu'il a pris de la petite morue, près de l'embouchure de l'"East Main River", et l'on a pris de la morue plus au nord, dans la baie James et dans la baie d'Hudson ; mais il faudrait encore s'enquérir si c'est en quantité suffisante pour que cette pêche soit payante.

On prend de la truite de mer à l'embouchure de toutes les rivières, de même que d'excellent poisson blanc.

Plus au nord, dans la baie d'Hudson, les gens de la compagnie prennent en abondance de la truite arctique, excellent poisson que l'on sale et que l'on vend à Londres presque au même prix que le saumon.

Celui qui écrit ces lignes, en relevant la latitude sur une île près de l'embouchure de l'"East Main River", a vu un grand nombre de gros marsouins ou de baleines blanches, comme on les appelle ici, qui jouaient dans ces parages.

M. Low dit que l'on voit partout, en remontant le long de l'"East Main River", de l'épinette à pulpe, et que des forêts de ce bois s'étendent au delà de la limite nord de la province de Québec.

Il dit encore que l'on trouvera le nouveau Québec meilleur que le nouvel Ontario, au point de vue agricole, et qu'il n'y a pas de doute que l'on découvrira de riches minerais dans la partie septentrionale de notre province, aussi bien que dans l'Ontario.

Le nouveau plan que la Commission Géologique est en voie de publier est fait sur une échelle de dix milles au pouce, et, avec les rapports détaillés qui l'accompagnent, il jettera, sans doute, une nouvelle lumière sur les ressources minières de cette région.

Le tableau météorologique qui suit donnera une bonne idée des conditions climatiques.

re,
ir

ac
la

ac

le
la
i

e

t

e
s
t

t
t

e
e
e

e
e

.

QUANTITÉS DE PLUIE ET DE NEIGE, POUR LES ANNÉES 1897 A 1900 INCLUSIVEMENT.

PLUIE.							NEIGE.									
Chicoutimi.	Winnipeg.	Port Arthur.	Ottawa.	Montréal.	Québec.	Rimouski.	Moose Factory.	Abitibi.	Dalhousie.	Chicoutimi.	Winnipeg.	Port Arthur.	Ottawa.	Montréal.	Québec.	Rimouski.
Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.
0.24	0.01	0.14	0.50	1.24	0.74	0.47	18.7	29.0	13.2	11.3	5.1	20.4	37.6	23.1	19.8
0.13	P	0.00	0.69	1.11	1.29	0.81	13.9	20.5	13.3	7.5	5.2	17.5	25.9	26.3	16.5
0.28	0.08	0.08	1.29	1.68	0.78	0.41	30.5	42.6	8.8	12.2	5.2	27.4	23.7	29.9	27.5
0.96	0.99	0.95	0.99	1.69	1.48	1.53	0.8	9.9	4.3	1.3	2.0	1.0	1.5	2.2	4.4
2.32	1.19	2.22	3.59	2.76	3.13	2.49	N	0.1	0.1	0.1
4.11	3.48	4.16	2.71	4.03	4.12	2.84	N
4.00	3.29	4.49	4.92	5.41	4.89	3.67
3.77	2.56	4.40	2.45	2.54	2.99	2.39
3.11	1.99	4.08	3.11	3.98	3.56	3.32	N
2.15	2.42	2.80	2.57	2.72	2.52	2.03	5.7	N	1.5	0.3
1.09	0.12	0.76	1.67	2.24	2.09	1.61	11.3	8.9	7.2	9.1	2.0	6.9	18.0	9.6	18.1
0.16	0.00	0.23	1.12	1.59	1.23	0.69	24.6	18.4	18.6	4.8	3.5	19.0	27.5	13.4	19.1
22.92	16.13	24.31	25.61	30.99	28.80	21.96	*	105.5	129.3	66.9	46.6	23.0	92.2	139.2	104.6	105.8
0.65	0.09	0.22	2.48	4.03	2.81	1.30										
11.48	7.84	12.97	10.48	11.93	11.44	9.38										
.....	63.1	92.1	35.3	31.0	15.5	65.3	92.2	79.3	63.8

être mesuré.

* L'épaisseur de neige n'a pas été notée.

d'été, de mai à octobre inclusivement, Moose Factory a, à peu près, un degré de chaleur de plus que Dalhousie et 21 degrés
tory, 8 degrés de plus que Dalhousie, 1 degré de plus que Port Arthur et 28 degrés de plus que Rimouski.

H. O'SULLIVAN, I. C.

(Certifié)

R. F. STUPART,
Directeur,
Bureau Météorologique de la Puissance.

A l'Hon

Monsie

J'a
que j'ai
au suje
de cons

A l'Ho

Monsie

Le
de l'île
la Peti
m'ont
prière
en y a
votre

Pe
carte c
faisant
la Not
l'embo

Je
de la p
problé

A l'Honorable Commissaire de la
Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre un duplicata du plan et du rapport que j'ai adressés à l'Honorable Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, au sujet d'une partie du territoire de la baie James, et qu'il peut être bon de conserver dans les archives de votre département.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HENRY O'SULLIVAN,
A. F. & Mem. Soc. Can. I. C.
Inspecteur des arpentages, P. Q.

A l'Honorable Commissaire des
Terres, Forêts et Pêcheries,
Québec,

Monsieur,

Le dossier ci-inclus, No 7913-1900 de votre département *re* l'achat de l'île Middleboro et des terres vis-à-vis de cette île, sur chaque côté de la Petite Nottaway ou rivière "Broad Back", sur la baie de Rupert, m'ont été transmis par M. E. E. Taché, Assistant Commissaire, avec prière de vous faire un rapport sur la situation et la valeur de ces terres, en y ajoutant toutes autres informations que je pourrais vous donner pour votre gouverne à ce sujet.

Pour que vous puissiez bien comprendre la situation, j'ai préparé la carte ou le plan ci-joint sur une échelle de quarante chaînes au pouce, faisant voir la ligne côtière de la baie de Rupert, depuis l'embouchure de la Nottaway jusqu'à la rivière Pontiac à l'est, et la côte ouest jusqu'à l'embouchure de la rivière Shebish, dans le nord.

Je dois dire tout d'abord que vouloir établir la valeur ou le prix fixe de la propriété que demande M. Gemmil serait une tâche hasardeuse et problématique dans l'état actuel des choses.

Sans doute, le site est des plus invitants parmi ceux de toute la côte ; mais tant qu'on n'aura pas établi de communication par chemin de fer avec quelque point situé sur la baie James, les ressources de tout ce bassin devront rester inertes et de peu de valeur pour qui que ce soit.

Le seul moyen de s'y rendre jusqu'à présent, (si on en excepte le canot du voyageur), c'est par le détroit d'Hudson, et d'après tout ce que nous avons pu en apprendre, par le rapport du lieutenant Gordon, au gouvernement de la Puissance, par les relations des gens de la compagnie de la baie d'Hudson, les informations prises auprès de ses officiers, etc., ce détroit n'est navigable que durant environ trois mois de l'année, et si l'on tient compte des obstacles et des dangers divers auxquels est exposée la navigation dans cette région septentrionale reculée, on peut en conclure que la navigation du détroit d'Hudson est commercialement impraticable en toute saison.

Toutefois, nous ne devons pas en inférer que cet immense versant septentrional de notre province est sans valeur. Au contraire, à un autre point de vue plus pratique, les objections ci-dessus mentionnées pourraient bien être cause que ces terres sauvages du nord soient développées d'une manière plus avantageuse pour nous, comme je le ferai mieux comprendre ultérieurement.

EXPLORATION

Conformément aux instructions que j'ai reçues du département de la Colonisation et des Mines, j'ai fait l'exploration et le relevé de la Grande Rivière Nottaway, à partir de sa source jusqu'à son embouchure ; et de la rivière Rupert, depuis le lac Nemiskow jusqu'au point de marée ; mais dans la Petite Nottaway, je n'ai mesuré que la partie que nous avons traversée par notre route de canot, du lac Waswanipy à "Rupert House", et à son embouchure, depuis l'île Middleboro jusqu'au premier rapide, au point marqué "A" sur le plan ci-joint.

Le parti d'explorateurs que j'ai laissé à la baie de Rupert, durant l'hiver 1897-98, ont relevé la rivière, en remontant, sur un parcours de dix à douze milles plus loin, mais n'ont pas pris de niveau.

Cependant, d'après ce que j'ai vu de la rivière, je crois que l'on peut avoir un bon pouvoir d'eau tout près du point de marée, ce qui est exceptionnel autour de la baie James.



CÔTE DU BOIS SUR L'OLLEWA SUPÉRIEURE.



CHIEF PRÈS DU LAC WAIWANACHI.

d'
à

d'
m

po
da
bo
ob

m
d'
ré
l'a

co
cò

ea
Ru
riv

m
re
d'e

m
de
le
mi

qu
gr

Sur la rivière Rupert, il n'y a pas de chance de trouver un pouvoir d'eau en aval du portage de la Colline Fumuse " (Smoky Hill ") qui est à 12 milles de son embouchure, à " Rupert House."

Il y a de petits rapides près du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, à " Rupert House ", qui sont plus ou moins effacés à la haute mer, et de là à la Colline Fumuse, le cours de la rivière est uniforme.

Sur les rivières Pontiac et East Main, on ne peut trouver aucun pouvoir d'eau nulle part près de la côte, et dans les rivières qui se jettent dans la baie Hannah, il n'y a pas de rapides à vingt milles de leurs embouchures; tandis que dans les rivières Moose et Missanabie, on ne peut obtenir de pouvoirs d'eau sur une distance de cent milles de la côte.

Dans la Grande Nottaway, il y a des rapides près du point de marée, mais pas de chute, et ce ne serait pas chose facile que d'entreprendre d'endiguer le débit de cette énorme rivière avec un barrage qui pourrait résister à la descente des glaces au printemps ou aux inondations de l'automne.

Bien que la Petite Nottaway paraisse peu considérable, si on la compare à la Grande Nottaway et à la rivière Rupert, qui sont de chaque côté, ce n'est cependant pas un cours d'eau de peu d'importance.

Elle prend sa source près du lac Mistassini, et après avoir reçu les eaux de plusieurs grands lacs, elle se rapproche à sept milles de la rivière Rupert, près du lac Nemiskow, et en-suite court parallèlement à cette rivière jusqu'à son embouchure, soit une distance de 80 milles.

Sur la section de cette rivière suivie par nos canots, tel que ci-dessus mentionné, de Waswanipy à "Rupert House", le premier lac que nous rencontrons mesure dix sept milles de longueur, avec un élargissement d'environ huit milles formant angle droit avec la ligne de notre route.

Le deuxième lac que nous rencontrons s'appelle "Le lac Long" et mesure vingt-cinq milles sur une largeur variant d'un quart de mille à deux milles et demi; et le troisième est un des plus grands de tout le versant septentrional, mesurant 32 milles de longueur sur environ 18 milles de largeur.

Mais dans ce dernier lac il y a plusieurs grandes îles et péninsules qui diminuent de beaucoup la surface d'eau; autrement, il serait plus grand que le lac Saint-Jean.

Je n'ai pas fait de mesurages pour déterminer le débit de la Petite Nottaway à son embouchure, cette rivière étant alors considérée d'une importance secondaire ; mais à en juger par ses dimensions comparées à celles des rivières Grande Nottaway et Rupert, où des mesurages précis ont été faits, j'ose dire que son débit doit être d'au moins 1,500,000 pieds cubes à la minute au niveau d'eau ordinaire ; et en prenant comme réservoir les grands lacs ci-dessus mentionnés, il est inutile de dire qu'on pourrait y maintenir un débit uniforme durant toute l'année.

Comme on le verra par la carte et les plans ci-joints, l'embouchure de la Petite Nottaway est très avantageusement située pour l'exploitation de l'industrie de la pulpe, vu qu'on peut y concentrer si facilement les produits forestiers des terres arrosées par les diverses grandes rivières qui se jettent dans la baie.

Il y a tout un monde d'épinettes sur la Grande Nottaway et ses tributaires, et du pied du dernier rapide, sur cette rivière, on peut faire flotter des radeaux de toutes dimensions jusqu'à l'île Middleboro, à toute heure de la marée baissante.

L'été dernier, nous avons fait ce parcours d'au moins 14 milles, en deux heures et demie, avec des canots chargés, à la marée baissante.

De même, avec le moutant, on peut amener le bois de l'embouchure de la rivière Pontiac ou de celle de la rivière Rupert.

Il y a immensément du bois de pulpe sur les rives de toutes ces rivières.

Tout le long du parcours, depuis la hauteur des terres jusqu'à la baie James, on voit de l'épinette d'un pied à deux pieds de diamètre.

A l'embouchure même de la rivière Rupert, j'ai vu des épinettes qui avaient bien deux pieds de diamètre, et les gens de la Baie d'Hudson m'ont dit que la plus belle épinette se trouve à la rivière Pontiac.

Les terrains demandés de chaque côté de la Petite Nottaway ou rivière "Broad Back", se composent d'une excellente argile, tout le long de la rivière ; de fait, tous les terrains bordant la baie de Rupert sont d'une excellente argile et l'on ne voit de pierres nulle part, excepté dans le lit des rivières, où il y a des rapides, et çà et là, quelques cailloux roulés et quelques galets de calcaire éparpillés sur le bord de la mer.

L'île Middleboro mesure près de trois milles de longueur sur un peu plus d'un mille, dans sa partie la plus large, et elle a en superficie environ 1500 acres.

A son extrémité sud, elle s'élève majestueusement au-dessus de l'eau ; elle est bien boisée d'épinette et offre un bon abri, par un vent du nord, contre les vagues de la grande baie qui roulent, sans rencontrer d'obstacles, sur une étendue de près de mille milles : mais la partie septentrionale de l'île s'affaisse en terrains marécageux et est toujours couverte par les marées ordinaires.

Le chenal qui la sépare de la rive est un ruisseau étroit et profond, aux eaux endormies et boueuses, ne mesurant qu'une demi chaîne à un quart de chaîne de largeur.

Les chasseurs sauvages et les voyageurs tirent partie de ce chenal et vont jusqu'au sommet, qui est environ vis-à-vis le milieu de l'île, avec le jusant ; là, ils attendent le baissant pour continuer leur route, ayant ainsi l'avantage de profiter du courant pour aller et revenir.

En creusant ce chenal, ce qui serait chose facile, vu que le fond en est tout d'alluvion argileuse, on pourrait en relever les bords au dessus du niveau de la marée haute, et ainsi former des quais de chaque côté.

Des vaisseaux assez grands pour naviguer sur la baie James et sur la baie d'Hudson peuvent venir ici à n'importe quelle marée haute ordinaire et jeter l'ancre en sûreté dans l'embouchure de la Petite Nottaway, dans le port de refuge de l'île Middleboro, où j'ai trouvé de quinze à vingt pieds d'eau à marée basse.

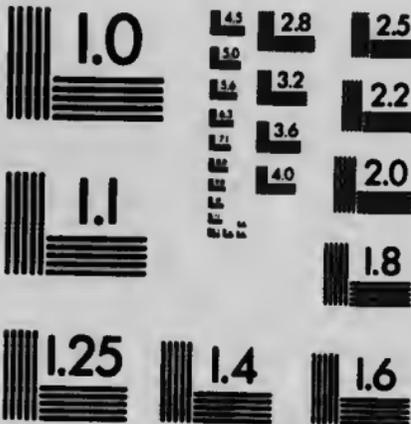
En général, la baie de Rupert a peu de profondeur, mais d'après le Capt. Taylor, qui a navigué dans ces eaux pour le compte de la compagnie de la Baie d'Hudson, depuis plus de vingt ans, il y a un chenal profond qui s'étend de "Stag Rock" dans la direction du sud, jusqu'à l'île Middleboro.

Les vaisseaux venant de "Moose Factory" ou autres postes de la Baie d'Hudson et de la baie James, et qui se rendent à "Rupert House", se mettent ordinairement à l'abri du "Stag Rock" en attendant le montant pour franchir la barre à l'embouchure de la rivière Rupert.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

GIBIER ET POISSON

Les environs de l'île Middleboro sont par excellence, dans le district de la baie de Rupert, l'endroit préféré où les officiers et les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson vont faire la chasse.

Ici se trouvent en quantités innombrables les oies sauvages, les "waxies" (oies du nord), les canards, les bécasses, les pluviers et diverses autres espèces d'oiseaux aquatiques. J'ai vu des "waxies" s'élever en bandes si nombreuses qu'ils nous cachaient la vue de la rive opposée.

Les sauvages prennent de la truite et du poisson blanc en grande quantité, à l'embouchure de la Petite Nottaway, et ils font fumer ce poisson pour leur nourriture et celle de leurs chiens durant l'hiver.

Nonobstant les divers rapports au contraire, les ressources de cette vaste région sont bien dignes d'attirer l'attention du gouvernement, et elles ne sauraient toujours demeurer termées au monde commercial.

La richesse forestière des grandes régions arrosées par les puissantes rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson ou la baie James, ne peut être exploitée que si on utilise les cours d'eau naturels.

La pêche à la baleine et autres pêches sur cette grande mer intérieure, de trois cent cinquante milles d'étendue, les différentes traces de gisements miniers, plus ou moins apparents dans toute cette région, devront tôt ou tard nécessiter l'établissement de communications directes par chemin de fer ; et quand on considère que l'on peut atteindre l'extrémité sud de la baie James avec la ligne de chemin de fer transcontinentale la plus courte et la plus praticable que nous puissions avoir sur notre continent, qui raccourcirait de 500 à 1,000 milles la ligne combinée établissant des communications commerciales entre l'Europe et les pays d'Orient, que de plus les pentes se trouveraient réduites à la moitié de ce qu'elles sont sur toute autre ligne, il faut bien admettre que, tôt ou tard, la locomotive réveillera les solitudes de la baie de Rupert.

En songeant à ce développement futur, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur la carte générale du pays pour reconnaître de suite la position avantageuse qu'occupe notre province, et surtout celle de nos ports de mer pour le trafic futur de cette région.

Chaque année voit s'accroître la demande de plus gros vaisseaux pour le trafic du fre: océanique, et sans aucun doute on cherchera le meilleur

port sur la route la plus courte, lequel, malgré tout, devra être finalement celui de Québec.

Québec devra avoir sa contre-partie quelque part sur le bord de la baie James, et il est possible que le territoire même que demande l'“Albany River Pulp Company” devienne, dans un avenir prochain, le site d'une ville naissante.

Ce n'est pas une question de simple intérêt local ; il peut y avoir là même une question du plus haut intérêt impérial, et par conséquent, dans mon humble opinion, il ne serait pas sage pour le gouvernement d'aliéner aucune telle proportion de notre territoire du nord, pour aucun prix ni pour aucune considération que l'on pourrait en obtenir à présent.

Le tont humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY O'SULLIVAN,

M. Soc. Roy.—I. C.

Insp. des Arp. P. Q.

Lorette, 25 mai 1900.

A l'Honorable A. TURGEON,

Commissaire de la colonisation et des mines,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 5 du mois dernier, m'annonçant que c'était votre intention de mettre devant la chambre, durant la présente session de la législature, tous les rapports disponibles de mon inspection d'arpentages dans les régions du lac Saint-Jean, du lac Mistassini et de la baie James, et me demandant en outre de dire quelle serait, suivant moi, la route la plus avantageuse et la plus facilement praticable pour l'établissement de communications par chemin de fer entre Québec et la baie James.

Les différents plans et profils, avec les rapports qui vous sont transmis ci-joints, et ceux qui vous ont été expédiés en novembre 1897, juin 1899 et août 1900, complètent toute la série depuis la section première jusqu'à la seizième inclusivement, et ils font connaître la topographie générale, les ressources et les avantages du pays; il ne reste plus qu'à ajouter quelques remarques sur les différentes routes proposées pour l'établissement de lignes de chemin de fer, et le développement de cette vaste région accessible.

On a suggéré et plus ou moins fortement recommandé diverses routes pour atteindre la baie James et la baie d'Hudson; au moins sept dans la province de Québec et probablement autant dans celle d'Ontario.

En 1897, les pouvoirs conférés par la charte de la compagnie "Quebec and James Bay Ry" furent étendus et confirmés par acte du parlement fédéral en vue de l'établissement d'un chemin de fer partant d'un point quelconque sur le chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean et allant jusqu'à la baie James, et il paraît, d'après les journaux, que d'autres compagnies demandent actuellement des chartes pour l'établissement de chemins de fer partant de points situés à l'ouest de Québec, aussi loin que le lac Témiscamingue, pour atteindre aussi la baie James.

Il m'a été donné, durant ces vingt dernières années, de pouvoir examiner plus ou moins le pays que traversent les différentes routes proposées. J'ai préparé un tableau, ci-joint, de la longueur de sept lignes possibles, donnant aussi le nombre de milles de chemin de fer déjà en opération, que l'on pourrait utiliser, et le nombre de milles qu'il resterait encore à construire pour atteindre la baie James, par chacune de ces routes.

Là où il n'a pas été fait d'arpentage, les distances ont été mesurées sur les plans avec addition, dans chaque cas, de dix pour cent pour la courbure.

Dans mon rapport préliminaire du 29 de novembre, en parlant de la route de Roberval à la baie James, je disais que ce serait la route la plus avantageuse dans "intérêt de la province, pour le développement du territoire nouvellement acquis au nord de la hauteur des terres, car tandis que les autres routes proposées ne font que suivre le contours de la frontière occidentale, celle-ci traverse le centre de la province et j'ai dit encore que la localisation ou le tracé de cette ligne devrait se faire avec l'idée que, dans un avenir peu éloigné, elle pourrait devenir partie du meilleur et du plus court chemin de fer transcontinental, pour le trafic entre l'Europe, le grand Nord-Ouest et les pays d'Orient.

La Baie des Ha ! Ha !, Roberval, l'extrémité sud de la baie James, "Norway House", près de l'extrémité nord du lac Winnipeg, et la vallée de la rivière de la Paix, sont presque en ligne droite, et la passe dans les Montagnes Rocheuses à la tête de la rivière de la Paix étant de plus de 2500 pieds moins élevée que le sommet du chemin de fer Canadien du Pacifique dans ces montagnes, il est inutile de dire qu'avant longtemps le sifflet de la locomotive réveillera les échos de la fertile vallée de la rivière de la Paix, et alors se construira la meilleure ligne donnant un débouché vers les marchés européens, laquelle, sans aucun doute, passera par les points ci-dessus nommés.

La seule objection, c'est que la rivière Saguenay gèle de bonne heure l'automne et qu'elle demeure trop longtemps emprisonnée dans les glaces au printemps. La saison est trop courte à la baie des Ha ! Ha !, et les mêmes arguments militent aussi contre le port de Montréal.

On peut compter en toute sûreté que la saison de navigation au port de Québec sera toujours d'au moins deux mois plus longue que dans l'un ou l'autre des ports ci-dessus mentionnés.

Même en ce moment, le port de Québec est libre de glace, et durant le mois de février dernier, M. John Thom a fait transporter du bois, sans la moindre difficulté, avec ses petits remorqueurs et ses bateaux ordinaires, du bassin Louise jusqu'à Lévis, et même jusqu'au site du nouveau pont, sur le Saint-Laurent en amont de Québec.

Je suis convaincu qu'en dépit de toute opposition, Québec deviendra le principal port d'expédition du Saint-Laurent, et que plus tard, le

Le système du chemin de fer transcontinental impérial du Dominion passera près de l'extrémité sud de la baie James, ou y touchera en passant, et par conséquent, j'ai pris ces points comme terminus pour le tableau ci-joint des distances.

Je vais maintenant essayer de donner un tracé de chaque route, dans l'ordre numérique, en allant de l'est à l'ouest, tel qu'indiqué en lignes rouges sur le plan explicatif.

La route No 1 suit le chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean depuis Québec jusqu'à Roberval, 192 milles, et de là se dirige vers la baie James par la vallée de la Chamouchouan et de la Nottaway.

En 1897, j'ai exploré cette route depuis Roberval jusqu'à Waswanipy, et de là, *via* la Petite Nottaway et le lac Namuska, jusqu'à "Rupert House", et j'ai soumis un rapport de mon exploration. La section de la Grande Nottaway, depuis le lac au Goéland jusqu'à la baie James, n'a été explorée qu'en 1899, et la description de cette section se trouve dans les rapports ci-joints.

A l'exception de quelques milles le long de la rivière Chamouchouan, il n'est pas difficile de faire une bonne ligne par cette route. Sommet du Québec et Lac Saint-Jean : 1535 pieds ; sommet du lac Saint-Jean et Baie James : 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Longueur totale : 622 milles, 430 milles de chemin à construire.

La route No 2 suit le chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean sur une distance d'environ 77 milles, jusqu'à l'embouchure de la rivière Jeannotte, et puis elle suit les vallées de la Jeannotte et de la rivière des Algonquins, dans la direction de l'ouest, jusqu'à Latuque ; de là, elle suit le Saint-Maurice jusqu'à sa source, se rend dans l'ouest, en franchissant la hauteur des terres, à l'ancien poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, Mekiscan, descend la vallée Mekiscan jusqu'au lac Matagami, et se dirige en droite ligne sur la baie James.

J'ai exploré en 1891-92 les rivières Jeannotte et des Algonquins, puis traversé de là au Saint-Maurice, en aval de Latuque, et en 1899, j'ai suivi la vallée du Saint-Maurice, depuis Latuque jusqu'au poste Kikindatch de la compagnie de la baie d'Hudson et franchi ensuite la hauteur des terres ; en 1894 et 1899, j'ai exploré la région entre le poste Mekiscan et la baie James.

Je ne vois pas beaucoup de difficulté à établir une bonne ligne de chemin de fer sur tout le parcours de cette route, sauf peut-être dans une

partie entre les eaux de la rivière des Algonquins et Latuque. Ma ligne traversait le lac Wayagamack, et l'abaissement de niveau depuis cet endroit jusqu'au Saint-Maurice est trop subit pour qu'on puisse le racheter par des rampes ordinaires de chemin de fer ; mais je crois qu'en prenant plus au nord, vers l'embouchure de la rivière des Bostonnais, on peut trouver un meilleur terrain et des pentes plus faciles. Le plus haut sommet de cette ligne se trouverait à 1300 ou 1400 pieds d'altitude. La longueur totale 557 milles, 40 milles à construire. M. J. G. Scott, secrétaire et gérant du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean et du Grand Nord, me dit que ces compagnies ont l'intention de construire, de Saint-Raymond ou Sainte-Thècle ou Saint-Tite, une nouvelle ligne qui raccourcira le chemin et évitera les pentes que l'on rencontre sur la ligne *via* Rivière à Pierre, et que comme prolongement de cette ligne, on en a exploré une plus favorable avec des rampes faciles, depuis Sainte-Thècle jusqu'à Latuque sur le Saint-Maurice.

La route No 3 suit le chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean, le Grand Nord et le Pacifique Canadien jusqu'aux Grandes Piles, de là se dirige, par le long des rivières Saint-Maurice et Mattawan, jusqu'à la source de cette dernière, puis, *via* les lacs Baskatong, Kakebonga et Grand Lac Victoria, franchissant la hauteur des terres, gagne en ligne droite la baie James.

En 1885, j'ai exploré cette partie du Saint-Maurice et de la rivière Mattawan, depuis son embouchure jusqu'au canton Brassard, près de sa source, et je n'ai pas trouvé de difficulté à y établir une bonne ligne de chemin de fer ; mais je n'ai jamais traversé des sources de la Mattawan au lac Baskatong, cependant d'après ce que j'ai pu voir en suivant les rivières Rouges et du Lièvre, j'ose dire qu'on peut y établir une bonne ligne.

En 1891-92-93-94 j'ai exploré le lac Baskatong et les eaux des rivières Gatineau et Jean de Terre, d'un bout à l'autre, jusqu'au lac Kakebonga, et toutes les eaux de l'Ottawa entre ce point et le Grand Lac Victoria, et je me suis rendu de là, en franchissant la hauteur des terres, jusqu'à la vallée Mékiscan.

A tout prendre, il est comparativement facile d'établir une ligne d'un bout à l'autre de cette section, et vu l'énorme distance sur laquelle il faudrait transporter le bois en suivant les eaux de la rivière Ottawa, un chemin de fer ici aurait un immense trafic de bois. Le chemin de fer Québec et Lac Huron suivrait probablement une partie de cette ligne.

Le plus haut sommet ne serait qu'à 1000 pieds au-dessus du niveau de la mer, la longueur totale de la route étant de 640 milles avec 400 milles de chemin à construire.

La route No 4 suit le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à la jonction Saint-Martin, près de Montréal, et de là atteint Saint-Jérôme et Labelle, ou bien atteint ces deux points *via* Québec et Lac Saint-Jean et Grand-Nord, puis, par le Nominungue et Maniwaki, et en remontant les vallées des rivières Désert et Tommasine, se rend au lac Kakabonga.

Du lac Kakabonga, la route est la même que celle du No 3.

De l'année 1882 à 1894, je n'ai cessé de faire des explorations depuis Labelle jusqu'au lac Kakabonga, et bien que le pays soit accidenté, à partir de la rivière Rouge jusqu'à la Gatineau, je crois que l'on peut y établir une assez bonne ligne. De Maniwaki en se dirigeant vers l'ouest, il n'y a pas de difficultés à craindre.

Le plus haut sommet : 1000 pieds, distance totale 727 milles, 478 milles à construire.

La route No 5 suit le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Hull, se dirige de là, par le chemin de fer de la Vallée de la Gatineau, jusqu'à Gracefield, et ensuite jusqu'à Maniwaki. De Maniwaki vers l'ouest, la route est la même que celle du No 4. Le plus haut sommet est à 1000 pieds. Distance totale, 780 milles, 420 milles de chemin à construire.

La route No 6 suit le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Hull, se dirige de là par le chemin de fer P. & P., au Fort Coulouge, puis, par la vallée de la rivière Coulouge, au Grand Lac Victoria. Depuis cet endroit vers l'ouest, la route est la même que la route No 5.

En 1893-94, j'ai exploré la rivière Coulouge depuis son embouchure jusqu'à sa source, et aussi la région qui s'étend de là jusqu'au Grand Lac Victoria ; et à l'exception de quelques points rocailleux qui surgissent ici et là, le long de cette rivière, rien ne s'oppose à ce que l'on puisse aussi y construire une bonne ligne. Le plus haut sommet est de 1000 pieds. La distance totale de 810 milles, avec 440 milles de chemin à construire.

La route No 7 suit le chemin de fer Canadien du Pacifique depuis Québec jusqu'à Mattawa, et de là se rend à "Gordon Creek", au pied du lac Témiscamingue. Elle suit ensuite la rivière et le lac Des Quinze jusqu'au lac Abittibi, et puis se dirige en ligne droite sur la baie James.

En 1899, j'ai suivi cette route depuis "Gordon Creek", jusqu'au lac Abittibi, et j'avais précédemment exploré la plus grande partie du pays, du côté de Québec, depuis Mattawa jusqu'au lac Des Quinze, et je dois dire que la région à l'est du lac Témiscamingue n'en est pas une à travers laquelle il soit facile d'établir un chemin de fer ; mais du lac Des Quinze jusqu'au lac Abittibi, il n'y aurait pas de difficulté. Je ne puis dire ce que renferme la région qui s'étend depuis le lac Abittibi jusqu'à la baie Hannah, mais sur la route qu'a traversée mon parti, de "Rupert House" au lac Abittibi, en 1898, aucun obstacle insurmontable ne se présentait nulle part.

J'ai suivi la rivière Abittibi, depuis son embouchure sur la rivière "Moose," environ vingt milles en amont de "Moose Factory," jusqu'à sa source, et je crains bien que si jamais on construit un chemin de fer dans la direction du lac Abittibi, il n'ait à suivre la vallée de la rivière depuis ce point jusqu'à "Moose Factory," parcours qui se trouvera entièrement en dehors des limites de la province de Québec, et qui par conséquent ne mérite pas d'occuper beaucoup notre attention.

Le plus haut sommet sur cette ligne est à environ 950 pieds, et en suivant la ligne droite du lac Abittibi jusqu'à la baie Hannah, la distance totale, à partir de Québec, est de 1000 milles ; 352 milles de chemin à construire.

En examinant les différentes routes ci-dessus décrites, la route No 1 comme chemin de colouisation occupe la première place, mais comme partie d'un système de chemin de fer transcontinental, pour les besoins de l'avenir, la première place revient à la route No 2, et pour le développement de l'industrie forestière, la première place doit également être accordée à la route No 2.

Le bois est en quantité beaucoup plus grande et il est beaucoup plus beau dans le bassin du Saint-Maurice que dans celui de la rivière Chamouchouan, et en suivant le cours de la rivière Mekiscan, jusqu'au lac Matagami, tout le bois du bassin de la Nottaway que traverse la route No 1 peut être flotté et descendu jusqu'au lac Matagami, et de là, dirigé par la route No 2.

Les principales objections que l'on peut opposer aux routes Nos 3, 4, 5, 6 et 7, outre qu'elles sont plus longues, c'est qu'elles passent trop à l'ouest pour développer les ressources de quelque région dont il vaille la peine de parler, sur le versant de la Baie d'Hudson, dans les limites de notre province.

Au point de vue de la longueur, la route No 2 a l'avantage sur toutes les autres comme l'indique les chiffres ci-après.

Elle est de	65 milles plus courte que la route No 1	
" " "	88 " " " " " "	3
" " "	170 " " " " " "	4
" " "	223 " " " " " "	5
" " "	253 " " " " " "	6
" " "	448 " " " " " "	7

Sans doute, si les steamers brise-glaces dont on parle tant pouvaient tenir le Saguenay ouvert quelques mois de plus, la route No 1 continuée jusqu'à la baie des Ha! Ha! aurait la première place au point de vue de la distance, et aurait le double avantage d'offrir deux ports de mer, au lieu d'un seul, Québec et la baie des Ha! Ha! ou Chicoutimi, et l'on pourrait éviter pour le transport du fret pesant les sommets difficiles à franchir, entre Québec et le Lac Saint-Jean. Mais par sa position géographique, la baie des Ha! Ha! n'offre pas, dans son voisinage, de point qui puisse jamais devenir un entrepôt pour le fret dirigé vers l'ouest, et les trains qui viendraient y déposer les blés du Nord-Ouest auraient souvent à s'en retourner allèges.

Je vois dans les journaux que le gouvernement d'Ontario a l'intention de pousser un chemin de fer dans la direction du nord, à partir de Toronto, pour atteindre la baie James, et il n'y a pas de doute que cela se fera à moins que Québec ne prenne les devants.

Une chose est certaine, c'est qu'aucun chemin de fer ne parviendra jamais à la baie James sans avoir reçu de l'aide du gouvernement local et du gouvernement fédéral, et les avantages spéciaux qu'offrent les tracés No 1 et No 2, par leur prolongement possible jusqu'à l'Océan Pacifique, comme susdit, devraient engager aussi le gouvernement de la Grande-Bretagne à donner son concours à l'entreprise. Le chemin de fer Canadien du Pacifique qui suit de si près la frontière des Etats-Unis, advenant des hostilités entre la Grande-Bretagne et nos voisins du Sud, pourrait être tronqué en une douzaine d'endroits, tandis qu'une ligne directe de Québec à la rivière de la Paix et de là à la côte du Pacifique, se trouverait de 200 à 600 milles de la frontière, constituant pour le pays, à l'intérieur, une arête solide et sûre.

On ne peut apporter aucun argument comme celui-ci en faveur des lignes projetées de Toronto et le Sault Sainte-Marie à la baie James; au contraire, ces chemins de fer tendraient plutôt à diriger sur New-York le trafic qui devrait tout naturellement affluer dans les ports canadiens. Il ne faut pas oublier qu'à Toronto vous êtes encore presque aussi avancés dans l'intérieur des terres qu'à la baie James même: à 388 milles de Montréal, à plus de 400 milles de New-York, et à plus de 500 milles de Québec, la route la plus courte vers les ports européens; et quant à alimenter les marchés de New-York des divers produits de la région de la baie James et de la baie d'Hudson, la distance par la route No. 2, le Québec Central et le Vermont Central serait aussi courte que par toute autre ligne *via* Toronto.

TABLEAU indiquant les distances par les diverses routes conduisant de Québec à un même point à l'extrémité sud de la Baie James.

	Const.	A const.	Total.
No 1 Québec, Roberval, Waswanipy, Baie James.....	192	480	622
No 2. Québec, Rivière Jeannotte, Latuque, Kilondatch, Mekiscan, Matagami et Baie James.....	77	480	557
No 3. Québec, Grandes Piles, Rivière Mattawa, lacs Baskatong, Kakebonga, Grand Lac Victoria, Rivière Mekiscan et Baie James.....	95	545	640
No 4. Québec, Montréal, St Jérôme, Labelle, Maniwaki, Kakebonga, Grand Lac Victoria et Baie James.....	249	478	727
No 5. Québec, Hull, Ottawa, Maniwaki, Kakebonga, Grand Lac Victoria, Rivière Mekiscan et Baie James.....	360	420	780
No 6. Québec, Ottawa, Comlonge, Grand Lac Victoria, Mekiscan et Baie James.....	370	440	810
No 7. Québec, Ottawa, Mattawa, Témiscamingue, Abitibi et Baie James.....	648	352	1000

En terminant, je me permets de renvoyer le lecteur à un discours prononcé, il y a quelques jours, à la Chambre des Communes d'Ottawa

par M. Charlton, député du comté de Norfolk, Ontario, dans lequel, entre autres choses, il désapprouvait l'idée de gaspiller de l'argent à creuser le lit du lac Saint-Pierre, tandis que nous avons un port naturel, à cent milles plus près de la mer, où les plus gros vaisseaux du monde peuvent venir jeter l'ancre en toute sûreté.

Le tout humble soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur.

HENRY O'SULLIVAN,

A. F. M. de la Soc. Roy, I. C.

Insp. des arp. P., Q.

Lorette, P. Q., 19 mars 1901.

— — —

A l'Honorable ADÉLARD TURGEON,
Ministre de la Colonisation et des Mines,
Québec.

Monsieur,

Depuis que ce qui précède est écrit, on a continué à la Chambre des Communes d'Ottawa, la discussion sur la question du transport, discussion au cours de laquelle ont surgi des renseignements d'une grande importance. C'est pourquoi j'ajouterai encore quelques observations, pour tenir compte du paragraphe suivant d'une lettre qui m'a été adressée en date, le 6 février dernier, et contenant entre autres les remarques suivantes : " Ce rapport, à mon avis, devra contenir de forts arguments en faveur du tracé par Québec, et il importerait de n'en pas trop retarder la publication, si le *Courrier du Canada*, No du 21 janvier, que je vous envoie, est bien renseigné. (Signé S. Dufault, Assistant Commissaire).

Cette lettre avait sans doute pour objet de me faire expliquer, dans mon rapport, les avantages qu'offrirait, pour le développement de notre territoire septentrional décrit dans les pages précédentes, un chemin de fer partant de Québec plutôt que de Toronto ou de tout autre point de l'ouest.

Mais comme ce développement est intimement lié à celui du port de Québec, ainsi qu'on le comprendra parfaitement plus tard, on me permettra de faire quelques citations du *Hansard* d'Ottawa, à la date du 18 avril dernier, et d'offrir quelques remarques sur cette question si importante des voies de transport.

Au cours de ce débat, l'honorable Charles Fitzpatrick, solliciteur-général et député du comté de Québec, a parlé comme suit :

" J'aime à déclarer ici que comme tous les Canadiens, j'ai foi en la prospérité future de Montréal. De même que tous les Canadiens, je ne puis m'empêcher de comprendre que Montréal est la grande métropole commerciale de ce Dominion, et que l'on ne peut faire tort à la cité de Montréal sans causer par là même un préjudice au Canada tout entier. Nous avons tous à cœur et nous chérissons tous ce qui peut favoriser le progrès de cette grande cité. Mais, Monsieur l'Orateur, ce n'est pas avancer notre cause que de fermer les yeux à l'évidence du fait que le port de Montréal a des limites. Jusqu'à présent, on a considéré ce port de Montréal comme le port national du Canada ; cependant, 90 pour cent de nos produits gagnent, de Montréal, le littoral américain, pour, de

là, traverser en Europe. Nous ne pouvons méconnaître ce fait-là. Nous devons admettre que jusqu'à présent, pour une raison ou pour une autre, Montréal n'a pas répondu à ce que l'on attendait de son port ; et il s'en est suivi que Montréal n'a pas joué le rôle d'un véritable port national pour nous, mais que Portland, Boston et New-York ont été nos ports nationaux.

“ Inutile de fermer les yeux sur ces faits-là. Et puis' les circonstances sont telles que l'on ne peut songer à atteindre le port de Montréal avec les vaisseaux qu'il faudrait avoir pour faire concurrence à Portland, Boston et New-York. ”

“ Je ne m'en tiendrai pas à mon opinion personnelle sur ce sujet ; j'invoquerai, devant cette chambre, celle de Monsieur Reford, l'un des principaux armateurs de Montréal, un homme qui s'est occupé, depuis de nombreuses années, de navigation à vapeur. Qu'est-ce que dit M. Reford dans une lettre qu'il adressait au *Globe*, le 23 mars dernier ? Voici :

“ A plusieurs endroits, entre Montréal et Québec, les plus dangereux, là où le courant est le plus fort, le chenal navigable n'a que trois cents pieds de largeur, avec une profondeur de quelque vingt-sept pieds, sur laquelle, toutefois, il n'est pas toujours bon de compter, à cause des cailloux et autres obstacles qui se rencontrent par-ci par là dans le chenal. Sur presque toute l'étendue du parcours entre Montréal et Québec, le courant est rapide et tortueux et un steamer venant de Montréal avec une cargaison complète est en danger continu, vu qu'il est impossible de jeter l'ancre dans aucune des parties étroites de la rivière si l'on vient à rencontrer du brouillard, une tempête ou de la neige, ou s'il se produit un accident à la machine, car le vaisseau ne peut sûrement s'ancrer que de l'avant, et comme il n'a pas assez d'espace pour pouvoir éviter au courant, il s'échouerait certainement ; en outre, si ce vaisseau a plus de trois cents pieds de longueur, il pourrait peut-être bloquer complètement le chenal, pendant une période de temps dont il n'est pas facile de prévoir la durée. Il pourrait même arriver qu'il n'y eût pas d'autre moyen de faire disparaître un tel obstacle, si le vaisseau avait, disons cinq cents pieds, que de le faire sauter. ”

“ Ainsi donc, il faut vous mettre dans l'idée que pour atteindre Montréal, vous avez un chenal qui n'offre pas plus de 27 pieds de profondeur, et dont la largeur ne dépasse pas 300 pieds. Je ne dis pas que la population de ce pays ne peut pas consentir à faire un chenal qui permettrait aux vaisseaux d'un tirant d'eau de trente pieds d'atteindre Montréal, non seulement de creuser un chenal, mais de l'élargir et de le certifier ;

mais si la population du Canada est prête à consentir à cela, qu'elle réalise bien auparavant ce que cela veut dire. Il faut qu'elle comprenne que tant qu'à creuser un chenal entre Québec et Montréal, ce chenal doit pouvoir livrer passage à des vaisseaux d'un tirant d'eau de 33 pieds, si l'on veut rivaliser avec New-York et Boston. Mais en hiver, que ferez-vous de vos marchandises à Montréal ? Vous ne pouvez pas les y garder ; il vous faut les transporter de Montréal sur les marchés européens. Comment atteindrez-vous ces marchés " ?

Plusieurs discours intéressants ont été faits, pour ou contre. Mais tout le débat peut en somme se résumer comme suit :

Si les Canadiens savent apprécier comme il le faut les avantages naturels qu'offre le port de Québec, la masse du trafic du Canada et d'une grande partie des Etats-Unis vers les marchés européens prendra la route du Saint-Laurent ; sinon, elle prendra celle de New-York, Boston et Portland.

A New-York, on est actuellement à creuser le havre, à une profondeur de 40 pieds, avec un chenal de 2000 pieds de largeur jusqu'à la mer. On a estimé le coût de l'entreprise, à son début, à \$10,000,000, mais il est tout probable qu'avant d'être complétée elle en aura coûté \$20,000,000.

Nos voisins du Sud ne craignent pas de dépenser de l'argent pour développer leur pays. A sa dernière session, le Congrès des Etats-Unis a voté \$50,000,000 pour amélioration des rivières et des havres.

Evidemment, nous avons besoin de nous remuer si nous voulons les suivre.

On a dit, durant la discussion, que le chenal de Québec à Montréal serait creusé à une profondeur de trente pieds sur une largeur de 600 pieds, au coût évalué de \$2,000,000.

J'ai bien peur que de même que pour New-York, cette première estimation ne se trouve trop basse.

Sur ma réputation de membre de la Société des Ingénieurs Civils du Canada, je ne crains pas de dire que pour ouvrir et maintenir un chenal de six cents pieds de largeur et de trente pieds de profondeur, libre d'obstructions entre Québec et Montréal, il faudra dépenser plus que le double de ce montant.

Mais la question n'est pas de savoir si cela coûtera deux ou quatre millions ; mais de savoir si cela sera suffisant une fois que les travaux seront terminés.

Je dis positivement : Non.

Vu la demande toujours croissante de plus gros vaisseaux pour le transport du fret océanique, nous ne pourrions tenir tête au port de New-York à moins d'avoir un chenal d'une profondeur de 40 pieds, autrement le trafic se rendra dans la métropole américaine en dépit de notre route plus courte.

A une assemblée convoquée à la demande de l'honorable M. Dobell, et tenue dans les salles des Commissaires du Havre, il y a quelques jours, assemblée à laquelle ont assisté nos pilotes et nos experts les mieux accrédités, tout le monde a convenu qu'il ne faudrait dépenser qu'une bagatelle, comparativement parlant, pour avoir, de Québec à l'Océan, un chenal de 40 pieds et d'une grande largeur à marée basse.

Il est inutile d'observer qu'un chenal de 40 pieds entre Québec et Montréal est chose impraticable

Québec offre un front riverain de trois milles en eau profonde de 40 pieds et plus, où il n'a été dépensé aucun fonds public ; de fait, il y a 10 milles et plus, de la Pointe à Carcy au Cap Rouge, et au-delà, en longeant le chenal principal, où la profondeur est de 60 à 150 p.eds. Va sans dire que c'est la même chose à Lévis, sur la rive opposée, et s'il en fallait davantage, ou pourrait facilement creuser la vallée de la rivière Saint-Charles, le tout avec des hangars à fret de chaque côté. Ce qui, dans un rayon de cinq milles, offrirait environ quarante milles de front disponible ; bref, la capacité du port de Québec comme port d'expédition est illimitée.

En consultant toujours le Hansard, à l'endroit sus-mentionné, nous constatons qu'en certaines saisons, les vaisseaux tirant plus de 25 pieds 8 pouces ne peuvent sortir du port de Montréal.

Le steamer "Indian", de la compagnie Leyland, actuellement en chargement au quai des Commissaires, à Québec, doit partir vers le commencement de juin avec la cargaison la plus considérable qui ait jamais descendu le Saint-Laurent. A cette occasion les notes suivantes que je dois

à l'obligeance de son commandant, le capitaine Henry Daniel, peuvent être intéressantes :

Longueur totale du vaisseau.....	500 pieds
Largeur.....	57 "
Profondeur.....	43 "
Capacité de transport.....	13,388 tonneaux.

Vitesse moyenne sous charge : 12 nœuds, ou environ 14 milles à l'heure.

Equipage complet, y compris le capitaine, 55 hommes.

Comparons ce vaisseau avec le " Mexican ", un autre appartenant à la même compagnie, et qui a aussi pris un chargement ici il y a quelques jours :

Capacité..	5000 tonneaux.
Equipage.....	50 hommes.

La capacité de l'Indian est de plus de deux fois et demie celle du Mexican, et il ne faut que cinq hommes de plus pour le manœuvrer.

On voit donc que là où ces gigantesques navires peuvent pénétrer, les petits vaisseaux ne peuvent leur faire de concurrence. C'est ce qui explique la diminution du coût du transport, de New-York à Liverpool, de \$8.40 par tonneau qu'il était en 1871, à \$2.40 par tonneau en 1898.

Là où l'Indian charge actuellement, il y a 31 pieds d'eau à marée basse, et le capitaine dit qu'ils vont le charger à un tirant d'eau de 30 pieds en arrière et de 28 en avant, soit une charge d'environ 13000 tonneaux.

L'Indian a été construit à Belfast, Irlande, l'année dernière (1900), et le Mexican a été construit à Barrow in Furness, Angleterre, vers 1892. Le Mexican coûte £55,000 et l'Indian, £99,000.

La force de l'Indian est de 3600 chevaux-vapeur et celle du Mexican de 1800.

Le tirant d'eau de l'Indian est de 30 pieds. Celui du Mexican, 25 pieds 5 pouces.

Vitesse de l'Indian : 12 nœuds sous charge.
 " du Mexican : 10 " " "

Le Mexicain brûle 87 tonneaux de charbon par jour ; l'Indian 58.

Le Great-Eastern mesurait 692 pieds de longueur, 88 pieds de largeur et 24 pieds de profondeur.

Evidemment la construction navale moderne, en tenant compte de l'expérience du passé, exige des vaisseaux d'un fort tirant d'eau.

La ligne White Star possède actuellement le steamer Celtic qui doit partir bientôt de Belfast, et le Runic qui y est encore en chantier, dont le tirant d'eau pour chacun, est de 34 pieds, et la capacité de transport de 18,000 tonneaux : environ 2000 tonneaux de plus que le Great Eastern.

Ces deux vaisseaux sont d'environ 4000 tonneaux plus gros que l'Océanic, le vaisseau le plus récent de cette compagnie pour le transport des malles et des passagers, et que le Cynric, destiné au transport du fret, et pouvant prendre aussi une centaine de passagers de première classe, lancés il y a environ dix-huit mois et qui passèrent alors pour des merveilles.

On a malheureusement adopté pour règle de mesurer la capacité de la route du Saint-Laurent en prenant Montréal comme base d'opération, et voilà pourquoi cette route ne passe pour être ouverte que durant six ou sept mois de l'année, quand il est bien connu que nous avons au moins 9 mois sinon 12 mois complets de navigation possible à Québec.

Certainement, quand les piliers du pont maintenant en construction sur le fleuve Saint-Laurent seront élevés, il ne sera pas bien difficile de tenir notre port ouvert toute l'année, et le problème de la navigation d'hiver dans le golfe Saint-Laurent pourrait bien aussi se résoudre prochainement.

Nous attendons depuis au-delà d'une douzaine d'années notre service rapide sur l'Atlantique, et l'on a donné plusieurs raisons de ce retard, mais la principale raison, j'oserais dire, c'est que les vaisseaux de la capacité voulue ne peuvent se rendre à Montréal et il est possible que nous ayons à attendre jusqu'à ce que le chenal soit creusé.

L'estimé de deux millions de piastres pour cette fin n'est, à mon avis, que "le petit bout du coin", et pour Québec, c'est un coin malheureux, dont le petit bout détourne le courant de trafic de notre pays pour l'envoyer vers les ports des États-Unis, et dont le gros bout bloque la route du Saint-Laurent.

Mais on dira : "A quoi bon parler de Québec? Vous n'y trouveriez pas de trafic", etc., etc.

Qu'est-ce qui empêche les vaisseaux des canaux et les chemins de fer d'apporter le trafic à Québec aussi bien qu'à Montréal ?

Ce n'est assurément pas la différence de 160 milles sur des lignes de chemin de fer aussi peu accidentées que celles que nous avons sur les deux rives du Saint-Laurent, qui puisse être cause que des trains de chemin de fer chargés dans l'ouest, s'arrêtent court avant d'arriver à Québec, après avoir parcouru des milliers de milles sur des lignes plus difficiles. Donnez aux chemins de fer et aux vaisseaux des canaux ce que pourront économiser les steamers océaniques faisant trois à quatre voyages de plus par saison, en partant de Québec, et cela fera un taux de fret excessivement payant sur les lignes entre Montréal et Québec.

Les vaisseaux à voiles de tout le littoral de l'Atlantique, et même du monde entier, peuvent venir à Québec toutes voiles au vent, mais il faut qu'ils soient remorqués pour se rendre à Montréal.

J'en appelle aux représentants de tout le Dominion, depuis Halifax jusqu'à Vanconver, et s'ils examinent la question d'une façon impartiale je suis sûr qu'ils décideront en faveur de Québec.

Oui, que l'on mette la route du Saint-Laurent sur le même pied d'amélioration et d'équipement que celle de New-York, ce qui peut se faire, de Québec à l'Océan, à un coût comparativement peu considérable, et grâce au raccourci de six à sept cents milles en notre faveur, la grande ville de New-York même, que les Américains appellent avec fierté le "Centre" du monde, ne nous devancera pas longtemps dans la course aux transports sur les marchés d'Europe des produits de notre sol.

On pourra peut-être trouver que ces remarques s'écartent trop du champ ordinaire d'un rapport comme celui-ci; mais le développement de la richesse forestière et minérale des régions du nord de notre province, qui sont ci-haut décrites, est si intimement lié et associé au développement du port de Québec, que ces arguments ne peuvent pas être considérés comme tout à fait hors de propos. Il y a, dans la province de Québec, au nord du Saint-Laurent et de l'Ottawa, en chiffres ronds, environ 280,000 milles carrés de terre non colonisés.

Tirez une ligne de Québec, dans la direction du nord-ouest, à angle droit avec le cours général du Saint-Laurent entre Montréal et Belle-Isle, et vous constaterez que plus des deux tiers de cette étendue de pays est à l'est de cette ligne, et moins d'un tiers à l'ouest. Donc, n'importe quel point maritime situé à une distance quelconque à l'ouest de Québec se trouve plus ou moins hors de la voie.

Aujourd'hui, une bonne partie des produits de pulpe des régions forestières du Saint-Maurice s'expédient dans la direction de l'ouest, à Montréal, puis gagnent vers le sud, New-York, et enfin, prennent la direction de l'est et se rendent à Liverpool et à Londres. Combien le gouvernement pourrait-il retirer de plus de la coupe du bois si les produits étaient expédiés directement de Québec? Même le fromage et le beurre des districts du Lac Saint-Jean et du Saguenay prennent la route de l'ouest et se rendent à Montréal, pour être expédiés en faisant le même détour.

A moins d'être faux, l'axiome qui dit que la valeur de la matière première sur le champ où on la trouve est ce qu'on peut la vendre sur le marché, déduction faite du coût de production et de livraison, je pense qu'il devient du devoir de notre gouvernement local de surveiller avec intérêt le mouvement de cette question du transport.

Les milliers de milles carrés de terrains couverts d'épinette qui s'étendent, des établissements longeant le Saint-Laurent, vers le nord, jusqu'à la Baie James et jusqu'à la limite nord de la province, à "East Main River", forment partie des propriétés les plus importantes du gouvernement provincial, et au point de vue de leur développement, on ne devrait rien négliger pour y établir, un mode de transport qui soit à la fois le meilleur, le plus court et le moins dispendieux.

C'est probablement le dernier rapport que j'aurai l'honneur de vous adresser en votre qualité actuelle, car dans un mois, notre département de la Colonisation et des Mines sera supprimé, et il me faudra servir sous un nouveau chef.

Permettez-moi, en terminant, de vous remercier sincèrement des nombreuses marques de bonté que j'ai reçues de votre part et pour la généreuse confiance dont vous m'avez honoré depuis que vous présidez au département.

En conservant l'espoir de ne m'être pas rendu indigne de cette confiance,

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HENRY O. SULLIVAN,
A. F. et I. C., Inspecteur des
arpentages, P. Q.

Glengariff, 29 mai 1901.

ADDENDA

A propos du creusage du chenal entre Québec et Montréal, dont il est fait mention à la page 75, j'aime à ajouter que si le chenal est rectifié, élargi et creusé, ainsi qu'on propose de le faire afin de soutenir la concurrence des ports américains, cela peut avoir des effets très sérieux en faisant baisser le niveau de l'eau dans le port de Montréal.

Il est bien reconnu qu'à mesure que le pays, le long du Saint-Laurent en remontant vers sa source, se déboise et s'établit, la crue des eaux disparaît plus vite au printemps ; et l'évaporation plus considérable en été dû à la même cause, jointe au détournement d'une notable partie de ses eaux par le canal de Chicago, —qui représente, d'après le chevalier Bail-laigé, 600,000 p. c. par minute, ou plus de 3% des 18,000,000 de p. c. que débite la chute Niagara—déterminent dans le volume d'eau de ce fleuve majestueux, une différence qui est très perceptible actuellement durant les saisons de sécheresse, si l'on établit une comparaison avec qu'il était il y a des années.

Ainsi, il pourrait arriver qu'après avoir dépensé des millions pour agrandir le chenal, les quais de Montréal devinssent inaccessibles à toute espèce de vaisseaux océaniques, et qu'il devint nécessaire de creuser encore tout le port, ou bien d'y établir un barrage.

C'est là une opinion que, d'après moi, devraient bien peser les ingénieurs les plus expérimentés du Dominion, avant de faire aucune nouvelle dépense sérieuse dans cette entreprise.

Si nous voulons faire concurrence aux ports des Etats-Unis, nous devons commencer par le commencement.

Comme je l'ai déjà dit, les plus gros vaisseaux du monde peuvent venir à Québec en tout temps avec le cours ordinaire de la marée, et il n'en coûterait qu'une bagatelle comparativement parlant pour rendre le chenal accessible à ces mêmes vaisseaux à la plus basse mer.

HENRY O'SULLIVAN.

I. C.

